

NUMÉRO EXCEPTIONNEL

== N° 11 ==

MARS - JUIN 1930

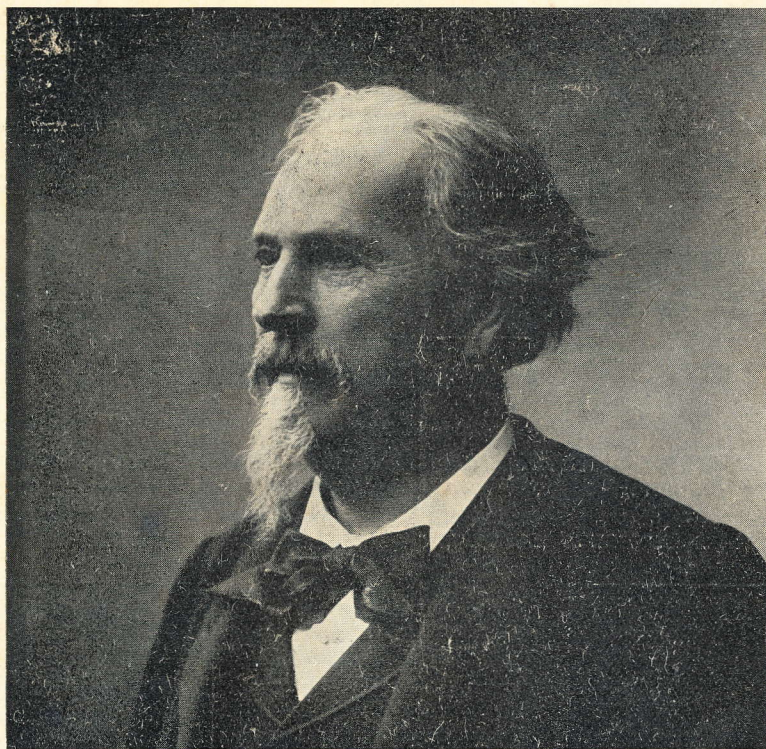
Prix 5 fr.
7 fr. en Suisse

099

REVUE

DES RHODANIENS

L'OR DU RHÔNE



Frédéric MISTRAL
(1830 - 1914)

Cl. Detaille.

Le titre

L'OR DU RHÔNE
est la synthèse de notre
devise :

*Tout et Tous pour Toutes
les Gloires et Toutes les
Fortunes des Pays
— Rhodaniens —*

Rédaction et Service de

L'OR DU RHÔNE

— au CHATEAU de —

TOURNON

— (Ardèche) —

“LE RHONE”

Comptoirs de Transports

SIÈGE SOCIAL : 11, QUAI RAMBAUD - LYON

AGENT des $\left\{ \begin{array}{l} \text{C}^{\text{ie}} \text{ Générale de Navigation H.P.L.M., 11, Quai Rambaud, LYON} \\ \text{C}^{\text{ie}} \text{ Lyonnaise de Navigation et Remorquage, Quai d'Occident, LYON} \end{array} \right.$

SERVICE RÉGULIER. — **Journalier**, entre LYON, MARSEILLE et CETTE et les principaux ports du Rhône et vice-versa.

SERVICE RAPIDE. — **Bi-Hebdomadaire**, entre LYON et MARSEILLE, et vice-versa ; départ de Lyon à la première heure, les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Journalier, au départ de MARSEILLE.

Pour renseignements détaillés, s'adresser

à LYON, 11, Quai Rambaud et Quai d'Occident ;
à MARSEILLE, 10, quai de la Tourette ;
à CETTE, quai Bordigue.

LES HYDROGLISSEURS DE LAMBERT

Mot Déposé

Téléphone : 13-38 NANTERRE

95 B^{ard} de la Seine - NANTERRE

Télegr. HYDROLAM-NANTERE

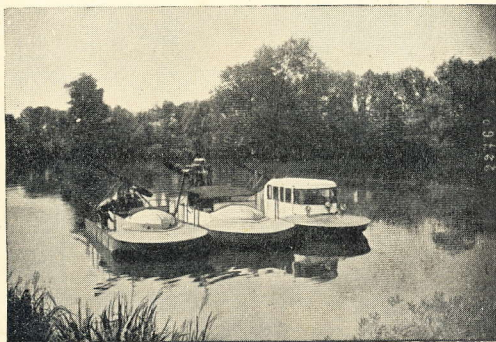
REMONTENT LE RHONE AUSSI VITE QU'ILS LE DESCENDENT

Indifférents aux remous, aux Tourbillons et Entonnoirs

PREMIER PRIX, Meeting d'Anvers, 1920
(1.000 de charge sur 200 km.)

PREMIER PRIX, Meeting de Monaco 1920,
HORS - CONCOURS EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE 1922

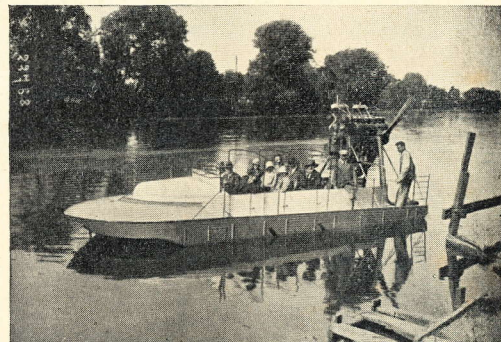
PREMIER PRIX. Course Lyon-Avignon, 1920



LES PLUS ECONOMIQUES
grâce à leur faible consommation au 100 km, inférieure à celle des canots-automobiles de même puissance

Ils ont remonté en se jouant les fameux rapides du Mékong, réputés infranchissables alors ; du Pre Kampi, de Sambor, de Préas, de Kas Ampil, Préapatang, les tourbillons de Mos Lochnieu et plusieurs forêts inondées.

Moyenne Commerciale
70 km. à l'heure



3 Modèles

Comme dans un auto-car

INCHAVIRABLES et INCOULABLES, SURS, CONFORTABLES, RAPIDES — Ils assureront cet été un service régulier entre Aix-les-Bains, Lyon, Vienne
Fournisseur des Gouvernements Américains, Anglais, Espagnols, Français, Italien, Compagnie Canal de Suez, Missions en Argentine, Chine, Russie, etc.

LA FOIRE INTERNATIONALE

DE LYON

Le 1^{er} Lundi de Mars

VOUS OFFRE :

LES DERNIERES CREATIONS
DE LA TECHNIQUE DE L'ART ET DE LA MODE
LES ARTICLES DE QUALITE
LES PRIX LES MIEUX ETUDIES

Dans un Palais unique au monde

Renseignements : Rue Ménestrier, LYON, Tél. B 55-05
1, rue Blanche, PARIS

Grand Hôtel de la Poste
et de L'ASSURANCE

TOURNON-s/-RHONE
(Ardèche)

A. CLEMENT

Nouveau propriétaire
Chef de Cuisine d'Aix-les-Bains
Ses Spécialités Rhodaniennes
Grande salle à manger en belle
vue sur le Rhône et l'Hermitage.
Chauffage central — Electricité
— Garage — T. C. F.

BUREAU DE VENTE DU SUD-EST

CHABERT Père & Fils

Vente d'Immeubles
Châteaux et Villas
— Grands et petits
Domaines —
Maison fondée en 1880
C. REVOL et COINDRE,
Successeurs
1, Boulevard Bancel VALENCE
Fonds de Commerce,
Industries et
Association
Téléph. 58

Objets d'Art

Téléph. 4.44

MICHELON

FABRICANT

JOAILLIER - ORFÈVRE

Place du Palais de Justice

VALENCE



Grands Vins des Côtes du Rhône

Caves SALAVERT Frères - Bourg-Saint-Andéol

- Hors concours - Membre du Jury
Fondée en 1840

(Ardèche)

ARLES

HOTEL JULES - CESAR

75 Chambres avec W.-C. — 50 Salles de Bains
CUISINE REPUTÉE, SPECIALITES PROVENÇALES
Même Direction : Nîmes' Hôtel Impéror

Avec MISTRAL sur les routes de PROVENCE

Payable après réception au prix de 160 fr. pour l'édition sur velin ; 250 fr. pour l'édition sur papier de luxe des Manufactures d'Arches
(exemplaires numérotés de 1 à 200). N. B. — Une fois l'ouvrage paru les exemplaires sur velin seront portés à 190 fr.
— En souscription chez M. F. Detaille, éditeur 77, Cannetière, MARSEILLE.

Texte de Emile RIBERT -- Illustrations de F. et A. DETAILLE
Beau volume de luxe in 14° raisin, broché, de 200 pages illustré de
250 héliogravures et de planches hors textes en couleurs (deux crayons)

ARLES
-en-Provence HOTEL du FORUM

Téléph. 24 OGGIER, propriétaire, Premier Ordre
Eau courante chaude et froide dans toutes les
Chambres. — GARAGE.



HOTEL des GROTTES J.-A. Guignet

CHORANCHE-les-BAINS (Isère)

Vercors

Carrosserie GRANGE Frères

Construction et réparations de toutes carrosseries.
Applicateur régional de l'Email Duco.
VALENCE Tél. 5-25, Boite Postal n° 4 Usine à
GRANGE-LES-VALENCE.

LA MARQUE CENTENAIRE

“ UN PREMIER ”

Anc. Etablis. Ed. PREMIER Fils, S.A.

ROMANS-sur-ISÈRE

BANQUE DE LA VALLÉE DU RHONE

BRUN, GIRAUD & C^o

Société en Commandite par actions : Capital : 15.000.000 de Francs.

Siège social : VALENCE-SUR-RHONE

Principales Succursales et Agences : ROMANS - AVIGNON - MONTE LIMAR - St-VALLIER - TOURNON - TAIN
VIENNE - GIVORS - LAMASTRE - ORANGE - SAINT-RAMBERT-D'ALBON

VALENCE-sur-RHONE

HOTEL DE LYON

Avenue de la Gare et Rue Pasteur

Raoul COULET, Propriétaire

— 0 Téléphone : 63 0 —

RECOMMANDE DU TOURING-CLUB DE FRANCE
GARAGE DANS L'HOTEL
EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
dans toutes les chambres

PORTRAITS D'ART

PAUL JACQUIN

24, Avenue Victor-Hugo, VALENCE Téléphone 5-23

Rhodaniens qui venez à CONDRIEU 44 Km. de LYON

à l'Hôtellerie vous y ferez des repas délicieux arrosés des meilleurs crus, sur de superbes terrasses en bordure du Rhône.

du Beau Rivage Cet établissement dont l'installation est toute récente fait l'admiration de tous, c'est un cadre unique et splendide. On y trouve tout le confort des grands hôtels à des prix très modérés. Les chambres ont toutes l'eau courante chaude et froide, elles sont toutes indépendantes et jouissent d'une vue superbe ; c'est le séjour rêvé des Rhodaniens. Superbes terrasses fleuries en bordure du Rhône, ombragées en été, ensoleillées et chauffées l'hiver.

Garage, Débarcadère et garage pour canoës, Arrangements pour séjour et familles

HOTELLERIE DU BEAU RIVAGE

Salle de Bains CONDRIEU Téléphone 32

tout beau vêtement
sort
de...



LA GRANDE MAISON
"la maison du beau vêtement"
Rue Emile Aucier. 45 à VALENCE

GRAND GARAGE Prosper HUBERT - AVIGNON

Correspondant des Circuits P.-L.-M.
et des Grandes Agences de Voyages

LOCATION DE VOITURES et AUTOCARS

Téléph. 3-85 — 6-50

Grand
Arôme

Cafés Piollet

Appréciés des Connaisseurs

Les demander partout

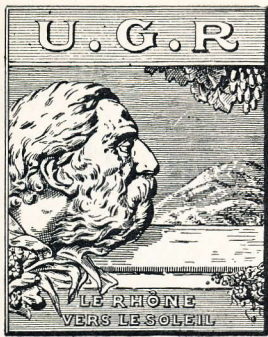
AVIGNON, Modern Hôtel entièrement transformé en 1926-28 - Grand Confort moderne - Téléphone 3-26 7, rue de la République, L. LEPAGE.



ARQUEBUSE et ÉLIXIR
BON-SECOURS

PRODUITS RÉPUTÉS
indispensables CHEZ SOI

Exigez partout la Marque
CH. REVEL, LYON



L'OR DU RHONE

Organe Officiel de
l'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS

COMITÉ D'HONNEUR ET DE PATRONAGE

Présidents d'Honneur : Madame Frédéric MISTRAL, M. Henry BORDEAUX, de l'Académie Française;

M. E. HERRIOT, maire de Lyon ; MM. Auguste et Louis LUMIÈRE ; M. Léon PERRIER, Sénateur. Ancien Ministre ; M. BOISSONNAS, Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève ; M. A. MORIAUD, M. BRON, Ex-Présidents ; M. ROSSET, Syndic de Lausanne, Président de la Société suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin ; M. TROILLET, Conseiller d'Etat pour le Canton du Valais ; M. FLAISSIERES, Maire et Sénateur de Marseille ; M. MARGOT, Directeur Général de la Cie P.-L.-M. ; M. Henry DEFERT et M. Edmond CHAIX, Présidents du T. C. F. ; M. Francisque REGAUD, Président du C. A. F. et Directeur de l'O. N. T. ; M. Marius JOUVEAU, Capoulié du Félibrige.

MM. les PREFETS, les SÉNATEURS et DÉPUTÉS des Départements rhodaniens ; MM. les Directeurs des Cies de Navigation du Rhône et du Léman ; MM. les Maires des Villes de la Vallée du Rhône ; MM. les Présidents des Chambres de Commerce, les Présidents des Automobile-Club, et des Syndicats d'Initiative de Tourisme, les Directeurs des grands journaux, les grands Industriels, les principaux Artistes et Ecrivains des Régions rhodaniennes.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Président : M. le D^r Carle, Lyon. — **Vice-Présidents :** MM. Haënni, Ingénieur de l'Etat du Valais ; Le Professeur Mercanton, de l'Université de Lausanne ; Marcel Guinand, Président de la Section Genevoise ; Louis E. Favre ; Celle, délégué de la Chambre de Commerce de Lyon ; Camille Chalumeau, Ingénieur en Chef de la ville de Lyon ; Paul Cuminal, Lyon ; Le Professeur A. Cholley, de la Sorbonne ; A. Allix, Directeur de l'Institut des Etudes Rhodaniennes ; Le Maire, à Givors ; Vassy, Conservateur des Musées, à Vienne ; Le D^r Cadet, à Tournon ; Le Maire de Valence ; Paul Loubet, Montélimar ; Le Maire d'Avignon ; Joseph d'Arbaud, du Félibrige ; Léon Gerboud, Maire de Beaucaire ; Le D^r Morizot, Maire d'Arles ; Marius Dubois, secrétaire général honoraire de la ville de Marseille. — **Fondateur et Secrétaire-Général :** G. Toursier, à Tain. — **Trésorier :** A. Jaboulet, à Tournon.

AGIR! PRODUIRE!
SOLIDARITE — EMULATION
L'EFFORT - L'AIDE - LE COURONNEMENT

Rédaction, Services
et

Secrétariat de l'U. G. R. :

Château de TOURNON (Ardèche)

(Siège social
à l'Hôtel de Ville, à Lyon)

Publication trimestrielle (5^e Année)



BUT DE L'U. G. R.

Créer et développer la fraternisation entre les villes, les régions et les populations rhodaniennes ;

Exalter et soutenir l'esprit Rhodanien dans tout ce qui peut toucher aux idées, aux aspirations et aux créations les plus généreuses, aux réalisations et aux intérêts de toutes sortes des pays rhodaniens ;

Mettre en lumière et développer toutes les gloires et toutes les fortunes des régions rhodaniennes par ses CONGRES du RHONE et ses importants CONCOURS entre Rhodaniens ;

Toutes choses pour faire éclore des talents, et qui ont lieu, région par région, à l'occasion de la GRANDE FETE DU RHONE, qui est la « Fête du Travail et du Génie des Rhodaniens » :

Salon Rhodanien des Beaux-Arts ; Concours de l'apprentissage des Arts et Métiers ; Concours littéraires ; Concours de composition musicale ; Expositions diverses

Encourager le tourisme nautique et aider à la renaissance, sur le Rhône, de services pratiques de navigation pour tous les voyageurs.

Seconder les efforts en faveur de l'AMENAGEMENT DU RHONE

Développer le MUSEE DU RHONE et la Bibliothèque des Auteurs Rhodaniens, créés par l'U. G. R. au Château de Tournon-sur-Rhône.

L'U. G. R. A RÉALISÉ

- 1° La I^{re} Fête du Rhône, à Tournon-Tain (1926) ;
- 2° La II^e Fête du Rhône, à Lyon (1927) ;
Le I^{er} Congrès du Rhône, à Lyon (1927) ;
- 3° La fondation, au Château de Tournon, du Musée du Rhône et de la Bibliothèque des Auteurs Rhodaniens (1928) ;
- 4° Fête solennelle de la Remise du Drapeau de l'U. G. R., en présence des délégations officielles de 26 villes et Chambres de Commerce, à Tournon (1928) ;
- 5° La III^e Fête et le II^e Congrès du Rhône,
Le I^{er} Salon des Rhodaniens,
La I^{re} Exposition pour les apprentis et jeunes ouvriers,
Les I^{ers} Concours de Littérature, Poésie et de Composition Musicale, qui eurent lieu en Avignon en 1928 ;
- 6° La IV^e Fête et le III^e Congrès du Rhône,
Le II^e Salon des Rhodaniens,
La II^e Exposition et Concours pour les apprentis et jeunes ouvriers,
Les II^e Concours de Littérature, Poésie, et de Composition Musicale, qui eurent lieu à Genève en 1929 ;
- 7° La Journée de l'Aménagement et des Intérêts du Rhône, à Valence, 8 décembre 1929 :
IV^e Congrès du Rhône.

De nombreux prix en espèces (plus de 60.000 francs), des diplômes, médailles, objets d'art et de l'outillage, ont été distribués aux lauréats

TOUT LE MONDE peut devenir membre de l'U. G. R. en versant une **COTISATION** minimum : 10 fr. pour la France ; 20 fr. français pour la Suisse. — Les adhésions sont reçues chez le trésorier : M. Alfred JABOULET, à Tournon.

(Compte de chèque postal : Lyon 310-79)

Les compétiteurs et exposants de l'U. G. R. doivent s'inscrire membres de l'U. G. R.

Décision de l'Assemblée de Lyon du 8 mai 1927

Journée de l'Aménagement et des Intérêts du Rhône

V^e CONGRÈS DU RHONE

tenu à Valence, le 8 décembre 1929

Compte-rendu sommaire

Ce compte-rendu ne peut être, dans cette revue, que très sommaire ; elle ne pourrait contenir en entier les importants travaux de ce Congrès. Mais il paraîtra, très prochainement, in-extenso, dans un volume spécial, très largement documenté de cartes, profils, plans et vues photographiques se rapportant à l'Aménagement du Rhône.

L'ordre chronologique de notre action rhodanienne ne nous a pas permis de le publier plus tôt.

Le dimanche 8 décembre 1929, s'est tenu à Valence à la Salle des Fêtes (annexe de l'Hôtel de Ville), le IV^e CONGRÈS DU RHONE.

Cette manifestation, organisée par l'UNION GÉNÉRALE DES RHODANIENS, avec l'appui de la Ville de Valence, de la Chambre de Commerce de Valence et de la Drôme, de la Chambre d'Agriculture et du S. I. de Valence, a remporté le plus vif succès. Plus de 2.000 personnes étaient présentes.

Notabilités ayant adhéré à la Journée du 8 décembre 1929. Parlementaires :

MM. **Herriot**, député du Rhône ; **Méjan**, sénateur du Gard ; **Pavin de Lafarge**, sénateur de l'Ardèche ; **Dr Rolland**, sénateur du Rhône ; **Chanal**, sénateur de l'Ain ; **Escarfeigne**, député du Var ; **Valette-Viallard**, député de l'Ardèche ; **Gros**, député du Vaucluse ; **Largier**, député de l'Ardèche ; **Archimbaud**, député de la Drôme, Président du Conseil général ; **Perdrix**, sénateur de la Drôme ; **Lisbonne**, sénateur de la Drôme ; **Moutet**, député de la Drôme ; **Moch**, député de la Drôme ; **Brunet**, député de la Drôme.

Préfets :

MM. **Bilange**, de la Drôme ; **Genebrier**, de la Loire ; **Villers-Desmeserets**, de Saône-et-Loire ; **Pascal**, sous-préfet de Vienne.

Chambres de Commerce : MM. **Pradel**, président à Lyon ; **Celle**, vice-président à Lyon ; **Brésard**, membre, à Lyon ; **Coignet**, président honoraire à Lyon ; **Brenier**, directeur général à Marseille ; **Goudet**, président à Gap ; **Chamasson**, membre à Gap ; de Valence : **Malizard**, président ; **Chancel**, vice-président ; **Jaboulet**, vice-président ; **George**, secrétaire ; **Basset**, trésorier ; **Cara**, **Merlin**, **Donger**, **Hérolde**, **Ban**, **Roche-gede**, **Baubichon**, **Jourdan**, **Grangeon**, **Giraud Raoul**, **Delhom-**

me, **Maton**, **Botschkowski** ; **Phelipot**, secrétaire général de la XX^e Région Economique à Besançon ; **Maurin**, secrétaire général de la XX^e Région Economique à Montpellier ; **Victor**, administrateur délégué de la Foire de Lyon ; **de Montgolfier**, membre de la Ch. de Commerce d'Annonay ; **Salavert P.**, membre à Aubenas ; **H. Fabre**, membre à Avignon ; **Cregut**, membre à Aubenas ; **Brun-Buisson**, Président du Tribunal de Commerce à Romans ; **Ch. Bonhomme**, membre à Vienne.

Guillermont, inspecteur principal de la Cie P.-L.-M., à Valence.

Conseillers généraux : MM. **Archimbaud**, Président de la Drôme ; **Fabre**, Président du Vaucluse ; **Barrandi**, des Bouches-du-Rhône ; **Estier**, de Marseille ; **Ambrosini**, de Marseille ; **Dr Crozat**, du Rhône ; **Vermare**, du Rhône ; **Soulier**, de Vaucluse ; **Pierre**, de Marseille ; **Guérin**, du Var ; **Pellevergin**, des Hautes-Alpes ; de **Gaillard-Bancel**, de l'Ardèche ; **Dr Loque**, de Vaucluse ; **Jouval**, des Bouches-du-Rhône ; **Dr Escoffier**, de l'Ardèche ; **Froment**, de l'Ardèche ; **Baconnier**, de l'Ardèche ; **Ollier**, de l'Isère ; **Dr Tournaire**, de Tain ; **Rozier**, de Crest ; **Dr Eynard**, de Bourg-de-Péage ; **Dr Jaume**, de Pierrelatte ; **Girard**, de Luc-en-Diois ; **Thorent**, de Montélimar ; **Ferlay**, de Valence ; **Marchat**, de Rémuzat ; **Effantin**, du Grand Serre ;

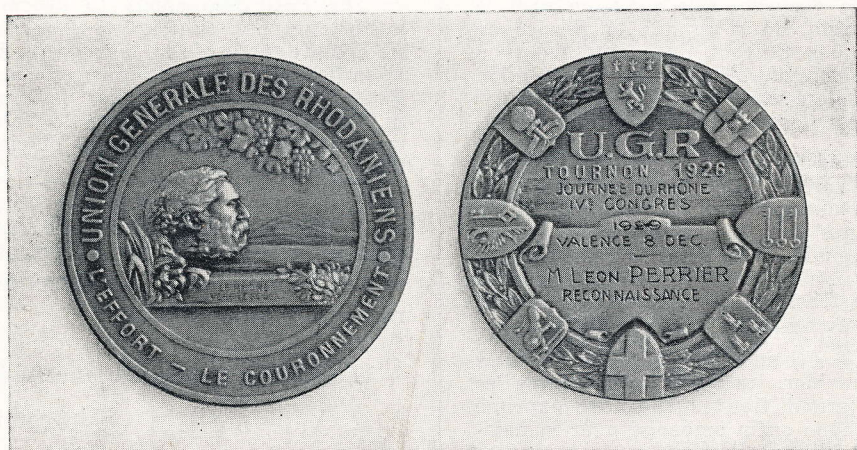
Techniciens et principaux membres de l'U. G. R. : MM. **Balmer**, de Genève ; **Dr Carle**, président et **Gustave Toursier** secrétaire général de l'U.G.R. ; **Paul Cuminal**, de Lyon ; **Allix** professeur à Lyon ; **Michel Cuminal**, de Paris ; **Abetel**, de Lausanne ; **A. Bron**, député, ex-président du Conseil d'Etat, Genève ; **John Albaret**, président du Conseil administratif de Genève ; **Chalumeau**, ingénieur en chef de la Ville de Lyon ; **Mathieu**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Valence ; **Diot**, architecte à Biarritz ; **Pascalon**, ingénieur en chef du Rhône, à Lyon ; **Langerreau**, ingénieur à Avignon ; **Fonlupt**, ingénieur à Valence ; **Aussel**, ingénieur à Valence ; **Etienne**, ingénieur à Valence ; **Bory**, ingénieur à Lyon ; **Chagnol**, ingénieur à Privas ; **Niel**, ingénieur à Avignon ; **Longepied**, ingénieur à Nanterre ; **Condemine**, ingénieur à Lyon.

Chambres d'Agriculture. — MM. **Roux**, président à Valence ; **Lefevre**, président de la Chambre régionale d'Agriculture de Provence ; **Riboud**, président de la Chambre d'Agriculture du Rhône ; **Desmoulin**, directeur Services Agricoles, Valence ; **Allingry**, président du Canal de la Bourne.

Maires. — MM. : **Dr Calvet**, **Viriville**, **Crumière**, et **Pecherot**, adjoints à Valence ; **Maisondieu** et **X**, conseillers d'Avignon ; **Gerboud**, maire de Beaucaire ; **Peney**, maire des Eaux-Vives, Genève ; **Rouget**, maire de Port-St-Louis-du-Rhône ; **Burle**, maire de St-Rambert d'Albon ; **Coste** adjoint au maire de Bourgues-Valence ; **Mathieu**, adjoint à St-Péray ; **Gallichet**, adjoint à Viviers ; **Favot**, maire de Livron ; **Priest**, maire de Chasse ; **Courbet**, maire de Soyons ; **Armand**, maire du Teil ; **Arnaud**, maire de Tournon ; **Roux**, maire de Tain ; **Grenier**, maire de Peyraud ; **Pinat**, maire de Gi-



M. le Sénateur Léon PERRIER, ex-ministre, Président de la Commission interdépartementale et du Comité d'études pour l'Aménagement du Rhône, l'un des Présidents d'honneur de l'U. G. R. et Rhodanien de Tournon.



Médaille d'honneur et de reconnaissance décernée à M. Léon PERRIER aux noms des départements, villes, chambres de commerce et groupements divers, membres de l'U. G. R.



M. BILANGE
Préfet de la Drôme
Membre de l'U. G. R.



M. ARCHIMBAUD
Député
Président du Conseil général
de la Drôme

Photo Paul Jacquin Valence

vors ; **Jean Deydier**, président de l'Automobile Club du Rhône et du Sud-Est ; **Paul Barlatier**, délégué de la Chambre d'Industrie Touristique et de l'Automobile Club de Marseille ; **Vassy**, conservateur des Musées de Vienne ; **Aymard**, président de la Fédération des S. I. de la Vallée du Rhône et délégué de la Chambre d'Industrie Touristique de Lyon ; **M. Guinaud**, Président de la Section Genevoise de l'U.G.R. ; **Mme Maurice Faure**, veuve du Vice-Président de la Chambre des Députés et ancien Ministre ! **Mmes Fournier-Terrassier, Calvet** ; **M. Hygonnet**, président du S. I. de Montélimar, et de nombreuses notabilités des pays rhodaniens français et suisses.

Nous nous excusons des oublis que, tant les présents étaient nombreux, nous commettons involontairement. Tous ne s'étaient pas fait inscrire.

Parmi les excusés, citons notamment, MM. le président Herriot et Archimbaud, député et président du Conseil général de la Drôme, retenus par une séance imprévue de la Chambre des députés, M. Boissonnas, président du Conseil d'Etat de Genève, empêché au dernier moment.

QUELQUES APPRECIATIONS DE LA PRESSE

Le Sémaphore de Marseille, de M. Paul Barlatier (N° du 11 décembre 1929) : « La date du 8 décembre 1929 devra être inscrite en lettres d'or dans les fastes rhodaniens. Ce fut, à Valence, une journée décisive. Elle a vu, on peut le dire, la mise en route morale, de la grande entreprise de l'Aménagement du Rhône... » Suivent des compliments à l'adresse de M. Léon Perrier, président de la Commission parlementaire et interdépartementale pour l'Aménagement du Rhône, ainsi qu'une large documentation (onze articles).

Le Progrès de Lyon (9 décembre) : « Une grande manifestation a eu lieu hier à Valence. Elle avait le dessein de faire connaître tous les avantages que l'Aménagement du Rhône peut offrir à la France pour le développement de son avenir économique, et au monde entier pour le resserrement des relations internationales. Diverses personnalités mirent au service de cette démonstration leur compétence et leur talent oratoire. Un nombreux auditoire fut convaincu... »

Le Lyon Républicain (9 décembre) : « Notre Rhône à l'honneur ». Valence a reçu hier, les délégués de toutes les régions traversées par le grand fleuve. Tous ont exprimé leur foi dans l'avenir du Rhône enfin aménagé pour la navigation, l'industrie et l'agriculture.

« L'aménagement du Rhône peut offrir à la France pour le développement de son avenir économique et au monde entier pour le resserrement des relations, des avantages considérables. C'est un axiome, que veut faire pénétrer dans tous les cerveaux, l'Union Générale des Rhodaniens ».

Le Nouvelliste de Lyon : « La coquette salle des Fêtes

de l'Annexe de l'Hôtel de Ville est trop petite pour contenir le flot sans cesse grandissant des auditeurs... »

Le Nouveau Journal : M. Pierre Semple, (9 décembre 1929), après avoir constaté le gros succès de cette « Journée du Rhône », donne un compte rendu sur la question de l'Aménagement du Rhône, en homme qui connaît la question, pour l'avoir étudiée dans divers articles.

Le Petit Dauphinois — De M. Jean Perquelin : « On a pu voir hier que la journée valentinoise a obtenu le plus franc succès... On peut donc dire maintenant, avec assurance et sans être plus fier que ça d'un scepticisme tenace, qui ne s'avoua vaincu qu'au cours de la journée d'hier, que le grand dessein de l'Aménagement du Rhône est à la veille de prendre corps.

« Cette certitude résu'tait notamment du magistral exposé que fit M. Léon Perrier, au cours de la séance d'hier, après le banquet qui réunit, dans la soirée, à l'hôtel de la Croix d'Or, cent cinquante invités.

« Après les précisions fournies, hier soir, par M. Albarret, maire de Genève, et M. Léon Perrier, sénateur, président de la commission interdépartementale et du comité d'études pour l'Aménagement du Rhône, le plus faible doute ne pouvait subsister.

« Ainsi donc se trouva couronnée par le succès, une fois de plus, l'initiative hardie, qu'avait mise M. Tournier, fondateur et secrétaire de l'U. G. R. en convoquant dans la glorieuse cité dauphinoise les assises du Grand Rhône... »

Le Petit Marseillais (9 décembre) après avoir exposé le but que poursuit l'Union Générale des Rhodaniens, donne un compte-rendu de la journée du Rhône des plus complets. « La Tribune de St-Etienne », « le Petit Provençal », « Le Petit Méridional », l'« Eclair de Montpellier », « Le Journal de Valence », le « Messenger de Valence », notamment, donnent aussi des comptes rendus élogieux de ce IV^e Congrès du Rhône.

Voici maintenant, quelques lettres de félicitations qui indiquent la grande importance que les groupements économiques attachent à la réalisation de l'Aménagement du Rhône :

Lettre de M. le sénateur Léon PERRIER :

Grenoble., 10/12 1929.

Mon cher ami.

Je ne veux pas remonter à Paris sans vous dire combien j'ai été heureux de la journée de Valence, d'autant plus que je n'étais pas, vous le savez, sans appréhensions à son endroit.

Elle a été une affirmation de la cohésion, de l'unité de vue des populations intéressées à l'Aménagement du Rhône,

et cela est tout à fait réconfortant pour ceux qui ont la charge de mener cette grande œuvre à bonne fin.

Bien cordialement à vous. LÉON PERRIER.

Lettre de M. le Président de la Chambre de Commerce de Marseille, du 9 décembre 1929 :

Notre Directeur général me rend compte du succès magnifique de la JOURNÉE DE L'AMÉNAGEMENT ET DES INTERETS DU RHONE, que vous avez organisée avec tant de dévouement, et qui marque une étape vraiment décisive pour la réalisation de cette grande œuvre.

Je vous en adresse mes bien sincères félicitations, et je vous renouvelle mes regrets de n'avoir pu m'y rendre moi-même.

La réussite de la journée de Valence constitue une belle récompense de vos efforts, auxquels nous serons toujours heureux d'applaudir.

Veuillez agréer...

Edgar David.

Lettre de M. MUGNIOT, chef de l'Exploitation de la Cie P.-L.-M. — Paris 5/12 1929.

Vous avez eu la très grande amabilité de m'adresser une invitation à la **Journée de l'Aménagement et des intérêts du Rhône**

Il m'eût été très agréable de prendre part personnellement à cette très intéressante manifestation ; malheureusement pour moi, il me sera de toute impossibilité de répondre à votre appel.

Je vous en exprime mes plus vifs regrets.

Mais, désireux de me tenir au courant des efforts de votre

Union comme des résultats qu'elle a, d'ores et déjà, obtenus ; tenant, d'autre part, à vous manifester l'intérêt que je porte, personnellement, à votre action, je vous demande la permission de me faire représenter auprès de vous par mon excellent collaborateur, M. Guillermond, inspecteur principal de l'Exploitation, à Valence.

Veuillez agréer...

Eug. Mugniot.

Lettre de la Chambre de Commerce de Lyon :

Lyon, 17/12 1929.

... Je suis très heureux d'avoir pu contribuer, pour ma modeste part, au grand succès de cette journée.

Veuillez agréer...

Louis Pradel,

Président de la Chambre de Commerce de Lyon

Lettre de M. Paul BALMER, président de l'Association Suisse pour la navigation du Rhône au Rhin.

De Genève, 12/12 1929.

Vous me voyez parfaitement heureux du succès remporté par la Journée de Valence.

Par le concours des participants, par le bel entrain de tous, par les déclarations décisives qui y furent recueillies, elle constitue l'un des plus magnifiques résultats de propagande obtenus jusqu'ici.

Vous pouvez en garder l'orgueil, car vous fûtes le bon ouvrier de cette manifestation à laquelle mes amis et moi étions particulièrement heureux de pouvoir nous associer.

Grand privilège, en vérité !

Je ferai part aux divers comités des sections constituées de notre association, des bonnes perspectives qui s'annoncent.

Paul Balmer

Lettre de M. John ALBARET, maire de Genève.

Je regrette de ne vous avoir pas revu avant mon départ de Valence. J'aurais aimé vous remercier encore du résultat obtenu de cette journée du Rhône... Des moments comme ceux-là sont vraiment encourageants. Ils justifient tous les espoirs.

Veuillez bien croire que je suis entièrement acquis à votre action et que je ferai tous mes efforts pour la soutenir à Genève et en Suisse.

Agrérez...

John Albaret.

Lettre de M Antoine BRON, député, ancien Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève — 18 décembre 1929.

Que je vous remercie encore pour votre si aimable réception de dimanche dernier et que je vous félicite à nouveau pour le magnifique succès de ce IV^e Congrès.

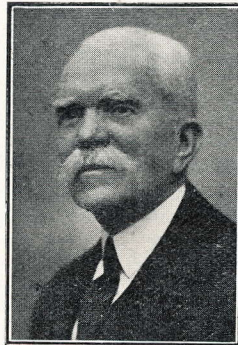
Lettre de M. Camille MOREL, directeur de la revue « Des Canaux ! des Bateaux !, de Genève, 31/12 1929.

... Les nombreux articles relatifs à la « Journée de Valence », publiés par la Presse, prouvent combien cette initiative a été heureuse et couronnée de succès.

Compte-rendu sommaire

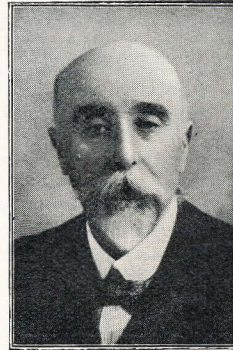
RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 10 heures du matin, les congressistes furent reçus dans la grande salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, par M. le Dr Calvet, adjoint au Maire, remplaçant M. Algoud, Maire, empêché par un deuil récent. Il est assisté de MM. les adjoints Crumière, Pécherot et Viriville. M. le docteur Calvet souhaite la bienvenue aux Congressistes et rend hommage



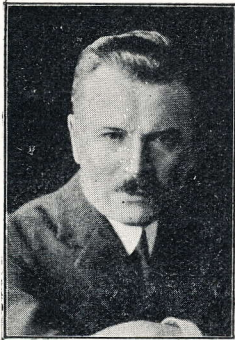
M. ALGOUD

Maire de Valence
Vice-Président de l'U. G. R.



et MM. le Dr CALVET, Adjoint et Président du S. I., et CRUMIERE, Adjoint, Membres de l'U. G. R. qui contribuèrent à la réussite de la « Journée du Rhône »

Photo Paul Jacquin, Valence.



M. le Dr CARLE, de Lyon
Président de l'U. G. R.
Vice-Président
de l'Automobile-Club du
Rhône et du Sud-Est



M. Gustave TOURSIER
Secrétaire général
fondateur de l'U. G. R.

Photo Paul Jacquin, Valence

à la Chambre de Commerce et au Syndicat d'Initiative pour la collaboration qu'ils ont apportée, avec la Ville de Valence, à l'Union des Rhodaniens en vue de cette journée de travail « qui, dit-il, a tant d'importance pour les intérêts, non seulement de la région, mais encore de la France entière. Valence était heureuse de servir l'esprit rhodanien qui est avant tout « solidarité ».

Le docteur Carle, président de l'U. G. R. répondit en remerciant le docteur Calvet, la municipalité valentinoise, les Chambres de commerce et d'agriculture, le Syndicat d'Initiative de l'hospitalité accordée aux Rhodaniens.

« Vous reprenez, dit-il, les grandes traditions de votre ville qui, dans le passé, fut un des relais de la vallée du Rhône. Notre fleuve, ne l'oublions pas, a été, est et sera toujours une artère de la civilisation et de la vie économique. Que cette journée marque donc la volonté des rhodaniens de recommencer à tenir leurs réunions régulières et transformons cette journée des intérêts et des aménagements du Rhône en quatrième congrès rhodanien ».

La réception de la municipalité ayant pris fin, les congressistes se rendirent à l'annexe de l'Hôtel de Ville où devaient se tenir les séances de travail.

SEANCE DU MATIN

A 10 h. ½ précises commença la séance du Congrès consacrée à l'examen de la question de la navigation de plaisance sur le Rhône. M. le Dr Carle préside, assisté de MM. Toursier, Dr Calvet et Paul Cuminal.

Le président ouvrit les travaux par une brève allocution, au cours de laquelle il fit le point et résuma en toute clarté ce qui avait été fait dans les précédents congrès de Lyon, d'Avignon et de Genève. Il rappelle que M. Toursier a fait voter à Genève une motion visant la création de petits ports d'accostage le long du Rhône et que, personnellement, il fit également adopter en vœu en faveur de l'étude de toutes les formes d'hydro-glisseurs possibles sur le Rhône. « Enfin, ajoute-t-il, deux d'entre vous, Messieurs, soulevant un peu cette déficience de la question touristique, avaient émis le vœu que, dans un prochain congrès, il fut accordé quelques instants à cette question et aux autres moyens de développer la navigation de plaisance. C'est ce vœu que vous réalisez aujourd'hui, et, pour ne pas retarder plus longtemps la discussion, je donne la parole à M. Toursier. »

« Donner une large vitalité au Rhône par la navigation sportive et de plaisance, dit M. Toursier, c'est assurer la fortune des riverains, la joie des touristes ; c'est aider à atteindre toutes les ambitions que l'on est en droit d'attendre du fleuve. C'est pour cela, Messieurs, que nous vous avons invités à venir ici ce matin, afin de fonder les efforts dispersés de vos groupements et organisations diversement spécialisés, dans un effort général, supérieur et réalisateur. Cette inter et super fédération, cette académie polytechnique qu'est l'U. G. R. ceci dit, sera mieux comprise de tous. Aussi

faisons-nous appel aux groupements et aux personnes qui ne font pas encore partie de notre Union, pour qu'ils s'y fassent inscrire sans retard, car l'action doit être constante et soutenue ; et puis nous poursuivons d'autres buts : l'émulation rhodanienne par la solidarité qui a déjà donné de très beaux résultats et qui en promet de plus beaux encore.

Dans nos trois premiers Congrès, on a beaucoup et précieusement parlé : nous allons tâcher de recueillir aujourd'hui, avec votre collaboration, les fruits qui découlent de ces congrès. Le moment est aux réalisations et non plus aux discours nouveaux, qui seraient des rêdites.

Il est désirable que nous réalisions, au plus tôt, la navigation touristique sur le Rhône, par les moyens dont on peut disposer pratiquement en ce moment, quitte à retenir les perfectionnements que le progrès nous apportera ensuite. Sinon nous risquerions d'attendre longtemps encore de voir de l'activité sur notre fleuve. Nous avons le devoir de le faire connaître beaucoup, et ce sera là aussi un appoint aux réalisations plus sérieuses. Etudions donc ensemble ces moyens de réalisations, pour lesquels je propose la création d'un consortium financé par les organismes spécialement qualifiés des pays du Rhône. La coordination des efforts de ces organismes, des riverains, des associations sportives et touristiques mettra enfin en valeur la fortune des pays du Rhône ».

Le docteur CARLE reprit alors la parole en posant les problèmes devant faire l'objet de la discussion : Y a-t-il intérêt à reprendre la navigation de tourisme sur le Rhône ? Si oui, comment la rétablir ? Modalités : sport et tourisme ; consortium à créer dans cette éventualité ; ports de relâche sur le Rhône. etc... etc...

M. Paul CUMINAL insista sur l'urgence de préparer par la navigation touristique et sportive tant privée que publique ou industrielle, l'union des cités rhodaniennes situées sur le fleuve et ses affluents.

MM. LONGEPIED et CONDEMINÉ engagèrent un débat sur la convenance d'user des hydro-glisseurs pour la navigation sportive.

A cette occasion M. ALBARET, maire de Genève, demanda que les aménagements concernant la force hydro-électrique eussent la priorité sur le trafic par hydro-glisseurs, quand il s'agira d'établir des barrages sur le fleuve.

Le docteur CARLE demanda qu'on s'en tienne à la ques-



M. Paul CUMINAL,
Vice-Président de l'U. G. R.



Quelques Congressistes de la « JOURNÉE DU RHÔNE », à Valence, sortant de la grande Salle de l'Hôtel de Ville, après la séance du matin.

Cliché Paul JACQUIN.

Au 1^{er} rang : MM. Moch, député ; Dr. Carle, Président de l'U. G. R. ; Paul Balmer, de Genève ; Maspoli, de Lyon. — *Au 2^e rang* : MM. Gustave Tournier, fondateur de l'U. G. R. et organisateur de ce Congrès ; Jean Deydier, Président de l'Automobile Club du Rhône et du Sud-Est ; Henri Jaboulet, Vice-président de la Chambre de Commerce. — *Au 3^e rang, de gauche à droite* : M. Ferlay, Conseiller Général, puis, à droite : MM. Brou, ancien président du Conseil d'Etat, et député de Genève ; Peney, Maire des Eaux-Vives ; X... — *A l'arrière plan, de gauche à droite* : Pécherot et Docteur Calvet, Adjoint au Maire de Valence ; Condemine, de Lyon ; Paul Cuminal, de Lyon ; Docteur Hygonnet, d'Avignon ; Longepied, de Paris ; Bernard Sarrazin, de Lyon.

Assistaient également à cette « Journée du Rhône », notamment : MM. les Sénateurs Perdrix, Lisbonne, Méjan, Chanal, Pavin de la Farge, Dr Rolland, etc., sénateurs ; MM. Largier, Brunet, Gros, Vallette-Viallard, députés, etc. (voir d'autre part).

tion de principe : savoir concilier au mieux la navigation et l'aménagement hydro-électrique. Toutefois, le comte de Lambert, dit M. LONGEPIED, s'engage à mettre prochainement trois hydroglisseurs en service. Il souligne éloquemment les beautés de la Vallée du Rhône, fournit une puissante documentation sur l'utilisation des hydroglisseurs dont le coût de transport relativement peu élevé (1,50 le kilomètre) permettra la vulgarisation du Tourisme sur le Rhône.

Le Secrétaire de la **Chambre Syndicale Française des Agences de Voyages**, venu spécialement de Paris, assure l'U. G. R. du parfait concours des bureaux de voyages du monde entier pour amener une clientèle riche sur le Rhône.

Le docteur CROZAT, de Givors, conseiller général du Rhône, trouve les prix de cette locomotion trop chers, et préconise le retour aux bateaux à vapeur. Et il demande s'il ne serait pas possible d'installer le long du fleuve des services de location de petits bateaux, (genre canadiens et autres).

Le Président de la **Fédération du Sud-Est des sociétés d'aviron** voit à cette question un obstacle presque insurmontable : c'est que des mains inexpertes et malhabiles à conduire ces frères embarquations ne tarderaient pas, en peu de temps, de détériorer ce matériel qui coûte fort cher et dont le prix de la location ne parviendrait même pas à en assurer le remplacement.

M. TOURSIER déclare que ce genre de navigation a conquis

beaucoup de gens. Il signale que cette année dernière, le Rhône a été sillonné par plus de deux cents petits bateaux descendant de Lyon à la mer.

Il faudrait, dit-il, que toutes les sociétés nautiques possèdent au moins un « canoë » ; elles pourraient se procurer des subsides à cet effet, car le sport-tourisme de ce genre est à encourager chez les Français.

M. le sénateur MEJAN, du Gard, donne en exemple les nombreux étrangers qui descendent le fleuve en canoë. « Lors du voyage que fit M. le Ministre Forgeot, pour étudier l'Aménagement du Rhône, nous vîmes de nombreuses embarcations de ce genre, et cela confirme que l'on doit faire quelque chose pour encourager ce sport sur le Rhône.



M. le Sénateur Louis MEJAN

(photo de Henri Martinie)

M. Paul BARLATIER, délégué de l'Automobile-Club et de la Chambre d'Industrie touristique de Marseille, croit que l'effort des rhodaniens doit se porter du côté de l'organisa-



(de gauche à droite) — M. MALIZARD, président ; MM. Henri JABOULET et CHANCEL, vice-présidents ; GEORGE, secrétaire, et BASSET, trésorier de la Chambre de Commerce de la Drôme qui appuya et aida l'U. G. R. dans la réalisation de « la Journée de l'Aménagement et des Intérêts du Rhône » (V^e Congrès du Rhône).

Membres de l'U. G. R., les dirigeants et les membres de la Chambre de Commerce de Valence comprirent l'importance de cette Assemblée des Rhodaniens, qui fut inspirée à la suite de lettres remarquables écrites par M. le Président MALIZARD au nom de sa Compagnie, pour défendre la Navigation fluviale.

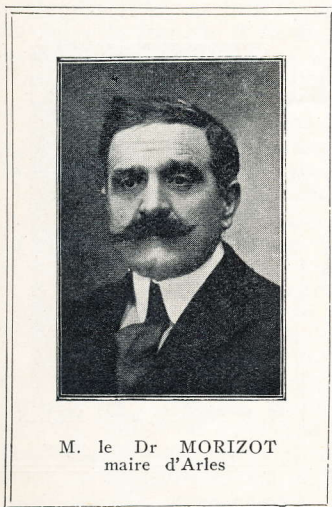
Photos Paul Jacquin, de Valence, et Lang, de Montélimar.

tion d'épreuves nautiques sportives avec des hydro-glisseurs, des canots automobiles et toutes les formes d'appareils nautiques adaptés au goût et aux besoins du public. « Si vous arriviez à créer une « Coupe du Rhône » annuelle, je suis persuadé, dit-il, que vous stimuleriez le zèle des inventeurs, et qu'une telle réclame étant ainsi faite au Rhône, le reste suivrait, exactement de la même façon que cela s'est produit pour le sport automobile qui a permis d'organiser, par la suite, les transports en commun. (Applaudissements).

Ainsi arrivera avec le progrès résultant de ces manifestations, la possibilité d'obtenir par la suite des prix meilleurs pour les passagers.

M. Bernard SARRAZIN, mandataire de M. Thévenin, ingénieur-conseil, ancien directeur des services de la navigation du Rhône, défend le rapport de ce dernier sur les grosses unités (genre « Gladiateur » ou « Ville de Lyon »).

Le docteur CARLE dit qu'il faut se lancer sans tarder dans la voie de l'étude et des essais des hydro-glisseurs. « Il faut faire, dit-il, des essais le plus tôt possible. Nous serons toujours à temps, si l'on apporte ensuite quelque chose de mieux, de prendre ce mieux. Je suis, d'autre part, d'avis de faire l'an prochain, à l'occasion du Congrès d'Arles, ces démonstrations, ces courses, dont a parlé M. Barlatier.



M. le Dr MORIZOT
maire d'Arles

M. AYMARD, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône, se déclare entièrement de cet avis. Il ajoute, comme représentant la Chambre d'Industrie Touristique de Lyon, que celle-ci versera une subvention pour un service donnant toutes garanties.

M. le Dr MORIZOT, Maire d'Arles, tient à adresser des remerciements pour l'idée émise tout à l'heure, d'organiser une épreuve à Arles, à l'occasion de la prochaine Fête du Rhône, et déclare que la Municipalité arlésienne prêtera son entier concours.

Le Président remercie M. Aymard et M. le Dr Morisot. M. le Dr CALVET, déclare à son tour, qu'après Arles, la ville de Valence fera la Fête du Rhône de l'U. G. R. en 1931 et qu'il prend le même engagement que M. Morisot.

M. TOURSIER proposa la conclusion pratique : la création d'un consortium financé par les collectivités rhodaniennes, de favoriser la navigation sportive et touristique sur le grand fleuve.

Après diverses interventions, parmi lesquelles on remarqua celle de M. le Procureur général LOUBAT, ancien maire de Saint-Rambert d'Albon, la séance fut levée.

Les vœux suivants avaient été adoptés : Ne pas reprendre la navigation par grosses unités, en raison des difficultés financières ; favoriser l'usage des hydro-glisseurs ; constitution du consortium.

— 0 —

GRANDE SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'Aménagement du Rhône

Nous rappelons à nos lecteurs que ces comptes rendus ne sont que très sommaires, et que les actes in-extenso de ce Congrès vont être publiés à part, en un volume illustré et documenté de cartes géographiques et de graphiques. En souscription : 15 francs.

A 14 h. 30, dans la grande salle des Fêtes, devant un public attentif et très nombreux, s'est tenu la deuxième séance du Congrès. Sur la scène tapissée de cartes et de graphiques mis aimablement à la disposition du Congrès par la Chambre de Commerce de Marseille, ont pris place : M. Léon Perrier, président, ayant à sa droite MM. le Dr Carle, président de l'U. G. R. et G. Tournier, secrétaire général ; à sa gauche, M. Pradel, président de la Chambre de Commerce de Lyon et M. le Dr Calvet, adjoint, représentant M. le Maire empêché. Derrière eux prennent place M. le Préfet de la Drôme, M. Perdrix, sénateur de la Drôme, M. Méjean, sénateur du Gard, M. Genebrier, préfet de la Loire, M. Coignet, président honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon, M. Malizard, président de la Chambre de Commerce de Valence, M. Chanal, sénateur de l'Ain, M. Albaret, maire de Genève, M. Brenier, directeur général de la Chambre de Commerce de Marseille, M. Balmer, président de l'Association Suisse de la navigation du Rhône au Rhin, M. Lefèvre,

Les éminents Conférenciers de la grande séance de la « Journée de l'Aménagement du Rhône » qui eurent le grand honneur, et la joie, de faire l'unité de vue Rhodanienne



(de droite à gauche). — M. Louis PRADEL, Président de la Chambre de Commerce de Lyon. — M. Henri BRENIER, directeur général des Services de la Chambre de Commerce de Marseille. — M. Paul BALMER, Président de la Section genevoise de l'Association suisse pour l'Aménagement du Rhône au Rhin. — M. Jos. LEFEVRE, Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Provence. — M. Léon PERRIER, tous membres de l'U. G. R.

Photos : G. Arlaud, Julien, Paul Jacquin.

président de la Chambre régionale d'Agriculture de Provence, M. Roux, président de la Chambre d'Agriculture de la Drôme, M. Moch, député de la Drôme, MM. Crumière et Pêcherot, adjoints au maire de Valence, Pelletier, sénateur de Saône-et-Loire, Villers-Desmeserets, préfet de Saône-et-Loire.

M. le Dr CALVET, au nom de la Ville de Valence, prend la parole. Après avoir payé à l'Union générale des Rhodaniens un juste tribut de gratitude, il en retraça le rôle.

« L'esprit rhodanien n'est pas un vain mot, dit-il. Cet esprit rhodanien a été dégagé, concrétisé par un homme à la pensée généreuse, l'animateur de cette journée. J'ai nommé M. Gustave Toursier, secrétaire, créateur de l'Union Générale des Rhodaniens ».

L'U. G. R. s'est donnée pour mission de créer et « de développer la fraternisation entre les villes, les régions et les populations rhodaniennes, d'exalter et de soutenir l'esprit rhodanien dans tout ce qui peut toucher aux idées, aux créations les plus généreuses, aux réalisations et aux intérêts de toutes sortes des pays rhodaniens ».

Et M. Calvet fait l'historique de l'U. G. R. et de la « Fête du Rhône » et dit : « Non seulement les Fêtes du Rhône allaient se perpétuer, mais elles devaient être l'occasion de congrès intéressants toutes les branches de l'activité régionale : arts, littérature, poésie, musique, apprentissage, et productions de toutes sortes, tourisme routier et nautique.

C'est ainsi qu'eurent lieu les manifestations de plus en plus grandioses de Lyon, Avignon, Genève, et que se dérouleront, à leur échelle, sans doute un peu plus modestes, en 1930 et 1931, celles d'Arles et de Valence ».

M. le Dr Calvet remercie le Dr Carle, président de l'U. G. R., la Presse, les membres des Chambres de Commerce et d'Agriculture, des Chambres Touristiques et des Syndicats d'initiative, MM. les Maires, les Conseillers généraux, les parlementaires, M. Bilange, préfet de la Drôme. Et il remercie MM. les conférenciers Pradel, président de la Chambre de Commerce de Lyon, Henri Brenier, directeur général de la Chambre de Commerce de Marseille, Paul Balmer, président de l'Association suisse Rhône-Rhin ; Lefèvre, président de la Chambre régionale d'Agriculture de Provence, des lumières qu'ils apportent avec une si belle foi dans cette assemblée. Et enfin il remercie particulièrement M. Léon

Perrier, président de la Commission pour l'Aménagement du Rhône, « un voisin Tournonnais en qui nous mettons nos espoirs de réalisation ».

M. le Dr Calvet lit la lettre que M. Herriot a adressée à M. le Maire de Valence :

« Mon cher Collègue,

« Vous avez appris que la Chambre a décidé de siéger dimanche. Il me sera donc impossible de me trouver à Valence. Je vous prie de m'en excuser auprès de vos concitoyens, de leur dire qu'ils peuvent compter sur ma vigilance et mon dévouement à leurs intérêts.


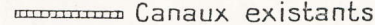

Bien à vous.

Herriot ».



Et le Dr Calvet exprime le regret de tous, de son absence. « Mais cette assemblée, dit-il, reste sous le haut patronage de M. le Président Herriot, et je passe la présidence de cette réunion au Dr Carle, le brillant président de l'U.G.R.

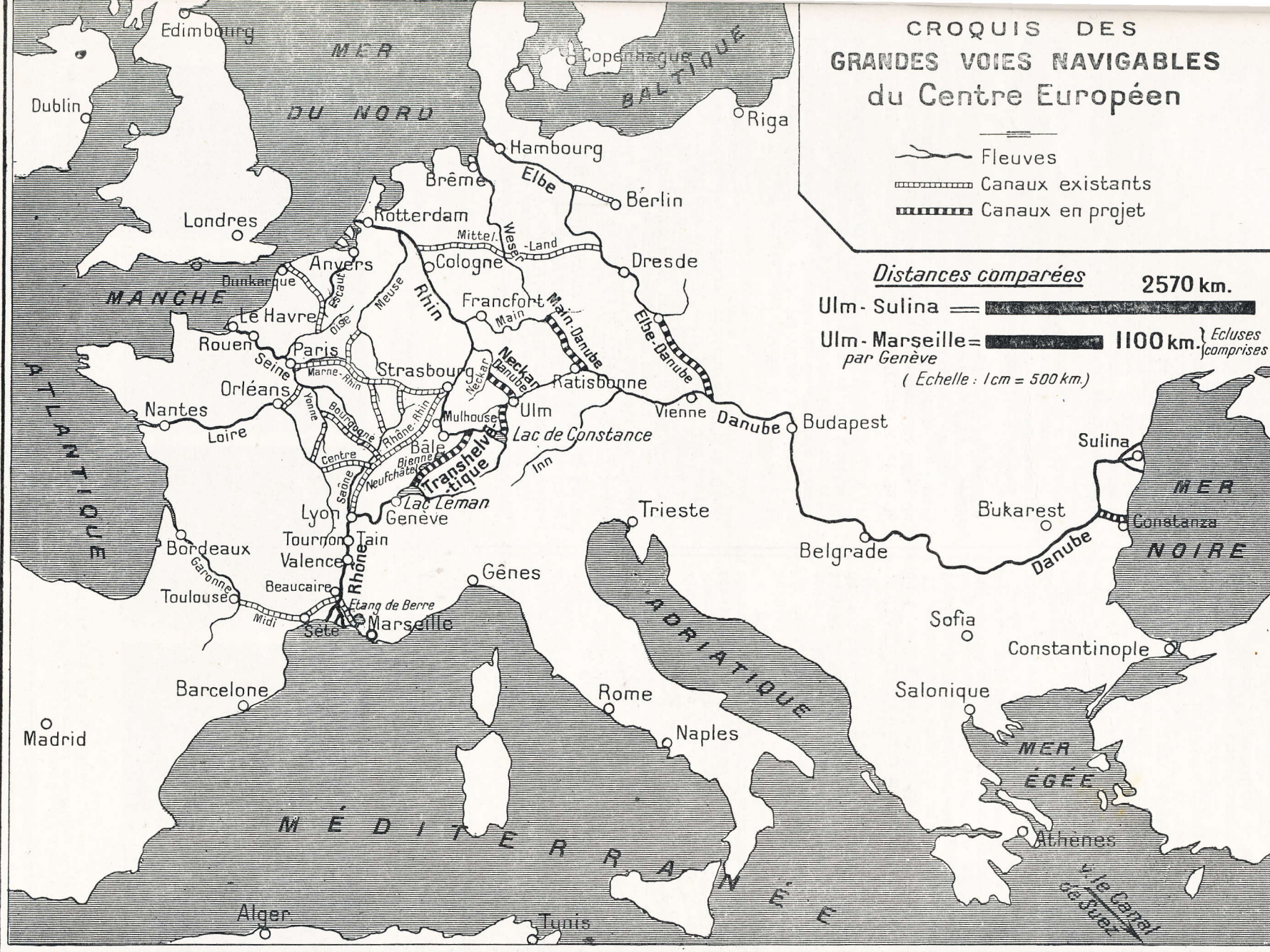
Le Dr CARLE excuse M. Archimbaud député et président du Conseil général et M. Boissonnas, Président du Conseil d'Etat de Genève empêchés et exprime son regret infini de l'absence de M. Herriot, qui eût apporté dans la question qui nous intéresse, le plus précieux appui. Par son passé il eût été qualifié pour nous apporter son point de vue, ayant pris jusqu'ici une part très active, comme représentant de la ville de Lyon, à l'étude de toutes les questions relatives au Rhône. Il rappelle que c'est grâce à M. Herriot, qu'en 1911 s'est tenu le Congrès de la Navigation, où fut émis le premier vœu intéressant l'aménagement du Rhône ; que c'est encore en 1914, sous la Présidence de M. Pradel, qu'on a créé le congrès de l'Aménagement du Rhône, qui a été le point de départ d'une étude sérieuse de cet aménagement ; qu'en 1918, la Commission interdépartementale nommée à cet effet s'est réunie à Lyon, puis ensuite en 1919. Le tout aboutit à la loi de 1921. Le Dr Carle dit qu'il ne faut pas oublier que, en 1929, M. Forgeot, ministre des Travaux publics nous fit une visite et que M. Pradel lui montra tout ce qui pouvait être intéressant au point de vue de l'Aménagement du Rhône. Tout récemment, dit-il, je lisais dans « Le Petit Provençal », un article de M Herriot, qui concluait par cette phrase : « Mais nous ne saurions aboutir sans le concours résolu, je veux dire enthousiaste, de l'opinion ».

CROQUIS DES GRANDES VOIES NAVIGABLES du Centre Européen

-  Fleuves
-  Canaux existants
-  Canaux en projet



Distances comparées 2570 km.

Ulm - Sulina =  2570 km.
 Ulm - Marseille =  1100 km. } *Ecluses comprises*
par Genève
 (Echelle : 1 cm = 500 km.)



H. Brenier, Inv.

E. Fonné

Port-Saïd - Strasbourg *Distances comparées* (Echelle : 1 cm = 500 km.)
 par Gibraltar - Rotterdam =  6792 km.
 par Marseille et le Rhône =  3838 km. (Ecluses comprises)

L'EUROPE FLUVIAL : Comparaison justifiant l'intérêt national de l'Aménagement du Rhône pour la Navigation Marseille, Lyon, Genève

Le Dr Carle remercie les dirigeants qui, dans l'ordre économique et social, ont bien voulu assister à cette séance : C'est une preuve, dit-il, de l'intérêt qu'ils veulent bien accorder à notre Union Générale des Rhodaniens ».

Le Dr Carle passe la présidence de ce Congrès à M. Léon Perrier qui, affirme-t-il, par son action dans le passé est mieux qualifié pour nous guider ».

M. LÉON PERRIER prend la présidence et donne la parole à M. Henri BRENIER, directeur général des services de la Chambre de Commerce de Marseille.

A l'aide de grandes cartes géographiques et de graphiques comparatifs, M. Henri Brenier démontre, avec un grand succès les avantages qu'apportera l'Aménagement du Rhône à notre pays. Il démontre que la voie la plus courte pour atteindre l'Europe Centrale, c'est le Rhône. M. Brenier fait l'histoire de la percée du tunnel du Rove et de l'aména-

M. Brenier fait la comparaison entre le tonnage fait par les ports du nord : Rotterdam, Hambourg et Anvers : au total 80.000.000 de tonnes en 1927, pour 8.800.000 à Marseille et 8.600.000 tonnes à Gênes. Le jour où le Rhône verra les conditions de sa navigation améliorées, le port de Marseille et la Vallée du Rhône connaîtront la prospérité.

« Pendant que nous parlons, dit M. Brenier, les Allemands agissent. Ils sont en train d'aménager les communications entre la vallée du Rhin, essentiellement industrielle, et celle du Danube essentiellement agricole ; ils reprennent pour cela le vieux canal du roi Louis de Bavière construit en 1846. Ils pourront par conséquent, procéder à un échange naturel des produits différents de ces vallées ; mais il y a autre chose. Le jour où ces travaux seront terminés, que se passera-t-il ? En réalité tout l'occident, c'est-à-dire les Amériques du Nord et du Sud, l'Afrique occidentale viendra à Rotterdam et toute l'Asie, sortant par le Canal de Suez



Tranchée de Gignac (Canal de Marseille au Rhône)

gement des étangs de Berre, de Caronte, du canal de Marseille au Rhône, « commencement du grand œuvre de l'Aménagement total du Rhône ».

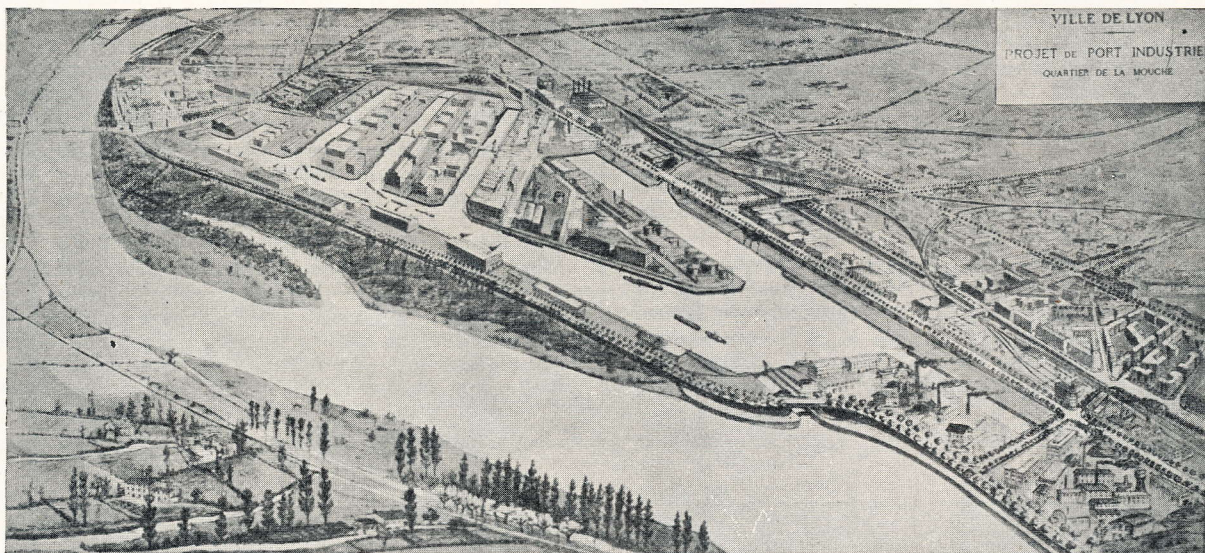
« L'ouverture de l'Etang de Berre à la navigation maritime, apportera à notre grand port méditerranéen, une partie du trafic de Rotterdam. Le Rhône est la voie de pénétration toute indiquée vers toute la France d'abord, toute l'Europe Centrale ensuite ; il apportera d'autre part à Marseille, le frêt lourd de retour provenant de la métallurgie du Centre, des potasses d'Alsace, etc... Trente millions de tonnes transitent annuellement par Suez, si on y ajoute les grains de la Russie méridionale, les minerais du Caucase, le manganèse du Sud Atlas, les pyrites d'Espagne, les phosphates de l'Afrique du Nord, les pétroles d'Orient, formeront un aliment magnifique au trafic de Marseille vers l'Europe entière tout au long de la Vallée du Rhône.

passera non pas par Sulina, mais par Constantza, parce que l'embouchure du Danube est très difficile à la navigation et que, depuis 1846, les Allemands et les Roumains sont d'accord, pour construire un canal entre le Danube et Constantza, de façon à supprimer les difficultés que présente l'embouchure de ce fleuve. (voir la carte ci-jointe).

« Une énorme partie du flot commercial formidable de l'Asie passera par Constantza. Il se créera là une énorme rue d'eau (Wasser Strasse), et une activité économique formidable. Si nous ne nous occupons pas de nous relier par une transversale à cette voie d'eau transversale européenne, nous serons mis de côté complètement.

Il est donc indispensable d'améliorer les conditions de la navigation dans la vallée du Rhône ».

M. Henri Brenier remporte un gros succès.



LE FUTUR PORT FLUVIAL DE LA MOUCHE, A LYON
Projet de M. Chalumeau, Ingénieur en chef de la Ville de Lyon

LYON, ARRIERE-PORT DE MARSEILLE AVANT-PORT DE GENEVE

M. PRADEL, président de la Chambre de Commerce de Lyon, souligne les avantages de la collaboration du fleuve et du rail auxquels s'ajoutent maintenant l'air et la route. Il fait l'historique des progrès des conditions de la navigation sur le Rhône, il félicite M. Perrier de la vigoureuse impulsion qu'il donne aux travaux de la Commission qu'il préside.

« Lyon, carrefour naturel de l'Europe Occidentale, est appelé à jouer le rôle important d'entrepôt. Tous les organismes officiels et économiques de la grande ville l'ont toujours compris et ont fait un gros effort pour l'aménagement du port Rambaud, effort qui va se poursuivre suivant un vaste programme. Il est nécessaire que l'aménagement du canal du Rhône au Rhin, et surtout celui du Rhône, soient réalisés, pour que cette œuvre ne soit pas vaine ».

« En invitant le Président de la Chambre de Commerce de Lyon à prendre la parole à cette réunion, vous avez voulu souligner, dit M. Pradel, l'intérêt que notre Compagnie a porté de tous temps à la navigation du Rhône ». Et M. le Président Pradel fait l'historique de l'activité incessante de la Chambre de Commerce de Lyon, de son action en faveur de la navigation fluviale, et de l'aménagement du Rhône. Ce fut l'origine de l'Office des Transports. Le premier projet qui fut présenté par les Ponts et Chaussées comportait la création d'un canal latéral complètement séparé du lit du Rhône.

« Un peu plus tard, l'Office des Transports ouvrit un concours, en vue de solliciter les initiatives privées pour étudier les projets d'amélioration de toutes sortes pour la navigation entre Lyon et Arles. Le programme était très large, puisque cette amélioration pouvait être envisagée, disons-nous, soit par un canal latéral, soit par un canal mixte de navigation et de force motrice, soit par toute combinaison des deux systèmes. Nous n'avions donc aucun parti pris, cherchant seulement l'intérêt général par une étude aussi approfondie que possible.

...« Ce qui intéresse tout particulièrement notre cité lyonnaise : c'est la construction d'un grand port sur la rive

gauche du Rhône, avec un canal de ceinture pour mettre ce port en communication avec le haut Rhône... Cette création se justifie donc pleinement, surtout si l'on considère le rôle que la nature attribue à Lyon comme **Carrefour Fluvial**. Impossible de rêver une situation géographique plus favorable : notre ville, au confluent de la Saône et du Rhône, se trouve dans des conditions incomparables pour devenir le point de passage obligé du trafic fluvial qui ne peut

que se développer constamment.... Trois directions s'ouvrent devant nous : la région parisienne, Strasbourg, Genève... »



M. CHALUMEAU
Ingénieur en chef de la Ville
de Lyon
membre du Conseil de l'U. G. R.

photo Bioletto

M. Pradel dit « que la Chambre de Commerce de Lyon a déjà réalisé un progrès sensible par l'établissement du Port Rambaud sur la Saône, dont elle est concessionnaire, et qu'elle a accompli cette œuvre avec l'aide de la Municipalité et du Maire de Lyon — qui, lorsque les intérêts municipaux sont en jeu, sait voir grand et porter ses regards vers l'avenir. »

Plus loin, M. Pradel s'exprime ainsi : « L'Aménagement du haut Rhône, en effet se trouve compris dans le programme de la Société nationale du Rhône. Nous disons même, qu'aux yeux de la Suisse, il en constitue un des éléments essentiels. Nos voisins sont orientés vers la Mer du Nord par le Rhin, vers la Méditerranée par le Rhône. Ils attachent une grande importance à ce que leurs communications soient assurées avec ces deux mers, de manière à faciliter leurs importations de matières lourdes, dont le transport doit s'effectuer de préférence par voie d'eau. Ils y voient un gage de leur indépendance... »

M. Edouard HERRIOT

et l'Aménagement du Rhône



Photo Marc TULLY

M. le Président Edouard HERRIOT
Maire de la Capitale des Pays Rhodaniens

Voici quelques paroles de M. HERRIOT, à l'Assemblée générale de l'U. G. R., le 8 mai 1927 :

« Je suis venu vous dire que Lyon serait toujours prêt à toute tentative d'importance régionale. Depuis 22 ans que je siége ici, j'ai essayé de comprendre et de montrer que le Rhône est un lien magnifique entre des régions bien différentes de climat, d'aspect, de productions, et j'ai toujours protesté contre le parti insuffisant qu'on ait su tirer de cette voie de communication admirable. J'ai été frappé de plus en plus que nous ayons laissé atténuer la gloire ancienne du Rhône. Il a été la grande voie de civilisation, de pénétration, comme il a été le grand moyen de diffusion des idées, des croyances..... »

« Le Rhône a un grand passé. Nous l'avons laissé un peu périr, pour des raisons diverses. La principale est la conséquence du déboisement qui a appauvri les rivières alimentant le Rhône autrefois gorgé d'eau. TOUT CE QUI POURRA SERVIR LA CAUSE DU RHONE, JE L'ENCOURAGERAI..... »

Dans « Le Petit Provençal » : « Nous ne pourrions aboutir sans le concours résolu, je veux dire enthousiaste de l'opinion » (il s'agissait de l'Aménagement du Rhône).

M. PRADEL, Président de la Chambre de Commerce de Lyon, à la Journée de l'Aménagement du Rhône, à Valence, le 8 décembre, au sujet du Port Rambaud (Aménagement du Rhône), dit : « que la Chambre de Commerce de Lyon a accompli cette œuvre avec l'aide de la Municipalité et du Maire de Lyon — qui sait voir grand et porter ses regards vers l'avenir. »

M. le Dr CARLE, ce même jour, rappelait : « que c'est grâce à M. Herriot, qu'en 1911 s'est tenu le Congrès de la Navigation, où fut émis le premier vœu intéressant l'Aménagement du Rhône ; que c'est encore en 1914, sous la présidence de M. Pradel, qu'on a créé le Congrès de l'Aménagement du Rhône qui a été le point de départ d'une étude sérieuse de cet aménagement..... »

Avec le Rhône, tout reste à faire, puisqu'il n'est pas navigable entre Lyon et Genève. Il ne faut d'ailleurs pas nous dissimuler que cette partie de l'aménagement du fleuve pour la navigation comporte de grandes difficultés. Il est vrai qu'elles seront compensées, du moins au point de vue pécuniaire, par l'exploitation des forces hydro-électriques, d'autant plus facile à capter que le courant est plus rapide et le fleuve plus resserré.

« Mais les Suisses voient plus loin encore et ils projettent tout un canal transhelvétique qui doit établir une voie d'eau continue de Genève au Rhin. Ils envisagent même le jour où, par le Danube, ils seront en liaison avec la Mer Noire. En 1910, ils ont créé l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin. Son titre est un programme, selon le mot heureux de son président central, M. Paul Balmer, qui s'est fait en Suisse l'apôtre de la question du Rhône et que je suis heureux de saluer ici...

« L'œuvre que Marseille a réalisée par le tunnel du Rove, celle que fera naître à Lyon la Cie Nationale du Rhône par la création du grand port industriel, donnent à ces projets plus d'intérêt encore et d'actualité. Ils ne sont pas chimériques, ils font partie d'un même programme, de cette magnifique entreprise que constituera l'aménagement du Rhône.

« Les Suisses ont poussé très loin les études techniques et financières. D'une part, ils attachent à ce programme une grande importance, de l'autre, ils nous ont assez souvent donné l'exemple de leur ténacité, pour qu'il soit téméraire de considérer sa réalisation comme une chose impossible.

Telles sont, Messieurs, les raisons pour lesquelles la Chambre de Commerce de Lyon, fidèle à ses traditions, à son passé, à ses croyances dans la navigation fluviale, applaudit à la constitution prochaine de cette compagnie nationale du Rhône... Nous sommes prêts, vous n'en doutez pas, à lui apporter tout notre concours, aussi bien par notre contribution financière que par notre appui moral, parce que nous sommes bien convaincus de l'intérêt puissant qu'elle présente, non seulement pour notre ville, qui sera vraiment alors un **Carrefour fluvial**, mais aussi pour la région du Sud-Est et pour toute la France ».

LA SUISSE AU CARREFOUR DES GRANDS FLEUVES EUROPEENS

M. Paul Balmer, président de la section suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, porta les débats sur le plan international. Avec une vigoureuse éloquence que venaient parfois teinter, sans la troubler, des accents émouvants, il exposa la situation singulière de la Suisse, enclavée entre de puissants Etats, et qui s'ingénie, au prix d'efforts méritoires, à échapper à leur emprise, et plus particulièrement à celle de l'Allemagne. Nos bons amis helvétiques n'ont pas

oublié quelles terribles difficultés ils rencontrent, quelles concessions onéreuses et humiliantes ils durent accepter pendant la grande guerre, pour rendre moins précaire leur ravitaillement par l'Allemagne.

M. Balmer montra comment malgré son souci d'équilibre, l'économie de la Suisse est attirée dans l'orbite germanique, du fait particulièrement de l'aménagement du Rhin. Et cependant Genève, et même



Barrage et usine de Chancy-Pougny

Photo F.-H. Jullien, Genève

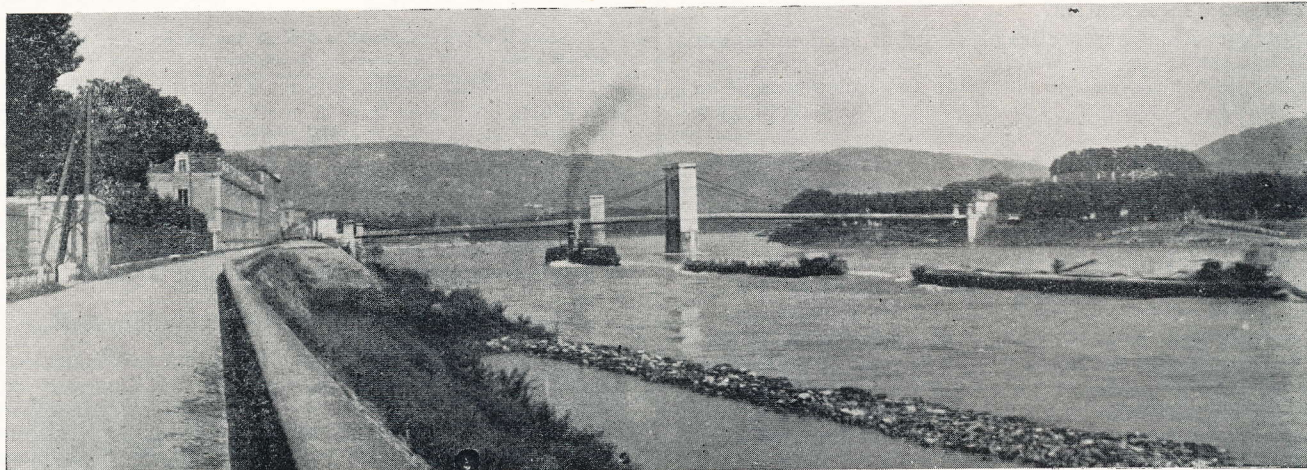
me Bâle, sont plus rapprochés de Marseille que de Rotterdam. Mais si le Rhône reste ce qu'il est, un fleuve impraticable et inutilisé, la Suisse, cédant à un phénomène de suction, analogue à celui que produirait un maelstrom, s'orientera vers des fins qui ne sont pas souhaitables pour nous Français.

L'Association Suisse pour la navigation du Rhône au Rhin ne vise rien moins qu'à réunir par une voie d'eau intérieure le grand canal transhelvétique, le Rhône au Rhin. Mais pour que ce canal n'ait pas pour conséquence fatale de placer Genève et la Suisse entière dans l'hinterland de Rotterdam et des ports allemands, il faut que le Rhône soit aménagé.

Et l'orateur, vivement applaudi, adjura la France de ne pas rester repliée sur elle-même et de faire en son temps ce que ses nobles destinées lui commandent.

LES INTERETS DE L'AGRICULTURE

M. Lefèvre, président de la Chambre d'Agriculture de Provence, précise les immenses avantages qui seront la conséquence de l'irrigation rationnelle des plaines provençales. L'eau souterraine est là ; l'énergie électrique captée



Le RHONE à Tournon-Tain. — Un train de bateaux

Cl. G. Toursier

tout au long du Rhône permettra le pompage, en diffusant la force motrice. Cette solution permettra de se soustraire à la construction trop onéreuse et sans doute impossible de canaux d'irrigation.

DISCOURS DE M. LEON PERRIER

M. Léon Perrier, sénateur de l'Isère, prit alors la parole avec l'autorité qui s'attache à son nom et au fait d'avoir été à l'origine du projet ; d'en avoir tenu les commandes alors qu'il suscitait, ce projet, beaucoup plus de détracteurs que de partisans.

Il fait, de sa voix incisive et précise, un saisissant tableau de ce qu'on peut appeler l'époque héroïque ; quand, en compagnie d'autres précurseurs tels que Gourju et Chambaud de La Bruyère, il allait de ville en ville, prêcher la bonne cause et galvaniser les bonnes volontés un peu somnolentes.

Le président de la Commission du Rhône, qui avait, au début de sa magistrale intervention, proposé d'adresser à M. Herriot, un télégramme l'assurant de l'affection et de la reconnaissance des populations Rhodaniennes, rappela comment se modifièrent après la guerre les données du grand dessein. Alors qu'auparavant l'utilisation du Rhône était considérée au point de vue de la navigation, la question de l'aménagement des forces mécaniques entra en ligne de compte. La campagne de propagande à laquelle nous faisons allusion plus haut, n'allait pas sans incident. Les forces adverses se heurtaient parfois rudement.

Ainsi, à Lyon, en 1918, où le danger que faisait courir au projet les concessions privées, se manifesta dans toute son ampleur. Enfin, après de nombreuses tergiversations, l'aménagement du Rhône trouva son expression législative dans la loi du 21 mai 1921. Elle prévoyait, comme on le sait, la création d'une compagnie nationale du Rhône, au capital actions de 360 millions fournis par diverses collectivités dont les départements riverains et aussi l'industrie privée. Un capital obligations neuf fois supérieur était prévu, dont l'intérêt serait garanti par l'Etat. Les départements devaient contribuer pour 90 millions au capital actions. En fait, 40 millions seulement furent souscrits et encore, sous des conditions draconiennes. C'était un quasi échec. Aussi, les travaux seront exécutés par tranches.

Les capitaux engagés recevront un intérêt garanti de 5 % et les super bénéfices seront attribués à un compte spécial qui permettra une nouvelle émission d'actions et ainsi de suite. L'électricité nécessaire à l'irrigation sera, d'autre part, fournie à des tarifs infimes, 1 centime ou 2 le kilowatt.

« Nous sommes à pied d'œuvre, a conclu l'orateur, tandis que les applaudissements crépitaient. 1930 verra s'exécuter les premiers travaux qui placeront le Rhône sous le joug.

« Mais au moment où cette difficulté et quelques autres d'ordre administratif, allaient être réglées, survint la crise financière. Les caisses vides, les promoteurs du grand projet durent, la rage au cœur, attendre de meilleurs jours. En 1928, le danger était écarté, mais quelle besogne en perspective ! Il fallut renouer les fils, reprendre les contacts, et ces longues négociations qu'un moment on avait pu croire conclues. Le comité d'études se réunit. Les statuts durent être modifiés, les calculs repris. C'est sur une dépense totale de 12 à 15 milliards qu'il faut tabler maintenant. Le nouveau capital actions de la Compagnie Nationale ne doit être versé que par étapes. Ainsi sera réalisé le vieux rêve millénaire qui avait déjà hanté les esprits de ces grands bâtisseurs que furent les Romains ».

L'ORDRE DU JOUR FINAL

L'ordre du jour suivant a été adopté :

Les représentants des collectivités et groupements de la Vallée du Rhône, réunis à Valence, le 8 décembre 1929, sur l'initiative de l'Union Rhodanienne, de la Ville de Valence, de la Chambre de commerce et du Syndicat d'initiative, sous la présidence de M. Léon Perrier, sénateur, ancien ministre, président de la Commission interdépartementale et du Comité d'études d'aménagement du Rhône.

Après avoir entendu les conférences de MM. Pradel, président de la Chambre de Commerce de Lyon ; Brenier, directeur général de la Chambre de Commerce de Marseille ; Lefèvre, président de la chambre régionale d'agriculture de Provence ; Balmer, président de la section genevoise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin et l'exposé de M. Léon Perrier, sénateur, président de la Commission interdépartementale et du Comité d'études pour l'aménagement du Rhône ;

Heureux d'apprendre que tous les départements riverains ont souscrit leur part du capital-actions de la Compagnie nationale du Rhône, en formation, se félicitent de l'accord complet intervenu au sein du Comité d'études du Rhône entre la section permanente de la commission interdépartementale, du département de la Seine et la ville de Paris et la Compagnie P. L. M., et le groupement des industriels et fournisseurs d'énergie, sur les textes nécessaires à la création de la société chargée de réaliser l'aménagement du

fleuve, au triple point de vue de la force hydraulique, de la navigation et de l'irrigation.

Approuvent sans réserve les principes et les données sur lesquels ces textes ont été établis et convaincus qu'un dernier effort de cohésion et de discipline des collecteurs de la Vallée du Rhône assurera l'aménagement si attendu des populations.

Invitent les Pouvoirs publics à faciliter toutes les mesures nécessaires à la création de la Compagnie nationale du Rhône qui, en réalisant l'aménagement de notre grand fleuve mondial, donnera à notre région et au pays une source nouvelle de transport et de richesse.

Avant de prononcer la clôture des travaux, M. le Président Perrier appelle M. MALOZON, vieux loup du Rhône qui compte 54 ans de présence au service de la navigation du fleuve à la Cie Générale de Navigation, et lui remet, au milieu des applaudissements de la salle, la médaille d'honneur de l'Union Générale des Rhodaniens.

Enfin, grâce au concours du Musée du Rhône, dont le siège est au château de Tournon, le public, en fin de séance, a revu sur l'écran cinématographique, les Fêtes du Rhône de Lyon et d'Avignon et des essais d'hydroglisseurs de Lambert sur la Seine et les remous impétueux du Rhône, de Lyon à Avignon.

EXPOSITION RHODANIEENNE

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Du 5 au 10 décembre 1929, dans le Hall de l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Valence, s'est tenu une exposition qui a reçu la visite du public et des écoles de la Ville.

Grâce à l'amabilité de la Chambre de Commerce de Marseille, de nombreuses photographies des sites les plus pittoresques du Rhône ont été exposés, depuis sa sortie du Lac Léman jusqu'à la mer. Venaient ensuite de splendides vues aériennes de Lyon, Valence, Avignon, Tarascon, Beaucaire, Arles et les vues du canal souterrain du Rove dont s'enorgueillissent avec juste titre nos ingénieurs et la Chambre de Commerce de Marseille qui en ont assuré l'exécution.

La Chambre de Commerce de Lyon avait bien voulu faire participer à cette exposition des vues du port Rambaud, destiné demain à être l'arrière port de Rotterdam et d'Anvers. MM. Chalumeau, ingénieur en chef de la Ville de Lyon et Michel Cuminal, architecte diplômé du Gouvernement, ont tenu à mettre sous les yeux du public leurs projets de navigation tels qu'ils la concevaient pour Lyon et pour le Rhône.

D'autre part, sur l'initiative de M. Toursier, le Musée du Rhône a bien voulu faire revivre aux riverains du Rhône, la navigation d'autrefois, avec son « grappin » et les longs chalands remplis de tonneaux de vin, de sacs, de charbon, d'acier et avec de nombreux et curieux objets rappelant la vie marinière d'autrefois. Enfin, M. de Lambert fit une exposition documentaire de ses hydroglisseurs.

BANQUET

Le soir, à l'Hôtel de la Croix d'Or, un dîner intime de 150 couverts réunissait les congressistes. Des toasts furent portés au Rhône, à ses rives pleines d'enchantement, dominées par les ruines de toute la féodalité et jalonnées par les plus beaux monuments de la Rome antique.

Les Toasts

Le Docteur Calvet adjoint au maire de Valence

Le Docteur Calvet, adjoint au maire de Valence, tressa à la gloire du Rhône la plus poétique guirlande que se puisse concevoir, donna rendez-vous pour 1931, à Valence, à tous les congressistes qui, par leurs applaudissements nourris, signifiaient leur acceptation joyeuse de venir alors dans sa belle ville, pour y célébrer la VI^e Fête du Rhône.

L'orateur termina en levant son verre à la beauté et à la prospérité des pays rhodaniens et de l'U. G. R.

Le Docteur Carle, président de l'U. G. R.

Le Dr Carle, après un prologue fort goûté sur de pittoresques mésaventures nautiques qui lui advinrent quelque part entre Lyon et Avignon, n'eût pas de peine à convaincre ses auditeurs que si les beautés du Rhône équivalaient largement pour ne pas dire plus, celles de son frère jumeau le Rhin, l'équipement touristique du premier n'était qu'embranchement.

M. Bron, ex-président du Conseil d'Etat de Genève

Décidément, il faut bien se convaincre d'une chose :

c'est que nos chers amis les Suisses romands ont entre autres vertus natives, celle de l'éloquence. M. Balmer l'avait montré dans la journée. M. Bron, ex - président du Conseil d'Etat de Genève, le prouva quelques heures après. Cet homme d'Etat, dont les vues profondes portent au-dessus des frontières, cet économiste exact, est aussi un poète raffiné et vivant, semble-t-il, dans l'intimité spirituelle des grands classiques de l'Antiquité. Il prodigua autre chose que des fleurs de rhétorique et sut trouver des accents émouvants pour avertir les Français que s'ils ne voulaient pas perdre



M. Antoine BRON

Photo F. H. JULIEN

la partie au profit de l'Allemagne, dont les bateaux sont aujourd'hui à Bâle et seront demain à Zurich, il fallait agir et vite.

M. Albaret, maire de Genève

M. Albaret, maire de Genève, prit à son tour la parole. Orateur calme et prudent, il exposa avec science et conscience la question capitale de la régularisation du Léman. C'est peut-être de la solution de cette épineuse question que dépend dans une grande part, le problème entier de l'aménagement du Rhône. Mais accepter que les variations du niveau du lac oscillent, comme le demande le gouvernement français, entre 60 centimètres au-dessous et 60 centimètres au dessus du plan d'eau moyen, ne va pas sans de graves inconvénients pour les riverains. Et cependant, l'acceptation de cette clause permettrait d'assurer la navigation sur le fleuve même aux plus basses eaux. Le lac jouant alors un rôle régulateur, le débit du fleuve à l'étiage se trouverait porté de 120 à 185 mètres cubes par seconde, et la puissance théorique de chute du Haut-Rhône passerait de 95 à 190 millions de kilowatts par ans.

Le problème était ardu à résoudre et les nombreux atermoiements que subissaient les négociations intercantoniales donnèrent beau jeu aux détracteurs du projet.

Or, M. Albaret affirma avec l'autorité d'un homme habitué à peser ses mots.

— Nous sommes, nous Suisses, à la veille de dire à la France : **nous voilà pleinement d'accord, nous acceptons vos conditions.**

Nous sommes prêts nous aussi !

Et M. Albanet termina en buvant à la France « notre mère cultuelle » à tous. (Nous regrettons de ne pouvoir donner le portrait de M. Albaret).

M. Moch, Député de la Drôme

Le jeune député de la Drôme, M. Moch, prononça une brillante allocution, où le technicien le disputait au dialecticien, l'un n'embarassant pas l'autre. Il montra qu'à la grande « balafre » fluviale qui traverse ou va traverser l'Europe, de l'Ouest à l'Est, du Rhin à la Mer Noire, il fallait ajouter une autre balafre, orientée Sud-Nord et que constitueraient le Rhin et le Rhône navigable.



M. Jules MOCH
député de la Drôme
Photo Paul JACQUIN

Dans l'œuvre dont nous avons aujourd'hui assisté à l'aurore, dans cet aménagement du Rhône, M. Moch voit le cas particulier d'un plan général, l'utilisation optimum, pour le mieux-être des hommes, des grandes ressources naturelles du monde.

M. Perdrix, Sénateur de la Drôme

M. Perdrix, dont la bonhomie fine et railleuse parut fort appréciée des auditeurs, fit un tableau humoristique de ce qu'était la navigation de plaisance sur le Rhône dans le passé et même dans un passé assez récent. Après avoir appelé l'attention sur les inconvénients que présente pour l'esthétique et même l'hygiène le pullulement des usines sur les rives du Rhône, il déclara qu'il s'attacherait lui aussi à faire aboutir le plus vite possible et dans les meilleures conditions, le projet de rationalisation du Rhône. Il loua enfin, comme il convenait, l'opiniâtre labeur de M. Léon Perrier et le prosélytisme du plus ardent apôtre du Rhône, M. Tournier.



M. le Sénateur PERDRIX
photo Paul JACQUIN,

M. Léon Perrier

C'était au tour du président du Comité interdépartemental pour l'aménagement du Rhône, de prendre la parole. Il le fit, acclamé par toute l'assistance, qui lui était reconnaissante des apaisements, des satisfactions qu'il lui avait

donnés au cours de la séance de l'après-midi, sur l'état du problème de l'aménagement du Rhône.

Sans ambages, avec une rude franchise, il avoua tout d'abord avoir nourri une certaine hostilité contre la journée de Valence. L'heure où le cycle de la plume doit céder à celui de la pioche, ne lui paraissait pas opportune à des développements oratoires. Cependant, au soir de cette austère journée de travail qui vit les Rhodaniens de tous pays, de tous partis, faire bloc, magnifiquement pour forcer les derniers obstacles, il reconnaît que ses alarmes furent vaines et que M. Tournier, qui avait endossé les responsabilités du congrès, avait bien mérité des Rhodaniens.

Car il ne s'agit plus maintenant, affirme avec force M. Léon Perrier, de projet, d'espérance. Nous sommes face à face avec la réalité. L'entente est scellée entre les quatre éléments constitutifs de la Compagnie nationale du Rhône : départements, ville de Paris, compagnie P.-L.-M. et les industriels distributeurs d'énergie que, dit plaisamment l'orateur, il vaut mieux avoir à l'intérieur de l'organisation qu'au dehors.

Tous les départements ont maintenant accordé la contribution qui leur avait été demandée. Le seul qui n'eût pas encore consenti ce sacrifice, le Vaucluse, l'a fait samedi dernier, sur une intervention directe et personnelle du sénateur de l'Isère. Continuant d'ailleurs son prosélytisme, M. Léon Perrier va visiter incessamment certains départements du bassin de la Saône, où se dessine nettement, le succès entraîne le succès, un mouvement en faveur du grand projet.

Il va falloir d'autre part, réunir le capital obligations. Les populations et notamment celles du Sud-Est, vont être sollicitées dans ce sens. Nul doute qu'elles ne fassent à la prochaine émission le meilleur accueil. Et ce faisant, il faudra bien plutôt louer leur sagacité et leur sagesse financière que leur bonté d'âme, l'intérêt de ces capitaux consacrés à cette œuvre d'enrichissement national et régional, étant garanti par l'Etat.

L'orateur laisse entendre que les travaux pourront commencer tout d'abord entre Lyon et Genève, car c'est là que se présente l'énergie la plus abondante et le meilleur coefficient d'utilisation (100 % à Génissiat). Les bénéfices qu'on en retirera permettront de gager l'opération tout entière.

— Demain verra la réalisation tant attendue, le premier coup de pioche. Et ce sera, dit avec émotion M. Léon Perrier, un des plus beaux jours de ma vie, celui auquel tendent les efforts de trente années de labeur !

Acclamé par les convives, l'orateur termine en levant sa coupe au Rhône, fleuve de beauté et de lumière et demain source intarissable de richesses.

M. le Préfet de la Drôme

Le préfet de la Drôme, M. Bilange, apporta aux personnalités présentes et aux congressistes le salut du gouvernement. Prenant la parole le dernier, il sut trouver, après tant d'orateurs, des mots nouveaux et des images inédites pour chanter la gloire et les beautés du Fleuve-Roi. Il exalta avec lyrisme le rôle de l'arbre protecteur des cités et des champs contre l'inondation et termina en portant en double toast en l'honneur des deux premiers rhodaniens de France, les deux présidents, Emile Loubet et Gaston Doumergue.

Et c'est sur ces paroles que se termina assez avant dans la soirée cette grande journée qui réunit dans l'après-midi jusqu'à 2.500 personnes.

(Nous avons emprunté une partie de ces compte-rendus à la Presse, notamment au Progrès, au Petit Dauphinois, aux Lyon Républicain, Petit Marseillais et Nouvelliste).



J. Chardon

Articles intéressants se rapportant à l'Aménagement du Rhône

Des Canaux ! Des Bateaux ! (mensuel : M. Camille Morel, 10, rue de la Madeleine, Genève), organe officiel de l'Association Suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin. Articles divers.

Le Rhône. — La navigation du Rhône au Rhin. — Bâle et la navigation rhénane. — Navigation fluviale européenne. Notre Rhin. — Une journée de l'aménagement et des intérêts du Rhône. — Le Rhône valaisan, par E. Wuersten, articles parus dans les numéros des 30 juillet, 3, 10, 17 et 27 août, 10 septembre et 12 novembre de « La Patrie valaisanne », Saint-Maurice.

Pourquoi l'aménagement du Rhône ne peut plus être retardé, par Pierre Semple, cinq articles parus dans le Nouveau Journal, Lyon.

Le Rhône et la collaboration franco-suisse, par Albert Sauzède, paru dans le numéro du 7 décembre du « Sémaphore », Marseille.

Une politique des voies navigables. La Suisse et les problèmes du Rhin et du Rhône, par Marcel Koch, paru dans le numéro du 17 novembre de « l'Alsace française », Strasbourg.

Pour l'aménagement du Rhône, par André Roustan, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Montpellier, paru dans le numéro du 14 novembre de « l'Exportateur français », Paris.

La renaissance du trafic sur le canal de Huningue, paru dans le numéro du 29 novembre du « Journal d'Alsace et de Lorraine », Strasbourg.

Une politique des voies navigables. Réalisations et projets allemands, par Marcel Koch, paru dans le numéro du 13 octobre de « l'Alsace française », Strasbourg.

Transports maritimes et fluviaux. Les transports mixtes, par André Demady, paru dans le numéro de novembre du journal « Le Commerce », Paris.

La compétition entre les voies ferrées et les voies d'eau, par J. de Keuster, paru dans les numéros des 29 et 30 novembre 1929 du « Neptune », Anvers.

Le Rhône navigable. — Le Rhône et la France. — Genève et le Rhône navigable, par M. Antoine Bron, ancien conseiller d'Etat, articles parus dans les numéros des 14, 21 décembre 1929 et 4 janvier 1930 du « Peuple genevois ».

La Suisse et les problèmes du Rhin et du Rhône, par Marcel Koch, paru dans le numéro du 17 novembre de « l'Alsace française », Strasbourg.

Le Rhône et la collaboration franco-suisse. — L'aménagement du Rhône, par Paul Barlatier, articles parus dans

les numéros des 7, 11, 14, 16, 17, 20, 21, 23, 28, 31 décembre 1929 et 2 janvier 1930 du « Sémaphore », Marseille.

L'aménagement du Rhône, question d'intérêt national, par A. de Tarlé, paru dans le numéro du 1^{er} novembre de « L'Economie nouvelle », Paris.

La Question de l'aménagement du grand fleuve sera bientôt un fait accompli, paru dans le numéro du 15 décembre de « La Croix de la Drôme », Valence.

La grande œuvre du Rhône, Lyon, carrefour fluvial. — Les derniers pas vers la constitution de la Compagnie nationale du Rhône. — L'aménagement du Rhône entre dans la voie de la réalisation. — Le grand rôle de Lyon et de sa Chambre de commerce. — M. Louis Pradel précise le rôle fluvial de Lyon et l'importance du futur grand port, trois articles par P. Sambardier, parus dans les numéros des 14, 15 et 16 janvier du « Salut public », Lyon.

Pour l'aménagement du Rhône, par André Roustan, secrétaire général de la Chambre de commerce de Montpellier, paru dans le numéro du 16 janvier de « L'Exportateur français », Paris.

Vers l'Aménagement du Rhône pour la navigation commerciale, par E. Rey, paru dans le numéro du 6 février de la « Schweiz Handelszeitung », Berne.

La « Plaque tournante de l'Europe » n'est plus. — La nécessité du canal transhelvétique, paru dans le numéro du 13 février du « Démocrate », Delémont.

Le Rhône et Marseille. Projet genevois de 1924. — L'effort marseillais, par Antoine Bron, ancien conseiller d'Etat, paru dans le numéro du 15 février du « Peuple genevois ».

L'aménagement du Rhône, problème européen, par J.-M. Biart, paru dans le numéro 5, de « l'Européen », Paris.

Nouveau grand œuvre français. Percement de l'Isthme-Europe, par Emile Hinzelin, paru dans le numéro de janvier de « la Marche de France », Paris-Villemomble.

L'Avenir du Rhône, par Antoine Bron, paru dans le numéro du 22 mars du « Peuple genevois ».

L'aménagement du Rhône, œuvre nationale, par M. Bergeron, sénateur des Bouches-du-Rhône, vice-président de la Commission de la marine, paru dans le numéro du 27 mars de « l'Exportateur français », Paris.

Le Rhône ne porte que peu de bateaux et les malmène, de M. Alex, directeur de l'Institut des Etudes Rhodaniennes, dans le « Petit Dauphinois » du 22 mars.

Comment lutter contre les inondations, de Paul Cuminat, dans « l'Œuvre » du 4 avril.

Les grands Travaux européens : Le Rhône, du comte de Bresson, dans le Moniteur des Travaux publics, 27, rue de Châteaudun, Paris.

M. Pierre Devoluy, dans « l'Eclair de Nice », du 17 Mai, un article intitulé « L'Or du Rhône ».

L'Or du Rhône, n° 10, 3^e trimestre de 1929 (Château de Tournon)

Nous publions un volume des actes de la JOURNÉE de l'AMÉNAGEMENT et des INTERETS DU RHÔNE. in-extenso, avec cartes géographiques, gravures et portraits. Cet ouvrage important est mis en souscription, au prix de 15 francs. On souscrit par simple lettre adressée au Secrétariat de l'U. G. R., au Château de Tournon (Ardèche).

DERNIERS ECHOS

de la

IV^{me} FÊTE ET DU III^{me} CONGRÈS DU RHONE

A GENÈVE (SUITE)

Voici comment, à Genève, l'amitié et la solidarité rhodaniennes furent confirmées officiellement.

Toutes les Municipalités françaises et suisses des Pays du Rhône avaient répondu à l'invitation cordiale de Genève. Elles voulurent ainsi honorer la République genevoise et la Suisse ; elles voulurent, avec elles et une fois de plus, manifester leur volonté de se mieux connaître et aimer, et de s'entraider dans la réalisation de leurs intérêts communs ; elles voulurent encore, associer leurs volontés d'élever vers la perfection, les productions de toutes sortes, de leurs populations, par l'émulation générale dans l'amitié et la solidarité : but de l'U. G. R.

Le Rhône, lien et levier, mérite bien, ainsi compris, d'être fêté et glorifié par tous ses enfants, et, chaque année, par chacune de ses villes. Le remarquable discours, ci-dessous, de M. Antoine Bron, en est l'heureuse confirmation. G. T.

Compte-rendu extrait du volume du III^e Congrès du Rhône de Genève

LE DÉJEUNER OFFICIEL

Après la Séance d'ouverture du Congrès et les travaux de la Section des aménagements, les congressistes et les invités officiels se réunirent au Parc des Eaux-Vives autour de tables fleuries aux couleurs suisses et françaises.

Parmi les convives, l'on remarquait :

MM. MUSY, Conseiller fédéral ; DE MARCILLY, Ambassadeur de France ; BOISSONNAS, Président du Conseil d'Etat de Genève ; DESBAILLETS, NAEF, MALCHE, MORIAUD et TURRETTINI, Conseillers d'Etat ; AMÉ LEROY, Consul général de France ; GOTTRET et A. LACHENAL, Conseillers nationaux ;

ALBARET, Président du Conseil administratif de la Ville de Genève ; UHLER, Conseiller administratif ; P. LACHENAL, Président du Grand Conseil ; TINGUELY, Président du Conseil Municipal de la Ville de Genève ; les représentants des cantons de Berne, Fribourg, Valais et Vaud ; HENRY BORDEAUX de l'Académie française ; Dr CARLE, Président de l'U. G. R. ; G. TOURSIER, Secrétaire général de l'U. G. R. ; P. CUMINAL, délégué du Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique ; Dr MAROTTE, délégué du Gouvernement français à la Conférence de la Croix-Rouge ; ANTHONIOZ, Président de la Chambre de Commerce française en Suisse ; GUDIN, Directeur de l'Office français du tourisme ; BRENIER, Directeur de la Chambre de Commerce de Marseille ; MM. les Maires et

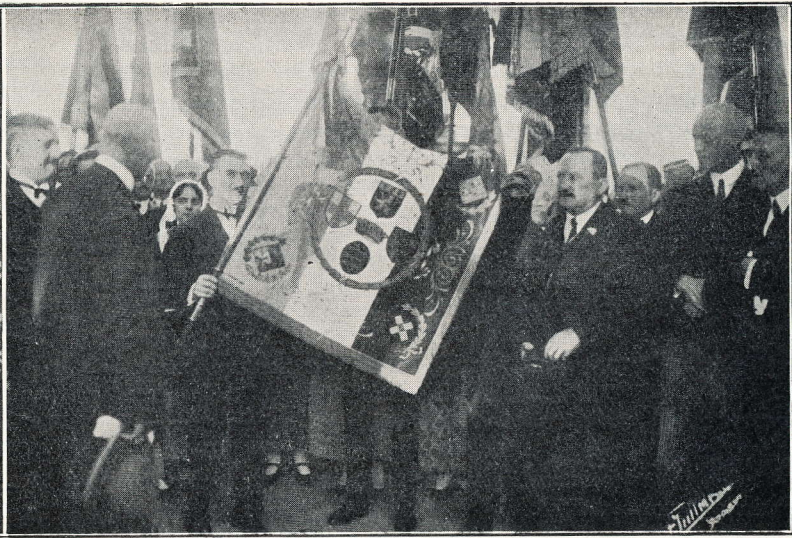
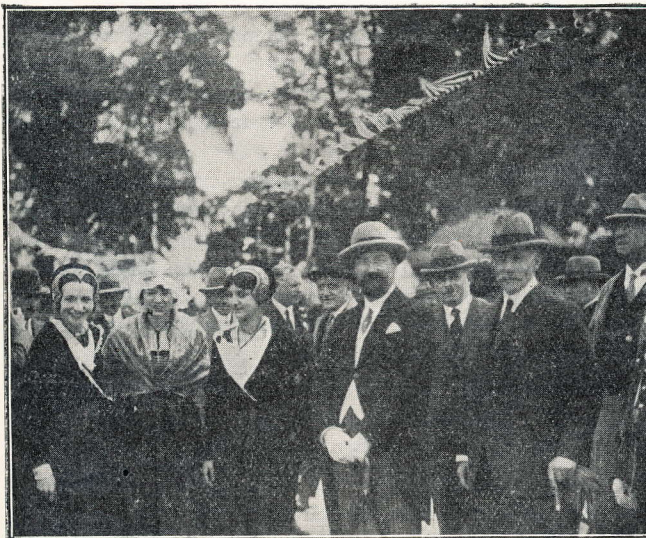


Photo F.-H. JULIEN, Genève.

CEREMONIE DE LA REMISE DU DRAPEAU DES RHODANIENS A LA REPUBLIQUE DE GENEVE

Photo, de droite : MM. le Dr PERRIER et FAYN, adjoints au Maire d'Avignon (à gauche), entourés de leur délégation, remettent à l'Etat de Genève, au nom de leur Ville et de l'U. G. R. le drapeau des Villes rhodaniennes. — MM. John ALBARET, Maire de Genève et DESBAILLETS (tous deux à droite) et MORIAUD, Conseillers d'Etat, le reçoivent au nom de la République de Genève. M. Paul CUMINAL, Vice-Président de l'U. G. R. prononce les paroles consacrant cette transmission.

Dans la gravure de gauche : trois jeunes déléguées de la Savoie ; au milieu, à l'arrière-plan : M. Marcel GUINAND, Président du Comité de réception et de la Section Genevoise de l'U. G. R. et M. MORIAUD, Conseiller d'Etat. En gants blancs : M. AMÉ LEROY, Consul Général de France à

Cette cérémonie émouvante eut lieu sur l'île J.-J. Rousseau. Les bannières de toutes les sociétés genevoises ajoutaient à la solennité.

délégués des villes rhodaniennes ; MM. les représentants des Chambres de Commerce ; MM. les rapporteurs et congressistes, etc... etc...

Les convives firent honneur au menu, savamment composé de mets rhodaniens et arrosé de ces vins généreux qui sont un des dons les plus précieux de la Vallée du Rhône.

Au dessert, M. ANTOINE BRON, Président du Comité directeur des Fêtes et Congrès du Rhône, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« Mercredi, nous inaugurons, en présence de nos autorités et des représentants du comité de l'U. G. R., l'Exposition Rhodanienne des beaux arts, des arts appliqués, des apprentissages et de la navigation Rhône-Rhin-Danube. Au rythme prévu, la journée de navigation s'est déroulée hier, le congrès aujourd'hui, cependant que les répétitions des grands spectacles qui commenceront tantôt se faisaient, et que notre cité devient toute frémissante d'oriflammes. C'est maintenant pour moi une joie sans pareille, qui pare mon souci des réalisations, de pouvoir saluer, aux côtés du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève et des Autorités municipales, M. Musy, représentant de notre haut Conseil Fédéral, M. de Marcilly, Ambassadeur de France à Berne, M. Amé Leroy, Consul Général de France, MM. les représentants des Conseils d'Etat du Valais, de Vaud, de Berne et de Neuchâtel, et les Municipalités de toutes les villes riveraines du Rhône. Ah ! s'il est vrai, Messieurs, que nous ayons voulu, nous de l'U. G. R., ressusciter les dieux de « leur linceul de pourpre », je m'excuse auprès de vous de vous avoir rendus complices de cette hérésie. Mais on peut rendre hommage au fleuve, même par le geste si pur des jeunes filles lui lançant des fleurs, puisqu'on le craint ou qu'on le remercie : le financier compte l'or que lui vaut son travail éternel, le montagnard le maudit quand il entraîne les terres péniblement amassées en terrasses, le maraîcher le loue de lui donner son eau et ses alluvions. Et puis le fleuve est de tous les moyens de communication celui qui demeure. La mer et l'air, sillonnés sans cesse, ne donnent de célébrité qu'aux points extrêmes des chemins ; la trace creusée par les navires est éphémère et crée à peine des légendes : c'est l'histoire qui s'écrit, sur la ligne que dessine un fleuve.

« Aussi, sans y mettre le sens un peu impertinent qu'attachent à ce mot les gens de l'amont pour ceux de l'aval, je dis : « Allez donc à Beaucaire », fleurs jolies et dites bien à tous les riverains, lorsque vous passerez au gré de la veine limpide, notre reconnaissance pour le grand fleuve qui nous unit et nous invite à nous aimer. Aux premiers âges de la terre, il devait couler, en nappe mince, sur un sol à peine bosselé. Puis, devenu plus fort, comme un burin aux reflets d'acier, il a entamé les roches, creusé ici une ride, fait là un pli, et c'est lui qui a modelé le visage du pays que nous aimons ! Et, non content de l'avoir si puissamment sculpté, ce visage, il y met, par ses eaux demeurées, un sourire.

« Allez donc à Beaucaire, fleurs jolies, et, dépassant la cité blanche, gagnez la mer !

« Là, un fleuve est sur la rive, comme un chemin à l'orée d'un bois. Il est la possibilité de tenter la belle aventure, de pénétrer l'inconnu et l'éclairer. Et pour imaginer le

passé, voyons simplement la conquête moderne des riches colonies. C'est par le fleuve que se fait l'occupation des terrains précieux, regorgeant de pétroles et de minerais.

« Ah ! vieux Rhône, ta conquête se fit, relativement, pour moins de choses. L'étain, que tu permettais d'aller quérir aux embouchures de la Somme et de l'Escaut, et l'or de l'Auvergne. Mais que de peines !

« Je vois tes « brotteaux » comme radeaux flottant sur tes eaux. Là, les Phéniciens et les Grecs établissent leurs « marines », cependant que sur la colline rasée, se dresse « l'Oppidum » de la Gaule chevelue.

« A la descente, les felouques, partant de ces ports rudimentaires, filaient, emportées, chargées de cassitérite, cependant qu'aux cris des équipages se mêlaient les abois des chiens de chasse, superbes et sauvages, importés d'Angleterre.

« Mais le retour ! Quelle dure montée, dans le hahan du halage, les bateaux pleins à couler de tapis et d'étoffes, et d'épices ; à échanger contre l'ambre de la Baltique.

« Rhône, tu fus dur aux hommes qui voulurent te connaître, et, comme tes eaux ont dû battre, hargneuses, le poitrail des chevaux rumides d'Annibal et de ses soixante éléphants !

« Mais, dès que conquis, tu es généreux. Les ouvriers creusant aujourd'hui, à nouveau, l'étang de Caronte, le bouchon de Martigues et le vieux canal d'Arles, doivent retrouver la trace des pics des soldats de Marius. Mais dans ce pays, pour évoquer Rome, point n'est besoin de remuer le passé. Les paysans de là-bas ont gardé sur le visage l'impassibilité d'un légionnaire, et les bergers de Provence se drapent dans leur manteau comme un César dans sa toge.

« Partout, tu apportes la richesse. C'est Vienne, découvrant aujourd'hui la « Spina » du plus grand cirque de la Province, c'est Lyon, Lénéficiant encore du séjour d'Auguste, Genève même et son vaste port, les villas luxueuses étagées sur la rive qui cueille le soleil ; mais tes eaux furent longtemps rougies à St-Maurice par le sang de la Légion Thébéenne !

« Ces temps héroïques sont révolus, qui dessinent à ce fleuve un cours historique plus chargé qu'aucun autre. Faut-il regretter d'être né dans ce siècle, de n'avoir pas connu les moines constructeurs de ponts, de n'avoir pas vu Richelieu, remontant le Rhône en galère, orgueilleux à voir tant de donjons rasés ? mais aussi Napoléon, descendant en calèche la vallée, gagnant l'île d'Elbe ?

« D'autres temps sont venus et disons avec Mistral :

*.. Et de quoi se prévalent
Les conquérants les plus goulus,
Qui eurent tour à tour empire sur le Rhône,
Les Charlemagne avec les Bonaparte,
Les Annibal et les César de Rome,
Pour avoir franchi ces hauteurs !
Lorsque tous les printemps, en caravane,
Lorsque tous les étés et les automnes,
Avec leurs grands boucs qui ouvrent la trace,
Parmi la neige grenue des névés,
Suivis de leurs innombrables brebis,
Le bâton à la main, jouant du fifre,
Nos pâtres eux, gravissent et passent la montagne.*

« D'autres temps sont venus ! Et ce sont ceux d'années de paix et de labeur. Les larges travaux, rêves centenaires



M. les Membres du Comité directeur de la IV^e Fête et du III^e Congrès du Rhône à Genève — De gauche à droite : MM. Antoine BRON, Président ; Paul BALMER, (Aménagement du Rhône) ; Désert, Trésorier ; Ph. HAINARD, Directeur de l'École des Beaux-Arts ; H. GAGNEBIN, Directeur du Conservatoire de musique ; Louis E-FAVRE (Congrès) ; Henri GROSSELIN (Exposition rhodanienne). — Nous avons le regret de ne pouvoir donner les portraits des autres membres du Comité : MM. BALAVOINE, Camille ODIER, notamment, que nous n'avons pas reçus.

Photos de MM. P.-H. JULIEN, de Genève et Paul JACQUIN de Valence.

des hommes de la Révolution, travaux qui uniront les nations en créant partout la répartition meilleure des possibilités de vivre, doivent trouver maintenant leur réalisation.

« Et l'histoire de ces temps nouveaux, c'est vous, Messieurs les congressistes qui en écrivez l'histoire. Ce matin, hier, déjà, vous avez par de savants rapports de littérature ou d'histoire, lié cette période aux périodes anciennes et marqué que le génie de la vallée est toujours vivace. Mais, par d'autres travaux, vous avez montré les trésors immenses qui coulent avec le fleuve, trésors qui ne s'épuisent pas, mais qui se renouvellent éternellement, et dont doit profiter en premier lieu le peuple rhodanien.

« Mais c'est également vous, Messieurs les magistrats, qui fixez l'histoire de ces temps. La haute conception que vous avez du problème immense de la navigation fluviale doit vous pousser à en élargir toujours plus le cadre et à supprimer la frontière là où passe le fleuve ou le canal. Ce qui m'a le plus frappé aux congrès qui se sont tenus, c'est le langage éloquent des cartes géographiques établies en relief, c'est la démonstration qu'une politique fluviale étroitement nationaliste est une erreur ; le canal doit emprunter impérieusement les profonds sillons qui, de temps immémorial, ont servi de chemins aux peuples migrants, sillons qui marquent de longs traits la carte de l'Europe.

« Et, Messieurs les magistrats, vous serez puissamment aidés dans votre tâche par le peuple auquel vous insufflerez votre foi. Après que vous l'aurez instruit, il sera votre meilleur soutien et peut être vous harcèlera-t-il, pour atteindre plus vite l'idéal entrevu

« Un jour viendra où, sur un ex-voto à l'image d'une proue de chaland, tout comme celui de l'île de Samothrace, nos arrière-neveux élèveront une Victoire aux ailes déployées. Mais ce ne sera pas le souffle violent des passions guerrières qui les gonfleront, ces ailes qui portent en avant. Ce sera la brise douce et calme, aussi calme que le cours du fleuve que nous aurons discipliné, et cette Victoire sera celle du Labeur humain sur la dureté de la Nature.

« Messieurs, je lève mon verre en l'honneur des hauts représentants de la France, du Conseil Fédéral, des Autorités des cantons rhodaniens, des Municipalités des villes que le Rhône, comme un fil, forme en admirable collier, et je souhaite prospérité à l'U. G. R., dépositaire de notre idéal ».

A M. BRON, chaleureusement applaudi, succéda M. BOISSONNAS, Président du Conseil d'Etat de Genève, qui salua les personnalités venues pour s'associer aux Fêtes et Congrès de Genève. Enfin, M. le Dr CARLE, Président de l'U. G. R., parla avec humour du temps où, étudiant lyonnais, il avait vécu à Genève ; il remercia les Autorités genevoises et les organisateurs des Fêtes et Congrès du Rhône.



Nous rappelons à MM. les Maires des Villes françaises et suisses et à tous les rhodaniens français et suisses, que cette année 1930, le

RENDEZ-VOUS POUR FÊTER le RHONE est fixé à

ARLES-en-Provence

pour célébrer le

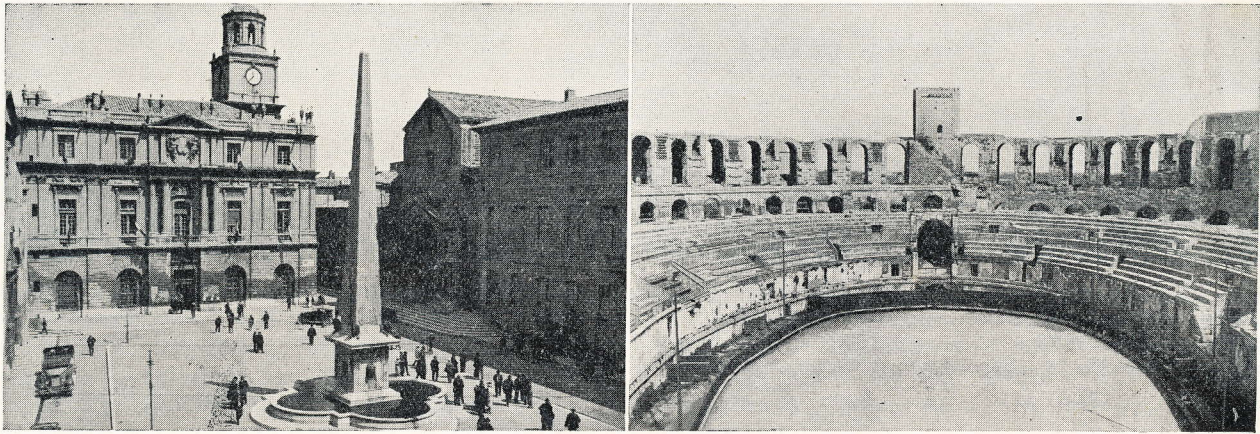
Centenaire de Frédéric MISTRAL

du 27 JUIN au 1^{er} JUILLET

Et nous rappelons à TOUS, que cette fête, qui est cette année donnée par la ville d'Arles, au nom de l'U. G. R. et de toutes les Villes Rhodaniennes, en l'honneur du GRAND POETE DU RHONE, est la même que celle qui a lieu chaque année, traditionnellement, dans une ville différente, solidaire par le Fleuve ; et qu'elle est :

LA FETE DE LA FRATERNISATION RHODANIEUNE,
LA FETE DU GENIE DES RHODANIENS,
LA FETE DES PROGRES RHODANIENS (CONGRES),
LA FETE DE L'EMULATION GENERALE DANS LES ARTS,
LA LITTERATURE, LES METIERS, LES SPORTS TOURISTIQUES, NAUTIQUES, ETC....
LA FETE DES SYMBOLES DES PAYS DU RHONE ET DE LA GRACE DES RHODANIENNES : « L'OFFRANDE AU RHONE », « L'ARBRE DE L'AMITIE »..... ENFIN ELLE EST LA FETE DE BEAUTE ET LA PLUS UTILE ET LA PLUS POETIQUE QUI AIT ETE CONÇUE ET ORGANISEE A NOTRE EPOQUE.

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI-MEME MEMBRE DE L'U. G. R. (Voir 1^{er} page)



ARLES-sur-RHONE. — A gauche : l'Hotel de Ville et l'Eglise Saint-Trophime ; à droite : les Arènes

photos VIGNAL

V^{ME} FETE ET V^{ME} CONGRÈS DU RHONE Centenaire de MISTRAL

— 0 —



Mlle Angèle VERNET
Reine d'Arles

photo Vignal



Dr MORIZOT
Maire d'Arles

Grâce au bel esprit de solidarité rhodanienne de la Municipalité d'Arles, la tradition de la Famille du Rhône se poursuit, cette année, en Provence. Et pour permettre aux Rhodaniens d'exprimer leur reconnaissance à Frédéric Mistral, sur sa terre natale, elle a eu la pensée généreuse de faire coïncider le V^e Congrès et la V^e Fête du Rhône, avec la célébration du centenaire de l'Auteur du « Poème au Rhône ».

Les Rhodaniens en répondant à l'invitation d'Arles, adressent leurs profonds sentiments de vénération à Mme Marie-Frédéric Mistral, leur Présidente d'honneur et la prient de recevoir ici, l'expression de leur vive affection.

Les Rhodaniens adressent aux Félibres glorieux, fils de Mistral, leurs sentiments d'admiration et d'amitié. Que ce bon Marius Jouveau, leur Capoulié, l'un des Présidents d'honneur de l'U. G. R., au nom du Félibrige, les assure de ces sentiments et de l'esprit de fraternité des Rhodaniens. Mistral, après Marc Seguin qui est à la base de notre Union, par ses grandes vertus, les anime de ses exemples généreux : Gloire à Mistral !

Que la gratitude des Rhodaniens aille aussi à M. le Dr Morizot, maire d'Arles et à la Municipalité, à M. Vadon, Président de la Chambre de Commerce d'Arles, à M. Rouget, Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône et à sa Municipalité, pour l'action bienfaisante pour les Pays du Rhône qu'ils ont prise à charge, cette année, à leur tour.

Que MM. les Rapporteurs du V^e Congrès du Rhône, reçoivent l'expression de la vive gratitude de tous les Rhodaniens, pour les lumières qu'ils viennent leur apporter en Arles, pour la prospérité des Pays du Rhône.

Que MM. Crouanson, Président du Comité des Fêtes, Lieutaud, Commissaire Général du Congrès et tous leurs Collaborateurs dans cette manifestation de l'Emulation générale rhodanienne, reçoivent les félicitations et l'expression de la gratitude de tous ceux du Rhône.

Enfin, que soient remerciés de tout cœur aussi, tous ceux qui auront prêté leur concours à ces manifestations, et tous ceux qui auront eu le bon esprit de les suivre.

Gloire à Mistral ! Vive le Rhône !
Vive Arles l'accueillante !



M. VADON
Président de la Chambre de Commerce

photo E. PIROU



Dr CARLE
Président de l'U. G. R.

L'U. G. R.

UNE FETE AU THEATRE ANTIQUE D'ARLES

On voit à droite Frédéric MISTRAL,



(Musée du Roure, Avignon)

Maillane le 12/2 1930.

Monsieur le Président,

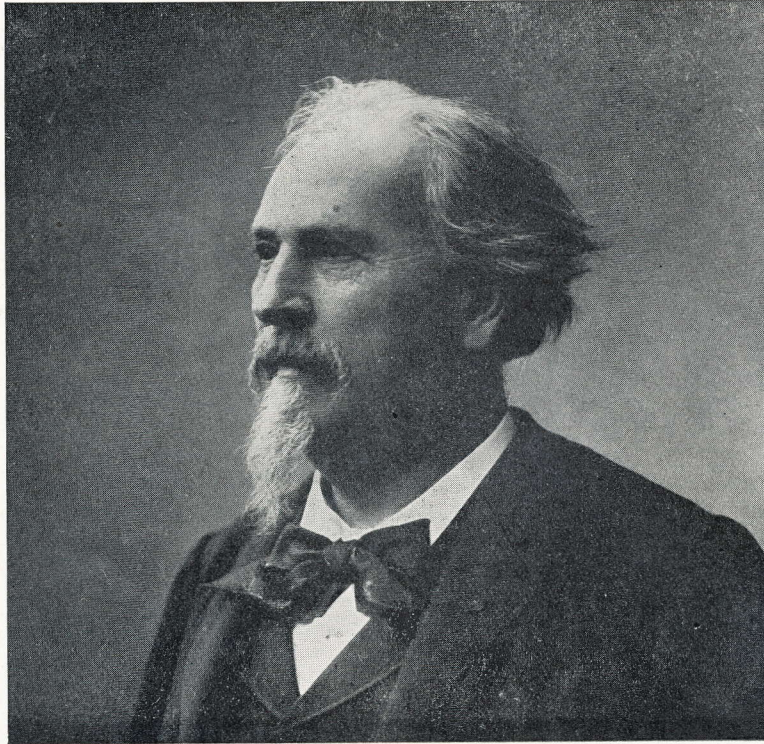
Connaissant l'amour que vous avez pour votre pays autant que les soucis que vous avez pour la survivance de nos si chères traditions, je devine sans peine, avec quel zèle vous allez contribuer à glorifier dans notre antique ville d'Arles, le souvenir du doux et méditatif poète de Mireille. Ce m'est une bien douce consolation de constater, parmi les ombres de mon deuil combien les cœurs provençaux se souviennent du maître et de l'ami. Merci de vos souhaits si délicats. Agréez les miens pleins de sincérité pour vous-même et votre « Union », afin qu'elle prospère.

Mes sentiments bien distingués.

Marie-Frédéric MISTRAL.

A Monsieur le Président de l'Union Générale des Rhodaniens.

LES RHODANIENS A FRÉDÉRIC MISTRAL



Frédéric MISTRAL
(1830 - 1914)

Cl. Detaille.

Que sur tes monuments s'éclaire, ô pays d'Arles,
Ton ciel dont nous rêvions durant les longs hivers.
Voici le jour enfin ! La Provence nous parle
Dans tes bosquets de myrte au vent du large ouverts.

Nous avons de bien loin marché sur le rivage,
Pour découvrir au bout du couloir de rochers,
Sur la plaine en repos que le fleuve partage
Ton diadème blanc de tours et de clochers.

Nous te saluons reine et deux fois notre mère :
Tes marbres de l'Hellade expriment la beauté,
Tu réveilles l'accent de Virgile et d'Homère
Dans ta campagne heureuse où Mistral a chanté.

Arles, vois accourir les fils latins du fleuve,
Laboureurs, vigneron, artisans, mariniers,
Vers celui dont la voix antique et toujours neuve
Célébrait la grandeur de leurs rudes métiers.

Et toi qui prends au vent ton beau nom de poète,
Mistral, reçois le don qui nous est le plus cher :
Tout l'opulent jardin que le Rhône reflète
De sa source neigeuse aux Saintes de la mer.

Pour décorer ton front, les filles du rivage,
Sous les âpres sommets, sous les riants coteaux,
Dans les bois dont le fleuve a baigné le feuillage,
Ont cueilli de leurs mains ces fleurs et ces rameaux.

Du Nord et du Midi monte la même offrande :
L'arbre palladien se mêle au peuplier,
La vigne et le sapin ne font qu'une guirlande,
Et nos cœurs sont unis pour te glorifier.

Un peuple ivre d'amour t'acclame et te rend grâce,
Paysan de Maillane, ô Frédéric Mistral,
D'avoir fait reflourir le passé de la race
Et restauré l'orgueil du labeur ancestral.

Ton chant, qui donne un sens au langage du Rhône
Et rallume pour nous des signes dans le ciel,
Nous promet plus de fruits que la plaine où l'automne
Répand sous les cyprès les grappes et le miel.

Ton verbe remplira les époques futures
Pour inspirer les jeux et les travaux humains,
Et nos âmes déjà nous semblent moins obscures
Quand ta Muse apparaît dans l'ombre des chemins.

Louis PIZE

(1) Œuvre demandée à notre Collègue, M. Louis Pize, pour la V^e Fête du Rhône, donnée cette année par la Ville d'Arles qui y invite les Rhodaniens à l'occasion du Centenaire de Mistral. C'est là l'expression de la reconnaissance des Rhodaniens au Maître.

Reproduction réservée

L'OFFRANDE AU RHONE



Mlle THOMAS, Reine de Lyon (1927)

(Vie Lyonnaise)

faisant au nom de sa Ville, « l'Offrande au Rhône »

*Tous les fleuves vont à la mer.. Et les fleuves
remontent au lieu d'où ils étaient partis, pour
retourner à la mer.* I, ECCLÉSIASTE.

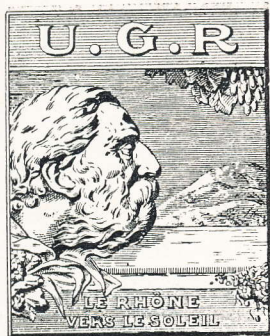
Rhône, Vieillard divin

Dans ta puissance et ta gloire sereines,
Reçois les rameaux noirs du mélèze et du pin ;
Reçois les rameaux verts du chêne
Dignes du front du prêtre et du front des guerriers ;
Reçois les rameaux sombres du laurier
Qui sont frais au repos des Muses diligentes ;
Et reçois les rameaux charmants de l'olivier
Prompts à chanter pour peu que le vent les argente.
Reçois toutes les fleurs de tes climats divers,
O Rhône, et sois loué !
Par toi sont les saisons l'une à l'autre nouées
Des Alpes où tu nais d'un éternel hiver
Jusqu'aux bords où l'hiver n'est qu'un printemps sans feuilles:
Reçois ces fleurs et ces rameaux, et les accueille
Comme une offrande faite, ô Fleuve, à notre père.
Favorise la vie, ô Fleuve, dans tes villes.
De tes marais tremblants ou de tes larges eaux
Baigne le sol des champs, les sables de tes îles,
O Fleuve, et sois propice au blé comme aux roseaux.

Anime encor jusqu'à la mer
Tes pays de reflets, de silence et d'échos.
Rhône ébloui, vers la lumière
Va du crépuscule de l'aube
A la rouge aurore du soir ;
Emeus les blancs bouquets des saules et des aubes
Sous la lune cassée à ton obscur miroir ;
O Vieillard, dans ta force et ta mansuétude,
Avant le cri du coq et l'heure des abeilles,
Fais chanter le passé, l'ombre et tes solitudes
En descendant toute la nuit vers le soleil,
C'est, docile à cet ordre et ce rythme suprêmes
Des recommencements,
C'est la grande mer elle-même
Qui te renvoie à nous sur les ailes du vent :
Reçois des Alpes ces rosages
Cueillis près de la neige à ta source d'été,
Rhône qui nous reviens sans nous avoir quittés
Par les chemins du ciel aux beaux nuages.

René-Louis PIACHAUD.

(Reproduction réservée).



VILLE D'ARLES

V^e CONGRÈS DU RHONE

organisé au nom de l'U. G. R. par la Ville d'Arles
avec la collaboration de la Chambre de Commerce d'Arles et de la Ville de Port-St-Louis-du-Rhône
du 27 au 30 JUIN
1930

UNION GÉNÉRALE
DES RHODANIENS

sous la présidence de M. le Dr CARLE, Président de l'U. G. R.

Commissaire général, au nom de la ville d'Arles :
M. LIEUTAUD membre de l'U. G. R., président des Amis du Vieil-Arles.

VENDREDI 27 JUIN 1930

PROGRAMME
RECTIFIÉ

A 14 heures :

EMULATION GÉNÉRALE Rhodanienne — Ouverture par M. DUPIN, Inspecteur Général,
Délégué par M. le Ministre de l'Instruction Publique, les Autorités et les Congressistes des

III^{me} SALON RHODANIEN (Chapelle Jules César)

Président : M. RICHEBE, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts (Médaille d'Or au Salon, H. C.). — Vicomte de LUPPE, statuaire ;
; FERIGOULE, ex-directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

III^{me} CONCOURS-EXPOSITION des JEUNES ARTISANS ET APPRENTIS des Pays Rhodaniens à l'Ecole des Métiers Louis Pasquet

Président, M. PELLEGRINI, Inspecteur régional de l'Enseignement Technique. — Vice-présidents, M. MAIRE, directeur départemental
de l'Enseignement Technique et M. FOLLEA, Ingénieur en Chef des Ateliers P. L. M. — *Commissaire général*, M. SAUVAGE, In-
génieur des Arts et Métiers, et Directeur de l'Ecole des Métiers d'Arles, siège de cette exposition.
M. LIEGEOIS, Ingénieur, architecte de la Ville. — M. CARRIÈRE, Entrepreneur de Menuiserie. — M. Léon VERAN,
architecte diplômé du Gouvernement et M. JAUFFRET-SUGENIER, de la Cie P.-L.-M. — M. COQUET, Ingénieur des Constructions
Navales. — M. BIZALION fils, Ingénieur civil (E. C. P.).

OUVERTURE DU CONGRÈS (Salle du Théâtre)

A 15 heures

Rapports présentés par :

M. MASPOLI

Champion de Sports, Statuaire à Lyon :
Les Sports au point de vue Rhodanien

M. HAENNI

Ingénieur en chef de l'Etat du Valais
**Le Valais, Haut-Rhône et ses voies internationales
à travers les âges**

M. ALLIX

Directeur de l'Institut des Etudes Rhodaniennes,
de l'Université de Lyon
Le Rhône en Général (programme scientifique)

M. Fernand BENOIT

Ancien membre de l'Ecole française de Rome
Conservateur honoraire de la bibliothèque d'Arles
Arles dans la civilisation méditerranéenne

M. l'abbé Pierre VIAL

**Les Monnaies anciennes dans la Vallée du Rhône
et en Camargue**

M. le Professeur BOURDELLE

du Muséum
Membre du Conseil de la Société Nationale d'Acclimatation
Le Parc National de Camargue

MM. BARONCELLI (Marquis de),
José d'ARBAUD, AMALBERT

L'Elevage en Camargue :
Le Taureau — Le Cheval — Le Mouton

— 28 —

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI-MEME MEMBRE DE L'U. G. R. (Voir 1^{re} page)

SAMEDI 28 JUIN 1930

Deuxième Séance du Congrès.

A 8 heures ½ précises :

M. Marcel GUINAND

Avocat. Président de la Section Genevoise de l'U. G. R. :
L'Amitié et l'Emulation générale rhodaniennes :

M. Jos. LEFEVRE

Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Provence :
L'Agriculture dans le bas Rhône
Fruits, légumes et graines de Provence

M. BONNET

Professeur de la Chaire Régionale d'Oléiculture :
La Question Oléicole

M. DAGALLIER

Inspecteur principal de l'Exploitation de la Compagnie P.-L.-M. :
Transport des fruits et primeurs des pays du Rhône

M. Antoine BRON

Député, Ancien Président du Conseil d'Etat de Genève :
Relations Economiques Franco-Suisses

M. Ch. FLAHAULT

Membre de l'Institut, Président de la Commission départementale du
reboisement de l'Hérault :

Il faut reboiser

M. Paul BARLATIER

Directeur du *Sémaphore de Marseille* :
La Publicité du Rhône

Troisième Séance.

A 14 heures précises :

M. GONDON

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées :

Protection du Littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer

M. LEINEKUGEL LE COCQ

Ingénieur Hydrographe Principal de la Marine de Réserve
Ingénieur Constructeur de Ponts suspendus :

**La Standardisation et les derniers progrès dans la
construction des ponts suspendus rigides modernes.**

M. Henri BRENIER

Directeur Général des Services de la Chambre de Commerce
de Marseille

Le Canal de Marseille à Arles

Docteur MORIZOT

Maire d'Arles :

Le Canal de Marseille à Arles
(Vœu)

M. ROUGET

Maire de Port St-Louis du Rhône et

M. AGNEL

Secrétaire de la Chambre de Commerce d'Arles :

Port-Saint-Louis-du-Rhône
(son utilité, son importance, son avenir)

M. le Sénateur Léon PERRIER

Ancien ministre
Président de la Commission de l'Aménagement du Rhône et pour la
constitution de la Compagnie Nationale de cet aménagement :

L'AMÉNAGEMENT DU RHONE

LUNDI 30 JUIN 1930

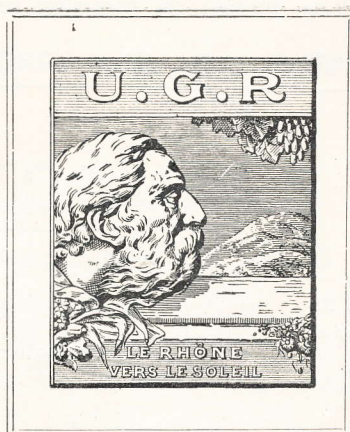
A 6 heures 30 du matin :

EXCURSION des Congressistes à Port-St-Louis-du-Rhône

Départ du Port d'Arles, à 6 h 30 — Descente du Rhône par le vapeur « Jeanne d'Arc » — Arrivée à Port-St-Louis à 9 h. ½. — Réception. — Promenade en mer — A midi : Banquet donné aux Congressistes par la Municipalité de Port St-Louis-du-Rhône et la Chambre de Commerce d'Arles. — Retour par train spécial, à 14 h. ½. — Arrivée à Arles à 15 h. 30, pour l'heure (16 h.) du grand Gala Taurin aux Arènes.

Pour tous renseignements, s'adresser : A ARLES, à l'HOTEL DE VILLE, à *M. Lieutaud, Commissaire général.*

VILLE
D'ARLES-SUR-RHONE



CENTENAIRE DE
FRÉDÉRIC MISTRAL

V^{me} Fête et V^{me} Congrès du Rhône

de l'Union Générale des Rhodaniens

organisés officiellement au nom de la Ville d'Arles par le Comité permanent des Fêtes : M. Crouanson, président

les 27 - 28 - 29 - 30 JUIN et 1^{er} JUILLET 1930

en l'honneur du **CENTENAIRE DE F. MISTRAL**

sous le haut patronage de Mme Marie-Frédéric MISTRAL, et de toutes les Villes du Rhône, suisses et françaises

du 27 au 30 juin

V^e CONGRÈS DU RHONE

(Séances publiques)

Du 27 Juin au 10 Juillet

L'Emulation générale Rhodanienne
III^e Salon Rhodanien
III^e Exposition, concours d'apprentissage

PROGRAMME

Vendredi 27 Juin 1930

A 2 heures de l'après-midi

OUVERTURE OFFICIELLE
du III^e Salon Rhodanien
et du III^e Concours d'apprentissage
par les Autorités et les Congressistes

A 15 heures

PREMIERE SEANCE DU CONGRES

A 9 heures du soir, sur le kiosque des Liees

FESTIVAL ARTISTIQUE

avec le concours de la Société musicale « La Philharmonique » ; la célèbre musique mixte, « les Accordéonistes du Limousin (45 exécutants) » — GALA DE LA CHANSON FRANÇAISE.

Samedi 28 Juin

A 8 heures ½ précises

DEUXIEME SEANCE DU CONGRES
(voir d'autre part)

A 14 heures précises

TROISIEME SEANCE DU CONGRES

A 21 heures, au Théâtre Antique

COUR D'AMOUR — JEUX FLORAUX
sous la présidence de M. Marius JOUVEAU, Capoulié du Félibrige
et de la Reine d'Arles
Chants, Poésies, Tambourins, Farandoleurs
Musique des Equipages de la Flotte

COURONNEMENT DE LA REINE D'ARLES

— Feu d'artifice — Embrasement général des Arènes.

Dimanche 29 Juin 1930**A 9 heures****Remise à la Ville d'Arles
DU DRAPEAU DES RHODANIENS**par le Gouvernement de la République de Genève
Réception des Villes et des Notabilités Rhodaniennes
par la Municipalité**A 10 heures****“ Offrande au Rhône ”**par les jeunes filles, déléguées de tous les
Pays et Villes du RhôneManifestation Nautique : Hydro-Glisseurs, Canots-Automobile, etc.
(Concours avec 30.000 francs de prix pour encourager la création
de bateaux de Tourisme à transports en Commun)**Marseille à la conquête du Rhône**(Manifestation symbolique partagée par tous les Rhodaniens
du nord et du midi)**Fête du Costume — Grand Cortège allégorique**Char de « La Reine » — Char du Rhône — Char des « Magnana-
relles » — Char de la « Santo Estello » — Char du « Lion d'Arles »
— Char des « Oulivado », etc... etc.. — Voitures fleuries et
décorées — Confrérie des « Gardian » et « Nactioun Gardiano »
(50 cavaliers) — Fanfares — Musiques — Farandoleurs et Tam-
bourins — Délégations Suisses et des Villes du Rhône.
Bataille de Fleurs.**A midi****BANQUET OFFICIEL****A 15 heures**Inauguration à l'Hôtel de Ville d'une
Plaque Commémorative
(Texte de Mistral à la Ville d'Arles)**A 16 heures, aux Arènes****REPRESENTATION SOLENNELLE DE****MIREILLE**

Poème en cinq actes de F. MISTRAL

Paroles de Michel CARRE — Musique de GOUNOD

avec le concours des principaux artistes de l'Opéra et
de l'Opéra Comique. — 100 Artistes Musiciens. —
100 Choristes. — Société mixte de farandoles « l'Hi-
rondelle Barbentanaise » (Hors concours).

« Tambourinaires Arlaten »

A 21 heures, au Théâtre Antique**SOIRÉE DE GALA****Concert de Gala**avec le Concours de la Musique des Equipages
de la Flotte— BALLETS LUMINEUX — ARTISTES de L'OPERA —
RAMPE DE FEU — EMBRASEMENT du THEATRE ANTIQUE**Lundi 30 Juin 1930****A 6 heures 30 du matin****DESCENTE DU RHONE (Congressistes)**Départ en bateau à vapeur pour PORT-St-LOUIS-du-RHONE
Arrivée à St-Louis, à 10 heuresRéception des Congressistes par la municipalité
PROMENADE EN MERBANQUET offert par la Ville de Port-St-Louis
et la Chambre de Commerce d'Arles
Retour à Arles à 3 heures 30.**JOURNÉE PROVENÇALE**Fête de la Confrérie des Gardian
avec le concours de la Fanfare du 7^e Spahis et des
« Tambourinaires Arlaten »**A 11 heures, Esplanade des Lices****Concert par la Musique Militaire****A 16 heures, aux Arènes****Grand Gala Taurin Provençal**COURSE ROYALE de 8 TAUREAUX COCARDIERS
des célèbres Manades :Marquis de Baroncelli-Javon et Reynaud, du Gaillar
« Cocarde d'or » (3^e année) 15.000 francs de Cocardes et Primes.
Remise solennelle des prix — « Gardian » et Musique militaire.**A 21 heures, au Théâtre Antique****SOIREE DE GRAND GALA**

Création à Arles de “ SIGUR ”

Opéra en quatre actes — Musique de E. REYER
avec le concours des principaux artistes du Théâtre National de
l'Opéra. — Orchestre — Chœurs — Ballets (200 exécutants)**Mardi 1^{er} Juillet 1930**

Excursions facultatives aux Saintes-Maries de la Mer et au “ Parc National ” de Camargue, à Maillane, les Baux.

A 21 heures**GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX**avec le concours : des « JOYEUX CLIQUARDS », de la
Nouba du 27^e T. A. et des Tirailleurs Algériens.**A 21 heures 45, Esplanade des Lices****GRAND BAL PUBLIC**

Conseil d'Administration

à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 15 mars 1930

La séance est ouverte à 17 h. ¼.

Présents : MM. le Dr Carle, Président ; Toursier, Cumin, Fayolle, Sarrazin, d'Hotelans, Condemine, Allix, Maspoli, Thévenin, Pinat, Maire de Givors ; Vassy, délégué municipal de Vienne ; Bron, de Genève ; Barlattier, de Marseille ; Stéphan, de Tournon.

Excusés : MM. A. Jaboulet, trésorier ; Mme Fournier-Terrassier, de Tain ; Dr Morizot, maire d'Arles ; Crouanson, Vadon, Lieutaud, d'Arles ; Sallès, Jean Deydier, de Lyon ; Dr Calvet, de Valence ; Arnaud, maire de Tournon.

Le Conseil décide :

Que le volume des actes de la **Journée de l'Aménagement et des Intérêts du Rhône, IV^e Congrès du Rhône**, tenu à Valence, le 8 décembre, sera remis à l'imprimeur dès que les subventions et souscriptions le permettront. Ce qui ne saurait tarder ;

Que la Médaille de l'U. G. R., décernée au nom de toutes les Villes et Chambres de Commerce membres de l'Union, sera frappée au nom de la Ville d'Arles, 1930, pour être remise aux lauréats et ayant droit du **V^e Congrès du Rhône** (Emulation générale rhodanienne) ;

Que le Diplôme officiel de l'U. G. R. sera mis prochainement à l'impression, après livraison du travail d'Art dont l'auteur s'occupe activement : notre Collègue, M. Maurice Robert, l'aquafortiste réputé.

Que l'Union laisse le soin à l'Ecole Félibréenne d'Arles, d'organiser, cette année, le concours de Littérature, afin de lui permettre, tant en son nom qu'en celui de l'Union, de célébrer son Maître direct à l'occasion de son Centenaire. Des récompenses seront attribuées par l'U. G. R. en espèces et en médailles ;

Que le programme du Congrès devra tendre à présenter des rapports servant les intérêts des pays du Rhône de la façon la plus effective possible. L'avant programme est arrêté ; il sera publié par la Presse dès que précisé. Il en est de même, et toujours en accord avec la ville d'Arles qui tient le flambeau rhodanien cette année, pour le programme de la V^e Fête du Rhône. Le Conseil accepte la demande de la Ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de la Chambre de Commerce d'Arles : les congressistes iront à Port-Saint-Louis, le 30 juin, où un banquet leur sera offert par la Ville et la Chambre de Commerce ;

Que la compétition nautique de nature à faire découvrir les moyens les plus propres à la navigation en commun sur le Rhône, aura lieu à Arles en même temps que les manifestations rhodaniennes. Le Conseil remercie la Chambre d'Industrie Touristique de Lyon, pour les 30.000 francs qu'elle met à la disposition pour aider ou encourager les constructeurs présents, selon la décision du Jury ;

Qu'il fait confiance à M le Maire et à la Municipalité de Tournon et qu'il les remercie pour la disponibilité du Château de Tournon tout entier, où doit s'épanouir le Musée du Rhône et sa Bibliothèque.

Que le Drapeau de l'U. G. R., de toutes les villes et régions rhodaniennes, sera conservé, à l'avenir, au Musée du Rhône, à Tournon, dans une vitrine spéciale. La ville qui l'aura reçu devra le remettre sans délai au Conservateur du Musée. Elle le reprendra le moment venu pour le transmettre, à son tour, en son nom et en celui des villes rhodaniennes, à celle qui donnera l'année suivante le rendez-vous de la grande famille.

Le Conseil remercie les personnes qui ont fait des dons au Musée du Rhône ; leur nom figureront dans la revue officielle (voir n° 10 et 12).

Il décide de mettre à l'encaissement les cotisations des membres, dès à présent, pour 1930 ;

Il exprime le désir que chacun fasse autour de soi de la propagande et des adhésions

Il envisage la réorganisation et la centralisation des services. Cette question sera étudiée dans une prochaine réunion, ainsi que la revision des Statuts.

La question de la formation en France de sections régionales de l'U. G. R. est renvoyée pour convenance à l'égard des Municipalités, à une étude spéciale, Paris excepté.

La proposition de M. Reboul, sur la façon de développer les avantages pour les écrivains des pays rhodaniens, est confiée à M. Paul Cumin.

M. Toursier annonce qu'il a reçu ce matin même, l'avis favorable du Ministre de l'Instruction Publique pour les prix qu'il lui a demandés pour les concours de l'U. G. R. d'Arles.

Le Conseil vote des félicitations et des remerciements à la Ville d'Arles, au Comité des Fêtes d'Arles et à son président, M. Crouanson, à M. Lieutaud, le dévoué organisateur des expositions ; à MM les Présidents des Commissions du Salon et de l'Exposition de l'Artisanat et à MM. les rapporteurs du futur Congrès d'Arles. Il remercie également la Municipalité de Port-Saint-Louis-du-Rhône et la Chambre de Commerce d'Arles, pour le concours précieux qu'elles apportent à l'U. G. R.

La Séance est levée à 19 heures un quart.

NOTES et AVIS

COTISATIONS

Les cotisations sont mises en recouvrement en ce moment. Nous prions nos collègues qui, absents ou empêchés n'auraient pas acquitté la leur au facteur, de bien vouloir en adresser le montant à notre trésorier M. A. JABOULET, Château de Tournon, à Tournon (compte de chèque postal : Lyon, 310-79), soit 12 francs pour la France. Pour la Suisse (cotisations individuelles) les adresser à M. Jean ROULLET, trésorier de la Section de Genève, de l'U. G. R., 11, rue de Veyrier, à Carouge-Genève (20 fr. français pour le siège central, plus la cotisation locale).

ON TROUVE EN VENTE

Au bureau de l'U. G. R., au Château de Tournon (Ardèche) :

L'INSIGNE DE L'U. G. R. : 9 fr. 50 français.

Le RECUEIL des rapports du II^e CONGRES DU RHONE, tenu à Avignon, en juin 1928 : 5 fr. — (le recueil du I^{er} Congrès tenu à Lyon, en 1927, est épuisé) ;

Le RECUEIL des actes du III^e CONGRES DU RHONE, tenu à Genève, en juillet 1929 : 30 fr. pour les membres de l'U. G. R. (donner le N° de la carte de membre en faisant la demande), et 50 fr. pour les étrangers à l'Union. Il ne reste que quelques exemplaires de ce volume — Les numéros de « l'Or du Rhône », sauf le n° 2 épuisé, sont au prix de 3 fr et de 4 fr. à partir du N° 10, sauf numéros exceptionnels dont le prix varie.

EN SOUSCRIPTION

(15 fr. français) : le recueil des travaux de LA JOURNEE DU RHONE ou IV^e CONGRES de l'U. G. R., tenu à Valence, le 8 décembre 1929.

Inscrivez-vous membre de l'U. G. R.

SECTION PARISIENNE DE L'U. G. R.

Des Rhodaniens, très nombreux à Paris, sur l'initiative de dévoués collègues, ont exprimé le désir de former une Section parisienne de l'U. G. R.

Une réunion constitutive doit avoir lieu fin mai

ADHESIONS NOUVELLES

Parmi les adhésions nouvelles, nous relevons les noms des plus importants groupements économiques, scientifiques, sportifs, et aussi de nouvelles Chambre de Commerce et Villes, et encore, à titre individuel, les noms de notabilités du Parlement, de la science, du commerce, de la grande industrie et de l'Agriculture, des Arts et des lettres. Nous en donnerons les listes dans un petit annuaire de notre Union, qui sera très précieux pour faciliter les relations entre tous nos membres.

Echos & Nouvelles

M. le sénateur Léon Perrier, le Maître du Rhône, dont le portrait figure dans ces pages, a donné son adhésion à notre V^e Congrès. **L'Aménagement du Rhône** sera naturellement son sujet. Nous savons qu'il sera très heureux de dire aux Congressistes le résultat de ses démarches, son succès. Les Rhodaniens sauront lui montrer leur reconnaissance. Il nous écrivait fin avril : « Tout va bien pour l'Aménagement du Rhône ».

— Comme on peut le voir au programme inclus, le V^e Congrès de l'U. G. R. comporte des questions très variées et qui, toutes, se rapportent aux intérêts rhodaniens : Travaux publics, Agriculture, transports, Navigation, aménagements divers, sciences, Beaux-Arts, littératures, apprentissages, etc... Nous savons déjà que seront nombreux les sénateurs, députés, conseillers généraux, maires, les délégués des Chambres de Commerce, qui viendront s'associer à ses travaux.

— **A la Conquête du Rhône.** — Pacifique mais puissante par son symbolisme sera cette conquête du Fleuve. Nous sommes informés que Marseille encerra une « escadre » au Congrès du Rhône, et qu'elle sera sous les ordres de M. le Comodore de la Société Nautique. Les Cies maritimes, les armateurs marseillais accompagnés de membres de la Municipalité, de membres de la Chambre de Commerce et de notabilités viendront prendre possession du Rhône, voie européenne, fortune du port de Marseille et des régions rhodaniennes. Cette escadre grossira de celle de Port Saint-Louis du Rhône viendra à la rencontre des alliés venant du Nord, et ce sera la jonction victorieuse des troupes « fleuries » qui combattent pour la plus grande gloire du fleuve.

— Inscrivez-vous aujourd'hui même comme membre de l'U. G. R.

— M. Lieutaud, président de la Société des Amis du Vieil Arles, a été nommé, sur notre demande, par la Municipalité d'Arles, Commissaire général du V^e Congrès du Rhône. Le dévouement de notre collègue le désignait tout particulièrement à cette fonction.

La Société Nationale d'Acclimatation de France (membre de l'U. G. R.) a enfin réalisé, en Camargue, de sa propre initiative, et grâce à la générosité de la Société « Alais-Forges et Camargue » (membre de l'U. G. R.), une **Réserve botanique et zoologique**. On désigne plus communément ces réserves, en Amérique, sous le nom de « Parc National ».

L'U. G. R. est particulièrement heureuse de cette création, car, par ses Congrès d'Avignon et de Genève où il en fut traité avec des vœux tendant à sa réalisation, elle en sentait la nécessité pour soustraire les trésors de la Nature, de Camargue réellement précieux et unique en France, à la dévastation menaçante.

Nous sommes heureux d'enregistrer la collaboration au V^e Congrès du Rhône, de M. le Professeur Bourdelle, du Muséum et Membre du Conseil de cette puissante société. Il apportera aux Rhodaniens, avec le grand talent qu'on lui connaît, la précieuse affirmation de cette création.

La Route... sur l'eau. — La Route (avec un grand R) tient aujourd'hui une place considérable dans l'économie de notre pays... Et les ponts, ces travaux d'art qui sont des tronçons de route, des traits d'union d'une rive à l'autre des vallées, ne sont plus, pour le plus grand nombre d'entre eux... à la page : leur insuffisance gêne la circulation, leur vétusté ou leur légèreté est un danger public.

L'U. G. R. a pensé qu'il était bon de faire entendre aux pouvoirs compétents divers, à MM. les Maire, à MM. les Conseillers généraux, etc..., la voix autorisée d'un grand spécialiste de la construction des ponts modernes, au V^e Con-

grès du Rhône, à Arles. M. Leinekugel Le Cocq, ingénieur hydrographe principal de la Marine de réserve, nous a assuré de son précieux concours. Le titre de son rapport sera : « **La Standardisation et les derniers progrès dans la construction des ponts suspendus modernes** ».

Un exemple à suivre. — Sous le titre : « **Un raid rhodanien des Sauveteurs de Décines** » nous lisons dans le **Progrès de Lyon**, un article fort intéressant de notre ami, le Dr Sahuc. Il conte la prouesse de cette active société, qui, sous la direction de son président, M. Machet, fit une descente du Rhône de Yenne à Lyon. Le défilé de Pierre-Châtel, le Sault-Brenaz sont franchis par les barcots et joyeuse est la Compagnie d'un si beau voyage.

Oui ! c'est un exemple à suivre par toutes les sociétés nautiques rhodaniennes. Les exercices de la navigation sont un sport utile et qui développeront l'amour de notre grand fleuve chez tous les riverains ; et puis « les voyages forment la jeunesse », et ils sont si agréables sur le Rhône. Que les Français ne laissent pas aux seuls étrangers qui descendent nombreux le fleuve jusqu'à la Méditerranée, cette joie de le connaître. Allez ! amis de l'aviron et sauveteurs rhodaniens, prenez des initiatives, apprenez le Rhône dans toutes ses beautés, visitez vos amis, recevez-vous entre sociétés échelonnées tout au long de son cours : vous aiderez ainsi à sa prospérité.

Inscrivez vous membres de l'U. G. R.

Nous sommes heureux de féliciter notre Collègue et Ami, M. Gabriel Reynaud, chef du service des sténographes de la Chambre des députés, de la haute distinction qui vient de lui décerner le Gouvernement pour couronner sa carrière. M. Reynaud est promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

Reconnaissons à Frédéric Mistral de son « **Poème du Rhône** » les Rhodaniens seront nombreux, venant de Suisse et de toutes les régions du Fleuve, pour le glorifier en Arles à l'occasion de son centenaire. Nous en sommes informé de toutes parts.

La Ville de Valence et nos nombreux collègues de cette région se préparent déjà à tenir, en 1931, « la VI^e Fête et le VI^e Congrès du Rhône ». Des rapports intéressants sont déjà prévus pour ce Congrès, et la fête sera très belle. Une nouveauté, que le programme d'Arles ne peut permettre cette année, tant il est chargé y figurera et prendra place dans les manifestations rhodaniennes annuelles : c'est la cérémonie symbolique de « **La Plantation de l'Arbre de l'Amitié Rhodanienne** » par les jeunes filles venues de tous les pays du Rhône pour l'« **Offrande au Fleuve** ». Elles apporteront un sachet de la terre de leur pays et le verseront, chacune à leur tour, au pied de l'arbre qu'un conscrit tiendra debout : « Je viens de Sion en Valais, de la terre de mon pays j'apporte — pour te planter — arbre du Rhône de l'amitié » ; « Je viens de Lyon, je suis de Savoie, de Provence, je suis de Vienne, de Nîmes, d'Avignon etc. » diront-elles... et l'Arbre de l'Amitié Rhodanienne sera un gage et un souvenir précieux qui resserera le lien de la grande famille du Rhône, assurant ainsi la prospérité que nous attendons de lui.

G. T.

Chambre de Commerce de Valence et de la Drôme. — Le Comité directeur de l'Office des Transports et des P.T.T. des Chambres de Commerce du Sud-Est de la France se réunira prochainement à la Chambre de Commerce de Valence. C'est la première fois que cet organisme officiel qui groupe 36 Chambres de Commerce et les Chambres d'Agriculture tiendra ses assises dans la Drôme.

Outre les délégués des Chambres de Commerce de tout le Sud-Est, groupé sous la Présidence de M. Pradel, Président de la Chambre de Commerce de Lyon et de l'Office, assisteront à cette réception le haut personnel de la Compagnie P.-L.-M. ainsi que les Directeurs généraux des Chemins de

fer et de la Navigation au Ministère des Travaux publics, M. le Directeur des Affaires Commerciales et Industrielles au Ministère du Commerce, M. le Directeur du Comité National des Conseillers du Commerce extérieur, chargé de faciliter les rapports entre les Pouvoirs Publics et les représentants du Commerce et de l'Industrie. L'Office examinera les améliorations régionales demandées par les usagers des chemins de fer, de la route et des voies navigables. Le lendemain la Compagnie P.-L.-M. offrira, au moyen de ses cars de faire connaître aux hôtes de Valence les sites merveilleux du Vercors et la Forêt de Lente, joyaux de notre Dauphiné.

Des expériences d'hydroglisseurs sur le Rhône permettront enfin d'envisager pour un avenir très proche la création de services touristiques sur le Rhône et sur le lac du Bourget.

Un hymne rhodanien. — M. Antonin Pascal, pour les paroles et M. Paul Borelly, pour la Musique nous informent qu'ils font éditer un hymne rhodanien, « La Rhodanienne ». Ils pensent être prêts à le faire entendre à la V^e Fête du Rhône, en Arles. L'U. G. R. félicite ces Rhodaniens de leur généreuse initiative.

M. le Directeur Général des Beaux-Arts, vient, par l'intermédiaire de MM. Labbé et I. Cuminal, Sénateur de l'Ar-dèche, d'accorder à l'U. G. R., trois prix pour le III^e Salon Rhodanien, qu'organise, cette année, la Ville d'Arles

De grandes fêtes auront lieu en septembre prochain, à l'occasion du Centenaire de MISTRAL. Un Comité s'est formé composé de notabilités d'Avignon, de Marseille, de Nîmes, d'Arles, etc. Madame Marie Frédéric Mistral, la veuve du vénéré Maître, en est naturellement la Présidente d'honneur. Le Capoulié Marius Jouveau, encadré de l'ancien Capoulié Pierre Devoluy, d'Emile Ripert, Jos. d'Arbaud, Frédéric Mistral neveu et de tous les dignitaires du Félibrige forment le Comité général : car chaque ville a son Comité particulier, qui reste en liaison avec les grands Félibres.

Les fêtes auxquelles s'associe le Parlement, se dérouleront donc successivement dans chacune de ces villes, et dans les lieux qui servent de cadre aux œuvres du Maître : les Saintes-Marie, Cassis, etc. Et à Maillane, où Mistral passa toute sa vie, deux représentations de « MIREIO » seront données en apothéose.

L'U. G. R. applaudit et s'associe, avec tous ses membres français et suisses, à cette magnifique célébration du Centenaire de Frédéric MISTRAL. La reconnaissance qu'ils lui doivent se reporte sur les Félibres, ainsi qu'ils l'ont prouvé en offrant à Mme Marie Frédéric Mistral leur haute présidence d'honneur, et à Marius Jouveau de partager la présidence d'honneur avec les plus hautes notabilités rhodaniennes.

La marque régionale « RHONE - FRUITS »

Avec les premiers colis de fraises et de cerises, la marque « Rhône-Fruits » va faire son apparition sur les marchés français et étrangers.

Bien que le but de ses promoteurs ait été spécialement de lutter, sur les marchés étrangers, contre la concurrence italienne, espagnole et autre, cette marque, en offrant aux acheteurs les mêmes garanties d'origine et de qualité que celles données par les marques syndicales, régionales ou nationales italiennes, espagnoles, etc., sera également utilisée par les producteurs et expéditeurs, sur les colis destinés au marché intérieur.

Aucun produit ne donne peut-être plus souvent lieu au fraudage que la fraise : fraises grosses dessus et contre les claires-voies du panier, au milieu minuscules et vertes ou impropres, non seulement à l'exportation, mais encore à la consommation : paniers emplis au ¾, 48 heures avant d'aller au marché et coiffés la veille d'être offerts à l'expédition ; panier trempant une journée dans l'eau afin de gagner du poids, etc...

En vue de faire cesser ces pratiques malhonnêtes, qui ont causé un préjudice considérable à la production et au commerce de la fraise dans la région lyonnaise, les repré-

sentants qualifiés du syndicat des expéditeurs de Lyon et de la région, ont décidé de n'acheter que des paniers de fraises revêtus de la marque « Rhône-Fruits ».

Le prix de la marque « Rhône-Fruits » étant insignifiant (0 rf. 15 par panier de fraises), nul doute que les producteurs de fraises n'acceptent d'en parer leurs paniers, afin de s'assurer de la vente de leur récolte aux conditions



Cliché G. Tournier

Un coin du Marché aux fruits, à Tournon

les plus avantageuses. Nous conseillons vivement à ceux qui ne se seraient pas encore fait inscrire sur la liste des producteurs-expéditeurs, dressée par « l'Union Rhône-Fruits » de ne pas différer plus longtemps pour envoyer leur adhésion à cette association. Palais du Commerce, Lyon.

L'élevage dans le bassin rhodanien. — Cette notion de l'hérédité par le taureau et surtout de l'hérédité laitière procurée par le père à ses filles, ne manquerait pas de stupéfier notre agriculteur de 1830 : elle est une découverte des éleveurs suisses. En son temps, la bête moyenne fournissait 900 litres à l'année : chiffres officiels publiés par les sociétés d'agriculture de l'époque. Il y avait aussi des bêtes suisses qui donnaient jusqu'à 1.400 litres.

Aujourd'hui, nous admettons que la bête moyenne fournit 1.500 litres et nombreuses sont les vaches qui donnent 2.500 et 3.000 litres.

Un tel perfectionnement ressemble-t-il donc à de la routine ?

Il est juste de dire que l'influence prépondérante de la bête tachetée rouge et blanche a été l'une des raisons primordiales de cette amélioration dans notre région.

Qu'elle vienne de Montbéliard, sous sa robe blanche et acajou ou du Simmental, blanche et froment pâle, ou de Gex, blanche et froment foncé ou du Dauphiné où la question du squelette prédomine les variétés du manteau, la tachetée s'est révélée merveilleusement apte à faire souche dans toutes les régions où la fraîcheur du climat ou du sous-sol lui assure une nutrition abondante.

Tandis que la Tarine plus petite, plus nerveuse — Dieu sait si les taureaux tarins sont charognes ! — plus facile à nourrir avec des foins grossiers, se révèle inapte aux vallons frais et humides et réclame l'air pur des sommets ou l'air sec des pays à étés chauds ; la tachetée, habituée aux brumes du plateau suisse et aux froids du Jura, s'adapte à merveille au bassin moyen du Rhône et de la Saône, aux Cévennes et aux plateaux de la Haute-Loire. Dans cette dernière région, elle détruira l'hypothétique race du Mézenc et s'étendra jusqu'aux frontières de la Salers, qui possède des qualités différentes mais bien définies.

Il ne faut donc pas s'étonner si les marchés-concours de la race tachetée connaissent une vogue grandissante.

(Voir le **Courrier du Commerce** du 7 mai, Lyon).

NOUVELLES DE SUISSE

MM. Antoine BRON, président d'honneur de l'U. G. R. pour Genève, présentera au V^e Congrès du Rhône, à Arles, un rapport : « Relations économiques franco-suisse » ; Marcel GUINAND, président de la Section genevoise de l'U. G. R., un rapport : « L'Amitié et l'Emulation Rhodaniennes » ; HAENNI, ingénieur en chef du Valais : « Le Valais, haut Rhône, et ses voies internationales à travers les âges » (voir d'autre part le programme).

Les amateurs du sport nautique des cantons rhodaniens descendront nombreux en Arles, fêter Mistral et le Rhône.

La Section genevoise de l'Union Générale des Rhodaniens a pour président, M. Marcel GUINAND, avocat, 6, boulevard du Théâtre, à Genève, et pour trésorier, M. Jean ROULLET, 2, rue de Veyrier, à Carouge-Genève : M. G.-F. Montchal en est le secrétaire. Leur adresser adhésions et demandes de renseignements.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE POUR LA SUISSE pendant l'exercice 1929 AMENAGEMENT DU RHONE

Depuis notre précédent rapport, cette importante question a fait du chemin. Cela nous réjouit d'autant plus que notre Compagnie, qui fut l'origine du Comité franco-suisse du Haut-Rhône, a toujours travaillé avec la plus entière confiance à la réalisation de ce projet grandiose dont nous n'avons pas besoin ici, de démontrer l'immense intérêt.

Le 11 mai 1929, nous avions la bonne fortune de recevoir M. Louis Pradel, président de la Chambre de Commerce de Lyon et de l'Office des Transports du Sud-Est, accompagné de M. Bresard, spécialiste de la question du Rhône et de M. Tresca, président de la Commission d'aviation de la Chambre de Commerce de Lyon.

A l'issue d'un grand déjeuner franco-suisse, auquel assistaient les Autorités genevoises, notamment M. Boissonnas, Président du Conseil d'Etat, M. Albaret, Conseiller administratif, M. Antoine Bron, député et M. Paul Balmer, Président de la Section genevoise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, M. Louis Pradel prononça un magistral discours consacré à l'aménagement du grand fleuve, trait d'union entre les deux Républiques voisines et amies. Il affirma la volonté de la Chambre de Commerce de Lyon d'aboutir à la réalisation de ce grand projet et ses paroles trouvèrent un écho dans les importantes déclarations qui furent faites tour à tour par les hautes notabilités présentes.

Cet intéressant échange d'idées, dont toute la presse genevoise a donné d'élogieux compte-rendus, a permis à l'opinion publique de situer l'état actuel de la question du Rhône et de se rendre compte que la France et la Suisse sont entrées dans la voie des négociations utiles.

Disons maintenant quelques mots du III^e Congrès rhodanien et de la IV^e Fête du Rhône qui eurent lieu à Genève en juillet dernier.

Rien ne fut négligé en vue de rendre ces manifestations de l'Union Générale des Rhodaniens, dignes de leurs devancières, et nous pouvons affirmer hautement que le succès remporté fit honneur à la ville de Genève.

Au cours de ce Congrès, nous eûmes le privilège d'entendre notamment les magnifiques exposés de notre éminent compatriote et ami, M. Brenier, directeur général des Services de la Chambre de Commerce de Marseille, venu spécialement à Genève pour la circonstance. Avec une grande c'arté, il démontra la nécessité d'une liaison fluviale entre la Méditerranée et la Suisse, commentant ainsi l'admirable exposition technique de la navigation, organisée au Palais des Expositions.

Puis, le 30 septembre dernier, c'était le Congrès tenu à Marseille par 52 Chambres de Commerce, sous la présidence effective de M. Lucien Saint, l'éminent Résident général de France au Maroc. L'ordre du jour comportait l'examen de la question du Rhône. Aussi, la Chambre de Commerce de Marseille, organisatrice du Congrès, connaissant l'intérêt que notre Compagnie a toujours porté à cet important projet, avait-elle bien voulu nous associer à ses travaux.

Notre distingué Président, M. Alfred Anthonioz, représentait la Chambre de Commerce Française pour la Suisse à cette réunion et s'associa sans réserve, avec une conviction absolue, à l'adoption du vœu qui clôtura les délibérations des congressistes.

Et enfin, le 8 décembre dernier, était tenue à Valence, par l'Union Générale des Rhodaniens, la Journée de l'Aménagement du Rhône. Notre Conseil y fut représenté très aimablement par M. Paul Balmer, Président de la Section genevoise de l'Association suisse pour la Navigation du Rhône au Rhin, l'éloquent apôtre de la navigation fluviale que vous connaissez tous et qui est, de longue date, un grand ami de notre Compagnie.

Ce IV^e Congrès de l'U. G. R. qui réunit dans une atmosphère favorable à l'esprit rhodanien une assemblée particulièrement nombreuse, marque une date importante dans l'histoire de l'aménagement du Rhône, car il fut le témoin de déclarations définitives de la part des délégués français, notamment de M. le Sénateur Perrier, ancien ministre, qui laissa entrevoir la création prochaine de la Compagnie Nationale du Rhône, en faveur de laquelle la dernière souscription nécessaire vient d'être obtenue.

Cette bonne nouvelle, ajoutée à celle d'une entente imminente, du côté suisse, au sujet du régime des oscillations du niveau du lac Léman marquent un tel progrès dans la réalisation du grand œuvre que M. Balmer a pu dire, devant le résultat acquis et les espoirs entrevus, qu'il était un homme heureux.

Avec nous, Messieurs, vous partagerez certainement l'optimisme de notre distingué Collègue, que nous sommes heureux de féliciter, une fois de plus, pour son activité inlassable en faveur de la Navigation du Rhône.

ENTRE RHODANIENS

Genève, le 12 mai 1930.

L'an dernier, lors des Fêtes du Rhône, les autorités de Bellegarde reçurent les congressistes qui excursionnèrent à la perte et au canon du Rhône. Ils furent aimablement accueillis par MM. Berthola, maire de Bellegarde ; Juenet,

maire d'Ar'od ; Michaux, maire de Collonges-Fort de l'Ecluse et Bernard, sous-préfet de Nantua.

La Section de Genève de l'Union des Rhodaniens estima, avec juste raison, qu'il s'agissait de rendre cette aimable réception. Samedi à midi, elle recevait au Restaurant du Nord, MM. les Maires de Bellegarde, Collonges-Fort de l'Ecluse, d'Héloïse, le sous-préfet de Nantua, M. Robert, premier adjoint au maire de Bellegarde, accompagnés par M. le sénateur Fouilloux. M. le maire d'Ar'od s'était fait excuser.

Les autorités genevoises étaient représentées par M. le Conseiller d'Etat Desbaillets, délégué par le gouvernement, et M. John Albaret, président du Conseil administratif de la Ville de Genève.

A l'issue du déjeuner, M. René de Werra, Vice-Président de la section de Genève de l'U. G. R., excusa tout d'abord l'absence du président de la section, M. Marcel Guinand, en convalescence à l'heure qu'il est. Il rappela tout le travail fourni par l'infatigable fondateur de la section. Au nom de tous, il chargea ses fils, MM. André et Pierre Guinand, de lui dire combien on pensait à lui et les vœux formulés pour son prompt et complet rétablissement. Puis, en termes pleins d'à-propos, il salua les représentants de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel municipal, ainsi que les autorités du département de l'Ain.



Les paroles prononcées par M. le Conseiller d'Etat Desbaillets allèrent au cœur de chacun. La franchise et la courtoisie de ce sympathique magistrat lui permirent d'aborder, dans une atmosphère sereine, des problèmes intéressant nos régions limitrophes. M. Desbaillets qui félicita vivement la Section de Genève de l'U. G. R. pour son activité, fut très écouté, aussi, dans sa réponse, M. le sénateur Fouilloux, en un discours empreint de la plus grande sincérité et exprimé dans une forme exquise, laissa l'assistance sous une impression de confiance et d'optimisme.

M. Antoine Bron, ancien président du Conseil d'Etat et de la Fête du Rhône 1929, fut éloquent comme toujours. Il rappela les phases de la navigation rhodanienne qui subit une éclipse au siècle de la vapeur, mais que la houille blanche tend à remettre au premier plan. Il exposa ce que le bassin du Rhône pouvait attendre de l'aménagement du grand fleuve.

M. Bertho'a, maire de Bellegarde, parla à son tour des avantages incontestables réservés aux industries riveraines lorsque, grâce au fleuve, elles recevront leurs matières premières à des conditions leur permettant de soutenir la concurrence. La navigabilité du Rhône ouvrira à nos régions une ère de grande prospérité.

M. Paul Balmer, le dévoué président de la section genevoise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, annonça que la cause pour laquelle il travaille depuis une vingtaine d'années déjà, a fait un pas décisif. Il vient de se rendre à Bellegarde, avec des techniciens chargés par le Conseil Fédéral d'examiner, au point de vue de la navigabilité, le problème de l'aménagement de la perte du Rhône. Il ne doute pas que nos hautes autorités fédérales ne soient convaincues à bref délai de la possibilité de faire de Genève un port fluvial, première étape de la navigation du Rhône au Rhin par la Suisse. Il termina sur une citation de l'immortel Mistral.

Pour terminer cette réunion amicale, sous la conduite de M. le Conseiller d'Etat Desbaillets, on se rendit dans le Mandement.

Des Articles sur les Travaux publics, l'industrie, l'Agriculture, sur les productions rhodaniennes, auront à l'avenir leur place dans cette revue, comme aussi des articles sur les Beaux-Arts, la littérature, le Tourisme (au profit des Syndicats d'initiative), les Sports nautiques, etc., etc.

BULLETIN D'ADHÉSION à l'U. G. R. N°

Je soussigné, sollicite mon admission à l'UNION GENERALE des RHODANIENS

Ci-joint : (1, 2, 3) : francs, montant de la cotisation de l'année

Le 19.....

Nom et Prénoms

Nationalité

Profession

Décorations et titres honorifiques

Adresse (très lisible) rue et numéro Ville et département

Noms et adresses des Parrains ou références

Cotisations annuelles

1° INDIVIDUELLES, MINIMUM : 10 francs pour la France : 4 francs suisses pour les sujets Suisses

2° Pour les VILLES. ASSOCIATIONS, etc... : facultatives, suivant leur importance.

3° Les demandes ne sont reçues qu'accompagnées du montant de la cotisation.

Trésorier : M. A. JABOULET, trésorier de l'U. G. R. Château de Tournon (Ardèche)

Compte Chèque Postal LYON 310-79



Charles FOROT

Tous les Rhodaniens connaissent le poète Charles Forot. Nul n'était plus qualifié que Joseph Parnin, pour apprécier son œuvre, dans ces très belles pages de l'Almanach du Pigeonnier dont nous publions ci-dessous un important extrait. Le poète avait lui-même signé quelques articles

du pseudonyme de Cléonte. Ce qui explique le nom sous lequel lui est adressée la lettre de Joseph Parnin.

Né à Saint-Félicien (Ardèche), en 1890, Charles Forot a publié en 1922, « La Ronde des Ombres » (Editions du Divan), recueil de poèmes qui obtint le prix Villard décerné par le Conseil général de l'Ardèche ; en 1925, chez Garnier, « Suite d'Automne » (livre couronné par l'Académie Française : prix Archon-Despérouses) ; en 1926, aux éditions du Pigeonnier,

« Hyménée », ode, avec bois gravés de Philippe Burnot. M. Charles Forot a collaboré à la « Revue Fédéraliste », aux « Soirées du Petit Versailles », au « Divan », à « La Revue Critique des Idées et des Livres » ; à « La Muse Française » ; aux « Amitiés » ; à « L'Ermitage » ; à « Latinité », etc. Nous attendons la prochaine publication de ses « Instants Vivarois », et aussi d'un recueil de ses Odes.

Mais ce poète ne songeait pas qu'à lui-même. Depuis bientôt dix ans, il fait paraître des éditions de proses et de vers sous le signe de son Pigeonnier. Les maîtres les plus notoires de Paris et d'ailleurs y voisinent avec les écrivains et poètes vivarois, cévenols, rhodaniens. Livres de bibliophiles, dont le beau papier, qui résistera aux injures du temps, est orné de nobles illustrations. La dernière en date des Editions du Pigeonnier, et la plus magnifique, nous offrait les Elégies de La Fontaine avec préface de Tristan Derème et « bois » en couleurs de Philippe Burnot. Chaque année, le Pigeonnier publie un « Almanach Vivarois », fort recherché des lettrés. Il annonce actuellement une nouvelle collection de volumes consacrés à l'Auvergne.



Charles FOROT

La maison de M. Charles Forot, à Saint-Félicien, possède sous de calmes ombrages une terrasse, qui, chaque été, se transforme pour deux soirées d'août en théâtre de verdure. Les spectateurs viennent en nombre, de toutes les villes et les campagnes environnantes, applaudir un programme très varié qu'interprètent MM. Jacques Reynaud, Henri Bernet, et plusieurs autres acteurs des « Compagnons de Notre-Dame ». Le théâtre fut inauguré le 2 août 1925 par M. Henri Ghéon qui joua lui-même dans sa féerie de « Peau d'âne ». On donna le même soir « les Vendanges » de Dancourt. En août 1926, étaient représentés « L'Impromptu des trois lettres », divertissement vivarois de H. Ghéon et Jacques Reynaud ; « Saint Félix et ses pommes de terre », par Henri Prochet ; « Pernelle », un acte en marge d'une vieille chanson vivaroise, par Roger de Pampelonne, harmonisation de Vincent d'Indy ; « La jalousie du Barbouillé », farce de J-B Molière. En 1927 « Les propos interrompus » de H. Ghéon, puis, création de « Sylvie », pièce en vers de Roger de Pampelonne, reprise de « Pernelle » du même auteur ; « Le Sicilien », de Molière. En 1928, relâche, à la suite du deuil douloureux, la mort de Mme Forot, mère du directeur, dont les amis du Pigeonnier n'oublieront pas l'exquise bonté. Les 3 et 4 août 1929, premières représentations du « Mystère de Saint François Régis », avec musique de Guy de Lioncourt, suivies de « La Sérénade » de Regnard, et précédées d'un Impromptu de Jacques Reynaud. On parle, pour 1930, d'une pièce fort originale inspirée à M. Roger de Pampelonne par l'auberge de Peyrebeille.

On voit que l'activité de Charles Forot s'étend à tous les domaines. Ce beau poète a consacré son existence aux Muses, et le Pigeonnier a su réunir dans un même effort désintéressé les écrivains et les artistes parmi lesquels figurent plusieurs maîtres de la gravures sur bois : Mme R. Seuguin-Béchetoille, Ph. Burnot, Jos. Jullien, Jean Chieze, etc.

En 1927, les amis du Pigeonnier offraient à Charles Forot un recueil de proses, de poèmes et de gravures que Philippe Burnot et Jos Jullien avaient réunis en son honneur. Ce livre rarissime constitue un document de premier ordre sur l'œuvre et l'action du poète du Pigeonnier, grâce auquel Saint-Félicien mérite une place de choix dans la géographie littéraire de la France.

Louis PIZE.

Et voici la Lettre à Cléonte, c'est-à-dire à Charles Forot de M. Joseph Parnin :

Vous souvient-il, mon cher Cléonte, de notre lointaine rencontre, au bord du Rhône, un doux matin d'été ? Nous entendions souvent parler de vous par Louis Pize, avec tant d'amitié, que nous vous aimions avant de vous avoir vu. Dans la vieille maison bâtie au flanc du coteau cévenol, que votre famille habitait depuis des siècles, je me figurais volontiers un berger des Fêtes galantes, joueur de viole entouré de beaux yeux attentifs. Vous faisiez des vers délicats, et recherchiez les livres rares, où le plaisir de l'œil et de la main rend plus voluptueux encore et plus aigu le plaisir de l'esprit. Mais votre jeunesse avait dû, bien-

tôt, subir de lourdes chaînes, et vous sortiez du long repos où le mal vous tenait captif, avec des chants nouveaux, plus ardents, plus profonds de vous être, durant des mois, replié sur vous-même... Nous nous assimes sur un banc, à l'ombre des grands marronniers : nous écoutâmes la musique. Elle s'éleva dans la pureté de l'heure, avec tant de mélancolie et tant de poignante douceur, que nous n'eûmes rien à vous dire, après vous avoir écouté. Ces airs de flûte veillaient tous les désirs, tous les regrets, tous les songes inaccomplis d'une adolescence souffrante et passionnée. Des fantômes charmants passaient devant nous en se tenant par la main. Mais comme l'on sentait partout la volonté de dominer l'émotion trop vive, et d'enclorre en un rythme strict ces sentiments où d'autres auraient abandonné leur cœur !

Ainsi vous préludiez, mon cher Cléonte, à cette symphonie, qui comprend la *Suite d'Automne* ainsi que la *Ronde des Ombres*. On songe, à l'entendre, aux paroles d'Henri Heine, que vous nous rappelez si bien : « Ces rêves se sont effacés, évanouis depuis longtemps. Evanouie aussi, de mes visions la plus chère... Vous m'êtes restés seuls, chants délaissés... Allez rejoindre l'apparition dissipée et saluez-la lorsque vous l'aurez revue. » *A l'ombre aérienne j'envoie un souffle aérien*. Peut-on mieux définir que par ces derniers mots votre long poème aux subtiles harmonies ? C'est Ariel qui mène, en effet, la *Ronde des Ombres*, et qui s'attriste dans la *Suite d'Automne*. C'est lui qui se complait au pur délice de ces stances, où rien ne pèse, où rien ne pose, où l'inexprimable est rendu :

Ferme les yeux au ciel ardent...
Quel rêve dort et se balance
A l'odeur calme des tilleuls ?

et de tant d'autres où le rythme imprévu change au gré des souvenirs fugitifs, et les fixe sous un aspect toujours divers, toujours nouveau. Mais une voix plus grave, une voix augurale, les maîtrise et les discipline. Automne, n'est-ce pas ta voix qui conseille l'apaisement et la sagesse à l'âme de désir ? Tes incantations ont rappelé sur la terrasse, à l'ombre du tilleul et de l'acacia, déjà touchés de tes doigts d'or, dans la secrète allée où fleurissent en ce moment les roses de septembre, près des grands arbres exotiques, ces trois jeunes filles voilées : l'une et la plus aimée, enfant céleste aux yeux immenses, c'est Béatrice, et c'est Psyché, *mon âme* ; l'autre, c'est la jeunesse en fleur, au pas léger, au rire clair, la Primavera, qui s'avance, d'un air vif, en dansant ; et l'autre est la jeunesse encore, mais ce n'est plus l'aube joyeuse : elle incline un beau front déjà chargé de souvenir. Ce sont les trois primes saisons de toute vie humaine, les heures mortes dont chacune était promesse de bonheur. L'auteur les évoque à l'amant, à travers ses larmes, avant de les ensevelir dans son linceul de pourpre et de consoler la douleur de leur évanouissement. Eternelle leçon de la Nature à son déclin, quel accent vous prenez dans ces vers si graves, si beaux de haute résignation et de sérénité divine, où toutefois l'on sent frémir une souffrance enfin domptée ! Jamais un cœur blessé ne se plaignit avec plus de pudeur, ni ne sut étouffer sa plainte avec plus de courage. Un Watteau seul pourrait, je pense, illustrer ces deux livres : c'est son idéal tendresse, sa volupté mélancolique, et l'enchantement de son rêve élyséen. Des figures de jeunes hommes surgissent de l'ombre,

à l'écart : hôtes d'un bois sacré, ce sont les compagnons fidèles, touchés par la mort ou par Dieu. De part et d'autre, hélas ! désert du cœur ; et l'on ne sait où brûle, ici ou là, plus de tristesse.

Mais d'où vient ce chant inconnu, d'une puissance insoupçonnée ? O renaissance ! c'est l'été. La grande lyre a vibré tout d'un coup, dans les mains du joueur de flûte et de viole. L'ode de Ronsard, de Malherbe, d'Hugo, de Valéry, déploie en plein azur ses strophes vigoureuses, où, dirait Baudelaire,

..... la vie afflue et s'agite sans cesse,
Comme l'air dans le ciel et la mer dans la mer.

La vie ! elle envahit ces poèmes nouveaux, sans que le rêve en soit banni. Quelle richesse, et quelle ampleur ! quel mouvement paisible et sûr ! Quel coloris ! quelle abondance de sève, et quelle invention verbale ! on ne saurait les comparer qu'à des corps robustes et beaux, tout enivrés de vivre, et de marcher dans la lumière, mais dont les yeux profonds réfléchissent aussi le ciel. On connaîtra bientôt qu'un grand lyrique nous est né...

Joseph PARNIN

Notules Rhodaniennes

A la Rhodanie appartient depuis quelques mois un de nos jeunes romanciers les plus remarquables, Guillaume Gaulène qui vient d'être nommé substitut à Lyon. Il publie en ce moment un roman puissant et passionnant : *Le Destin*.

A Lyon, Mme Bach-Sisley, l'active directrice des Petites conférences et du Salon des poètes, vient de publier un émouvant *Ave Maria*, des poèmes inspirés par les contes de Perrault (*la Chanson des contes de Perrault*) et le tome I de *l'humble et merveilleux évangile de la Pucelle*, sorte de grand poème en prose érudit et curieux.

Gabriel Faure prépare un ouvrage sur la *Sicile* et un volume que le bi-millénaire du grand poète latin rend actuel : *Au pays de Virgile*

A Nîmes, Marcel Coulon prépare un ouvrage sur *Mistral* et des souvenirs anecdotiques sur *Moréas*. Sully-André Peyre vient de recueillir un choix de ses poèmes en français provençal et anglais.

A Valence, Roger Bastide prépare un ouvrage de vulgarisation sur le mysticisme pour la collection Armand Colin.

On peut maintenant annoncer que Raoul Stéphan publie à l'occasion du centenaire de l'Algérie, un livre palpitant : *Isabelle Eberhardt ou la révélation du Sahara*. Un grand éditeur d'Amsterdam vient de donner une traduction hollandaise de son roman cévenol : *Monestié le Huguenot*.

LE MARTIN-PECHEUR

LE VICOMTE DE VOGÜE ET LE VIVARAIS

Notre pays d'Ardèche se doit d'unir, dans un même témoignage de gratitude et de respect, l'admirable auteur d'*Une famille Vivaroise* et le prestigieux écrivain des *Notes sur le Bas-Vivarais*. Il y aura bientôt quarante ans, que, dans sa livraison du 15 septembre 1892, la *Revue des Deux Mondes* commença la publication de ces pages vibrantes, où le grand voyageur qui venait de nous évoquer le steppe de Crimée et de nous révéler les inquiétudes de l'âme slave, célébrait l'âpre beauté de la terre d'Ardèche et plongeait un regard pénétrant dans les profondeurs de « l'âme ardéchoise ».

A cette distance, l'historien peut mesurer tout le bien que ces notations émues d'un pèlerin qui retrouve sa route

et réentend les cloches de ses pères, après s'être complu un instant à la musique des sirènes étrangères, ont fait depuis ce jour au Vivarais, tant au point de vue de l'essor du tourisme que du réveil des formes intellectuelles.

Après un premier séjour durant l'été de 1891, Eugène-Melchior de Vogüé écrit ses *Notes à Vals*, en 1892. L'impression des lecteurs fut profonde et durable. Elle n'allait pas tarder à se traduire en actes.

Dès le mois de novembre 1892, un publiciste Privadois Paul d'Albigny, formait le projet de créer en Ardèche un « foyer d'études » et le vicomte de Vogüé était le premier (22 novembre) à souhaiter la bienvenue à la future *Revue du Vivarais*. Et ce foyer ne fut pas un feu de paille ; la *Revue* vit toujours et prend des forces en vieillissant.

A Vals, le 26 juin 1904, se fondait le Syndicat d'Initiative du Vivarais, et le premier acte de son conseil d'administration était d'offrir la présidence d'honneur au vicomte de Vogüé. Encore une institution qui ne devait pas végéter ; son rôle n'a cessé de grandir et son président est devenu le président de tous les syndicats d'initiative de France.

En 1906, le marquis de Vogüé, qui était venu pour la première fois à Vogüé le mardi 24 octobre 1882, publiait le premier volume de sa *Famille Vivaroise*, monument aussi solide que les précédents et d'une valeur d'exemple susceptible de se répercuter indéfiniment. Il est donc juste de réunir dans le même hommage le vicomte et le marquis, l'écrivain et l'historien.

Nous ne méconnaissons certes pas la haute valeur des œuvres d'imagination du premier, ni la profonde érudition des études archéologiques du second ; nous n'oublions pas que l'un est l'auteur des *Morts qui parlent* et l'autre le descripteur du *Temple de Jérusalem*. Mais à chaque coin de France et du monde, sés gloires et sa dette ! En Vivarais, nous devons un tribut de gratitude aux deux animateurs de l'âme ardéchoise.

Exprimons donc notre sentiment par cette inscription toute simple mais sincère :

« A l'historien d'une famille vivaroise, à l'écrivain des *Notes sur le Bas-Vivarais*, illustres fils de la maison de Vogüé, le Vivarais reconnaissant. Jean REGNE.

SUR LES PAS DE JEAN-JACQUES, par Raoul Stephan.

Notre collaborateur, Raoul STEPHAN, le vigoureux et attachant auteur de *l'Homme-Chien*, de la *Dévotion à l'Amour*, de *Monestié-le-Huguenot* est aussi un essayiste original. Il vient de le montrer par l'intéressante plaquette : *Sur les pas de Jean-Jacques*, publié sur vélin d'Arches, par le maître éditeur Arthaud, et ornée de délicieux et romantiques dessins du peintre lyonnais bien connu, Combet-Descombes. Ce petit ouvrage à tirage restreint, dédié à Gabriel Faure, est très recherché des bibliophiles. Il nous intéresse particulièrement nous autres, Rhodaniens, puisqu'il se rapporte aux voyages de Jean-Jacques Rousseau en Rhodanie : région de Chambéry, vallée du Rhône, et Pont du Gard.

Bien qu'un très petit nombre d'exemplaires ait été envoyé à la presse, celle-ci a chaleureusement accueilli ce joli ouvrage. *Les Nouvelles Littéraires*, *l'Intransigeant*, ont loué ces « études perspicaces ». *Le Petit Méridional*, *le Petit Dauphinois* lui ont consacré des articles substantiels. M. René Meunier écrit : « On prend un vif plaisir à suivre pas à pas les randonnées de Rousseau. A noter les impressions ou les réflexions que lui ont inspiré les divers sites de nos régions, M. Raoul Stéphan projette une lueur nouvelle sur la mentalité voyageuse de Jean-Jacques, et apporte une contribution courte sans doute, mais d'une vie et d'une vérité intenses, à l'état d'âme de Rousseau, éternel voyageur ».

Dans la *République du Lot*, M. Roger Bastide, professeur de philosophie au Lycée de Valence dit : « Cette petite plaquette si sympathique et dont le style lui aussi est un « jeune vagabond » au gré des rêves, des paysages et des idées, fera pénétrer plus avant dans l'âme de Rousseau adolescent que beaucoup de gros volumes à références ».

M. C.

Bibliothèque des Pays Rhodaniens

LIVRES REÇUS

BIBLIOGRAPHIE

C. Le MARGUET : *Myrelingues la brumeuse ou l'an 1536 à Lyon*, roman historique (15 fr. chez l'auteur, 26, rue Thomassin, Lyon).

Paul BARLATIER : *Au Sud de Tarascon*, anecdotes, nouvelles et galéjades (A. Tacussel, éditeur à Marseille, 54, rue Paradis, 12 francs).

Jean BACH-SISLEY : *Une famille d'Ecrivains lyonnais*.

Lucy PROVENÇAL : *Le jardin des sonnets et rameaux fleuris* (Valence, Charpin et Reyne).

Vaison la Romaine, recueil de cartes illustrées, don de M. Ulysse FABRE, maire de Vaison, conseiller général de Vaucluse.

Henri BRENIER : *Le Port de Marseille* (Société anonyme du Sémaphore Marseille).

LEINEKUGEL-LE COCQ : *L'application des câbles à la construction d'ateliers* (Paris, le Génie Civil) ; *Les progrès techniques réalisés dans la reconstruction des ouvrages d'art* (rue B'anche, Paris). — *Le développement des ponts suspendus en Amérique* (Le Génie civil). — *L'extension de l'application des ponts suspendus en Amérique* (rue Blanche, 19, Paris). — *Etude sur un nouveau système de ponts suspendus et l'emploi des câbles aux armées* (le Génie civil). — *Pont suspendu rigide de Montjean-sur-Loire*, (le Génie civil). — *Pont cantilever sur le Trioux* (Côtes du Nord).

REVUES

Les Alpes. — *L'Illustré de France et des Colonies*. — *Septimanie*, fascicule 71. — Bulletin d'hydro-météorologie, 1927, Volumes V et VI de l'Institut des Etudes Rhodaniennes. — Bulletin et Annuaire de la Chambre de Commerce française de Lausanne. — Bulletin de la Chambre de Commerce de Valence. — Bulletin de la Chambre de Commerce d'Avignon (avec un compte-rendu de M. Fabre sur l'Aménagement du Rhône). — « *La Forêt et l'importance du reboisement*, de M. Ch. Flahault. — *Des Canaux ! Des Bateaux de Genève*. — *Revue de l'Automobile Club du Rhône*. — *Les Tablettes d'Avignon*. — *L'Illustré de France et des Colonies*.

Des articles sur les travaux publics, l'industrie, l'agriculture, sur les productions rhodaniennes auront à l'avenir leur place dans cette revue, comme des articles aussi sur les Beaux-Arts, la littérature, le tourisme (au profit des Syndicats d'Initiatives), les Sports nautiques, etc, etc.

MASPOLI

Sculpteur Rhodanien

MASPOLI, fils d'un praticien dont l'habile ciseau a fouillé tous les monuments exécutés à Lyon dans la période de 1859 à 1905, devait faire un sculpteur. A 17 ans, en 1892, il ex-



M. MASPOLI

pose son premier buste, et obtient au Salon de Lyon sa première récompense, ainsi que le prix de sculpture de la Chambre de Commerce, qu'il partage avec son ami Jean Larrivé.

Mais véritable précurseur, doué de moyens exceptionnels, son activité le pousse vers l'Education physique et le sport, dont il devient rapidement un protagoniste universellement connu à une époque où il n'était pas encore de bon ton de s'occuper de ces choses-là. Aussi le sculpteur ne tarda-t-il pas à goûter l'amertume du dédain des Lyonnais pour l'athlète. Il n'en continua pas moins à fréquenter le gymnase où il rencontre l'explorateur Gabriel Bonvalot, puis le Commandant Doyen-Parigot, avec lesquels il se lie d'amitié et qui le présenteront l'un à Rodin, l'autre à Bourdelle, dont il fréquentera alors les ateliers, alternativement chaque année en de laborieuses semaines de vacances. Il en gardera ce profond respect de l'Art, cette haute conscience et cette horreur du « m'as-tu-vu » qui sont le charme de son caractère, cependant ouvert et cordial.

Et ceci explique pourquoi l'artiste commence à peine à être connu, bien que l'œuvre du Maître comme on peut en juger, soit déjà fort importante. Citons de lui, notamment à Lyon : le buste de **Philippe de la Salle**, au Musée des Tissus ; **Félix Desvernay**, Musée du Vieux-Lyon ; **Jacquard**, Mairie d'Oullins ; **Le soldat de Marathon**, Mairie du 7^e arrond. ; **Lanceur de Boulet**, Musée de Lyon ; **La statue de St-Clair**,

église St-Clair, etc..., puis une œuvre maîtresse : le **Monument d'Arcachon**, puis le **Monument au Houga**, du Compositeur Lacombe et aussi la série de statuette sportive, dans lesquelles triomphant de la difficulté, Maspoli, particulièrement qualifié, a magistralement rendu l'exactitude et l'intérêt dynamique du geste, dont il a réussi quand même à dégager la beauté sculpturale de l'attitude, continuant ainsi par son talent à servir hautement la cause du sport à laquelle il a consacré les loisirs de sa vie.

En lui remettant, l'autre jour, la médaille d'or de l'Education Physique, M. l'adjoint Rey, remplaçant M. le Maire de Lyon, a dit très justement de lui : « L'artiste et l'homme honorent notre ville et l'éducation physique »

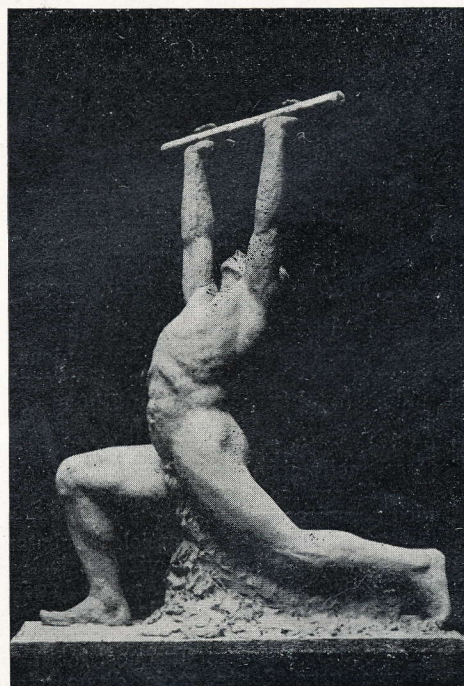


Méditation avant l'effort

CHAUFOUD,

Membre de l'U. G. R.

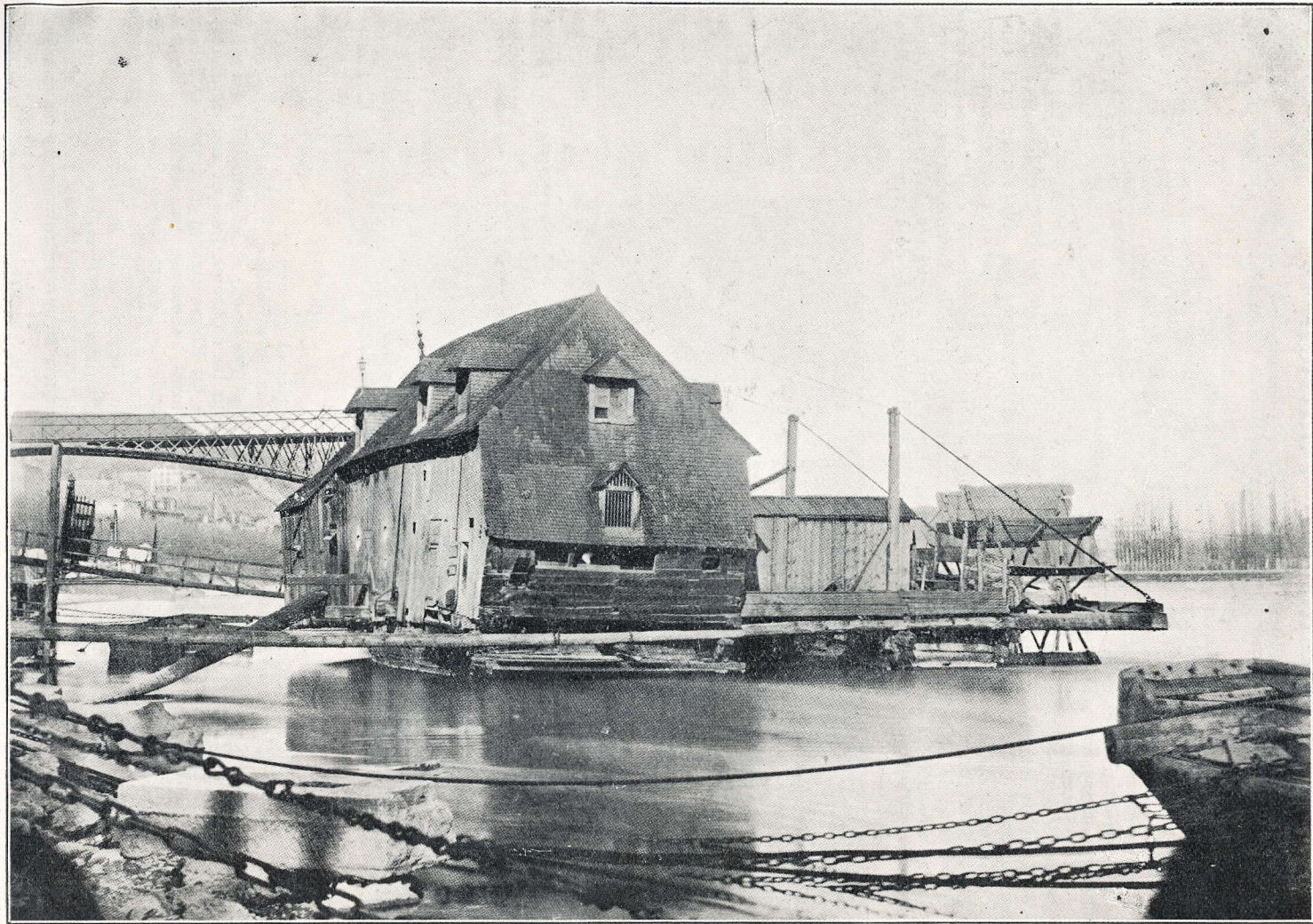
P.S. — M. Gabriel Bonvalot, l'explorateur célèbre est le gendre de M. le Professeur Dr Ollier. Le Commandant Doyen-Parigot, athlète incomparable, mort au Champ d'honneur à la tête de ses cuirassiers, dans la Somme, était cousin du chirurgien Doyen. C'est lui qui posa pour Bourdelle, en ami et collaborateur, la célèbre statue « d'Héraklès tirant les oiseaux ».



LEVEUR DE POIDS

Mais, à notre avis, la meilleure réalisation sculpturale de la saison est, de loin l'admirable *Leveur de Poids*, dû au Maître, le bien modeste, le trop modeste ami MASPOLI ; il se trouve que MASPOLI, sculpteur de tout premier ordre et qui sait si bien traduire, même pour les néophytes, l'effort sportif et sa mâle beauté, fut aux temps héroïques Champion du Monde des Poids et Haltères. Nous avons tenu à reproduire ce maître œuvre, ainsi qu'une *Méditation avant l'effort* du même auteur, et qui donne à réfléchir, instant pathétique où l'athlète se mesure en pensée avec la matière.

LE RHONE A LYON AUTREFOIS. — LES MOULINS



Musée du Roure, Avignon.

Voici l'un des trois moulins qui existaient sur le fleuve, au quai ou cours d'Herbouville, en amont du pont Saint-Clair et qui disparurent successivement. Le dernier fut détruit par une crue, vers 1880. Ainsi disparaissent les vieilles choses, si pittoresques à l'époque, que remplacent maintenant des usines modernes et puissantes. Tout le long du Rhône, que l'on descendait alors en bateaux à vapeur « Le Rhône », « les Gladiateurs » on rencontrait des types divers de ces moulins flottants, dont les aubes tournaient lentement comme caressées par le courant éternel.

LE MUSÉE DE L'HISTOIRE DU RHONE

au Château de Tournon

Le Musée de l'histoire des pays du Rhône, au château de Tournon, pourra bientôt prendre son essor vers de définitives réalisations.

La Municipalité de Tournon a pris une délibération, déclarant qu'elle conserve à sa disposition le château des Rohan-Soubise, monument historique classé, véritable joyau parure du fleuve et qui offre de ses terrasses une vue incomparable sur la vallée et les Alpes. C'est très bien !

M. Camille Arnaud, Maire de Tournon, après accord avec le Conseil municipal qui comprend avec lui le haut intérêt qu'offre ce musée d'une portée générale rhodanienne, prend les dispositions nécessaires pour concilier les intérêts en jeu en vue du rétablissement du Tribunal et de la Maison d'Arrests. Le Château proprement dit, ne saurait être de nouveau affecté à cinq ou six prisonniers, si ce n'est que provisoirement, et pour une partie seulement des bâtiments. Il doit être, tout entier, rendu libre et à sa destination, consentie, dans le plus bref délai possible.

En effet, le Musée de l'Histoire des Pays du Rhône est une institution d'une réelle utilité. Il sera de plus une fortune pour toutes les régions rhodaniennes.

Des engagements furent pris, solennellement, en 1928 : toutes les villes et Chambres de Commerce venues alors à Tournon ont été d'accord sur cette création, avec Tournon lui-même. L'idée était trop belle, généreuse et utile pour ne pas obtenir une si parfaite unanimité.

Le Musée de l'Histoire des Pays du Rhône fut donc créé à Tournon, le 6 mai 1928, et créé par les délégations officielles envoyées par les Municipalités de Lyon, par M. Herriot lui-même, de Givors, Vienne, Annonay, Tournon, Tain, Valence, Montélimar, Avignon, Arles, Marseille et par la République de Genève ; et aussi par les délégations officielles des Chambres de Commerce de Lyon, Vienne, Annonay, Valence, Marseille, etc., et le Syndicat des Fabricants de soieries de Lyon et l'Automobile Club du Sud-Est. Le Comité Marc-Seguïn (le S. I. et la Société des Amis des Arts de Tournon-Tain) approuva cette création, due à l'Union Générale des Rhodaniens qu'il fonda.

Un procès verbal de la fondation du Musée du Rhône, enregistré sur le livre d'or de l'U. G. R., fut signé solennellement par toutes ces délégations. Ainsi, elles prirent nettement sous leur protection, le Musée du Rhône : attraction précieuse et lieu d'études par la réunion, dans ces bâtiments particulièrement qualifiés, de tous les trésors, curiosités, documents qui doivent y être recueillis et précieusement conservés. Tout cela dira l'histoire complète des pays du Rhône, suisses et français.

Une bibliothèque, en formation, comprenant les auteurs rhodaniens de toutes les époques, et tout ce qui a été publié sur les régions rhodaniennes, complètera le Musée.

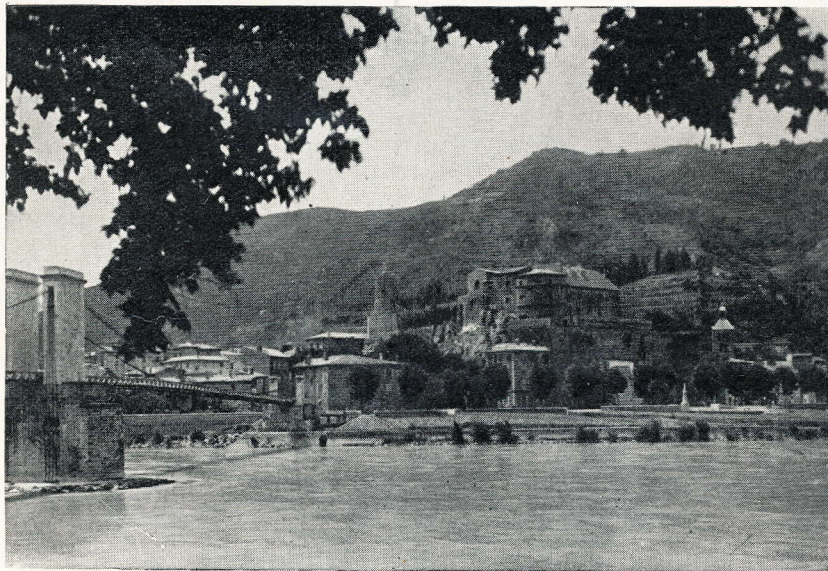
Le Musée naissant et qui a été entravé dans son essor par la menace du retour de la prison, comprend déjà de nombreuses pièces fort intéressantes, mais qui ne sauraient encore être classées ; et la bibliothèque, de même, a commencé très heureusement sa formation.

Voici le programme du Musée : ce qu'il comprendra, dans son développement, qui sera certainement rapide :

Une section de « **L'Histoire de l'Aménagement du Rhône** », réunissant toute la documentation qui s'y rapporte : plans, cartes, profils, maquettes, tableaux, et vues diverses et toute la bibliographie, déjà considérable, sur ce sujet d'intérêt européen ;

Une section de « **L'Histoire de la Navigation du Rhône** » : la navigation, depuis les utricules jusqu'aux bateaux électriques en passant par les « équipages », les bateaux à vapeur et les embarcations les plus diverses. Des documents et objets de toutes sortes, et nombreux, rappelant la vie héroïque des riverains, que Mistral glorifia dans son « Poème du Rhône », compléteront cette section.

Une section de « **L'Histoire Naturelle** » réunira toutes les espèces d'animaux et de plantes des pays rhodaniens. Et l'on sait qu'ils sont, par les différences des climats et des altitudes où on les trouve, ex-



LE CHATEAU de TOURNON.

Cliché G. T.

trêmement variés et curieux.

Une section du « **Folklore** » réunira tous les étendards, les bannières et drapeaux, et les armoiries des villes et provinces ; et tous les costumes, les instruments divers, et meubles des pays du Rhône suisses et français. Très variés et curieux ils diront les usages, les coutumes, les travaux du Valais, de Vaud, de Genève, de la Savoie, de la Bresse et basse Bourgogne, du Lyonnais, du Forez et du Dauphiné rhodaniens, du Vivarais et de la Provence ;

Une Section des « **Beaux Arts** » avec des originaux et les copies des œuvres des grands artistes rhodaniens de toutes les époques, et une autre pour les œuvres des artistes modernes ;

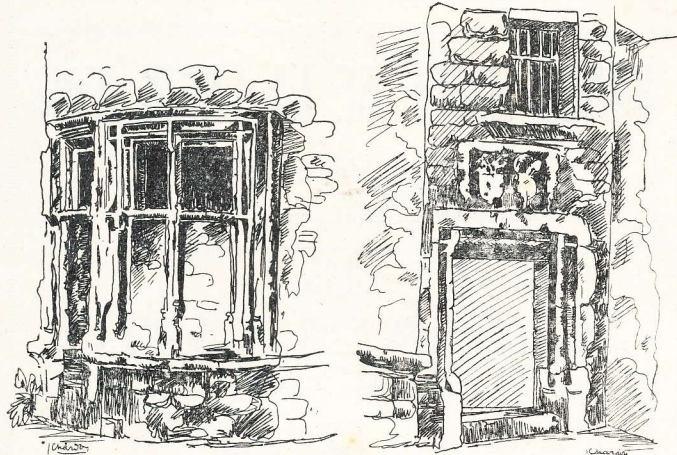
Une galerie des bustes et portraits des rhodaniens de génie, appartenant à toutes les branches de l'activité productrice : Beaux-Arts, Littérature, Génie civil et militaire, industrie, Agriculture, etc.

Une section « **Epigraphique** » : originaux ou moulages des vieilles pierres de l'époque romaine, des nautes, etc. ; et d'autres sections encore... ,

Dans l'ordre économique, un Musée-Exposition des productions industrielles, agricoles, etc, spéciales aux pays rhodaniens, à l'époque d'esprit pratique que nous vivons, a sa place ici. Cette exposition permanente sera l'appoint pratique de cet effort pour l'enseignement général.

Et en tout cela, les pays du Rhône prendront une figure saisissante de grandeur.

Que l'on ne doute pas de ces réalisations : les villes et groupements sont garants et solidaires. Les Musées sont



Fenêtre et Porte Renaissance du donjon du Château de Tournon
(Dessin de M. J. Chardon)

bondés, et après leurs classements successifs leurs greniers regorgent d'objets disponibles. L'Etat fait des dons aux Musées ; les particuliers, sollicités, sont souvent heureux de contribuer à une telle généreuse entreprise ; ils l'ont déjà prouvé, ici, assez nombreux. Enfin, les ressources sont plus

faciles à trouver qu'on ne le saurait penser : cent moyens l'assurent.

Et le Musée du Rhône a le bonheur d'être protégé aussi par des hommes tout particulièrement qualifiés pour l'aider à devenir une grande institution. En voici une preuve, entre autres :

MM. G. Maringer, Président au Conseil d'Etat et Vice-Président du T. C. F. ; Vitry, Conservateur du Musée du Louvre ; Verdier, Chef du Service des monuments historiques au Ministère des Beaux-Arts, Gabriel Faure (Tournonnais), Inspecteur général aux Beaux-Arts, et d'autres encore, ont signé un procès-verbal de leur visite au château de Tournon, enregistré au livre d'or de l'U. G. R. et par lequel ils s'engagent à aider à la restauration, au moins suffisante, du château pour le Musée du Rhône

Au point où en est arrivé le mouvement, l'esprit d'émulation des rhodaniens, membres ou non de l'Union, il est certain, par l'attraction naturelle des succès déjà remportés, que tous les parlementaires, sollicités, qui appartiennent aux régions du fleuve, auront à cœur et avec joie de contribuer par tous leurs moyens à cette œuvre de haut enseignement, à cette conservation de toutes les choses du passé et à cet effort pour les intérêts généraux du présent et de l'avenir. Sans distinction de partis (l'U. G. R. est terrain neutre, s'interdisant toute politique), tous sont unanimes, nous le savons, pour aider à cette réalisation : ils obtiendront l'appui complet du Gouvernement. Et les Conseillers généraux rhodaniens voudront que leur département et leurs villes soient dignement représentés au MUSEE DE L'HISTOIRE DES PAYS DU RHONE.

Tournon, qui fut un foyer lumineux de culture de la Renaissance, a eu le nouvel honneur d'être choisi par toutes les villes venues lui faire visite le 6 mai 1928, pour être le dépositaire et le gardien des collections rhodaniennes.

Privilege considerable, en vérité !

Le moment est venu d'agir et de réaliser le Musée rhodanien.
Gustave TOURSIER.

SOMMAIRE :

Journée de l'Aménagement et des Intérêts du Rhône. — V ^e Congrès du Rhône, tenu à Valence le 8 décembre 1929	4
Croquis des grandes Voies navigables du Centre européen	12
Articles intéressants, se rapportant à l'Aménagement du Rhône	20
Derniers échos de la IV ^e Fête et du III ^e Congrès du Rhône à Genève	21
V ^e Fête et V ^e Congrès du Rhône — Centenaire de Mistral	24
Une Fête au Théâtre antique d'Arles	25
Les Rhodaniens à Frédéric Mistral	26
L'offrande au Rhône	27
Ville d'Arles. — V ^e Congrès du Rhône et Centenaire de Mistral, les 27, 28, 29, 30 juin, et 1 ^{er} juillet 1930. — Programme rectifié	28

Conseil d'administration à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 15 mars 1930 ..	32
Notes et avis	32
Echos et Nouvelles	33
Nouvelles de Suisse	35
Charles Forot	37
Notules rhodaniennes	38
Bibliothèque des Pays Rhodaniens	39
Maspoli, sculpteur rhodanien	40
Le Rhône à Lyon autrefois. — Les Moulins	41
Le Musée de l'Histoire du Rhône, au Château de Tournon	42

Un catalogue de luxe
Des gravures d'art

|||
s'impriment
o sur les o
presses de

|||
A. DOMERGUE
11 et 13, Rue de Royans
ROMANS-SUR-ISÈRE

Inscrivez-vous aujourd'hui même
Membre de l'U. G. R.

Voir bulletin d'adhésion au verso.

MODERN' GARAGE
SAPET FRÈRES
 Agent direct des Automobiles
RENAULT

Le plus grand ; le mieux installé de la région

LOCATION D' AUTOMOBILES
 Garage chauffé

VALENCE-s/-RHONE
 105, avenue Sadi-Carnot, 105
 Téléphone 2-37

G^D CAFE DE VALENCE & DES VOYAGEURS
 Téléph. 0.29 et 6.80
 BOURSE DES GRAINS : Lundi et Jeudi
 BAN, prop^{re} **VALENCE**

GRAND HOTEL DE LA CROIX D'OR
VALENCE

FOIRE-DÉGUSTATION
 des Vins des Côtes du Rhône à **TOURNON**

1^{er} Dimanche de Décembre

Renseignements :
 s'adresser au Président du Comité de la Foire
 à **TOURNON**

A. MALIZARD

BIJOUTIER - ORFÈVRE



61, Rue Madier-de-Montjau, 61

VALENCE-sur-RHONE

LA MAISON DU MEUBLE TOUS LES STYLES
 Meubles et Ensembles modernes
AU NOYER MASSIF
 Téléphone 3.56 25, Avenue Victor-Hugo, **VALENCE**
 Maison **ROCHEGUDE** Aîné, fabricant, fondée en 1866

TOURNON - DOUCE-PLAGE

Joli site et plage de sable fin de la rivière le Doux : 5 kil. de
 Tournon. — Restaurant — Collations.

ORSET Fils, propriétaire.

BULLETIN D'ADHÉSION à l'U. G. R. N°

Je soussigné, sollicite mon admission à l'UNION GENERALE des RHODANIENS

Ci-joint : (1, 2, 3) : francs, montant de la cotisation de l'année

Le 193

Signature :

Nom et Prénoms

Nationalité

Profession

Décorations et titres honorifiques

Adresse (très lisible) rue et numéro Ville et département

Noms et adresses des Parrains ou références

Cotisations annuelles
 1° INDIVIDUELLES, MINIMUM : 10 francs pour la France : 4 francs suisses pour les sujets Suisses
 2° Pour les VILLES. ASSOCIATIONS, etc... : facultatives, suivant leur importance.
 3° Les demandes ne sont reçues qu'accompagnées du montant de la cotisation.

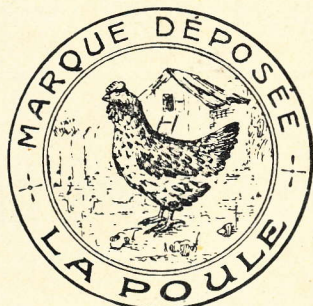
Trésorier : **M. A. JABOULET**, trésorier de l'U. G. R. Château de Tournon (Ardèche)

Compte Chèque Postal LYON 310-79

Demandez

dans les bonnes Maisons d'alimentation

MACARONI — VERMICELLES —
NOUILLES — COQUILLES —
PAPILLONS, etc.



de la Maison

A. Gilibert et Tezier

Valence-sur-Rhône (Drôme)

FABRIQUE DE BIJOUTERIE OR

SPECIALITES DE CHEVALIERES
JONCS — BAGUES — DORMEUSES
JOAILLERIE
COLLIERS MASSIFS Courants et Riches

MAISON BY-ROUX

V^{ve} Armand ROUX

Successesseur

17, Rue Madier-de-Montjau

VALENCE

Télégraphe : Roux-Bijouterie-Valence-s-Rhône

Téléph. 15

Grand Magasin d'Habillement

**pour hommes, Dames,
Jeunes gens et Enfants**

H. ESDERS

GRANDE FABRIQUE DE PARIS

67-69, Rue de la République — LYON

Chapellerie, Bonneterie, Chemiserie
Chaussures, Ganterie, Vêtements de
Travail, Grand Choix de Draperies
0-0 pour Vêtements sur mesures 0-0

Maison la plus importante de la région

GRANDS VINS des COTES du RHONE

HERMITAGE — COTE ROTIE
CHATEAUNEUF -- DU -- PAPE

Paul JABOULET Aîné

Propriétaire et Négociant

TAIN-L'HERMITAGE (Drôme)

HERMITAGE LACHAPELLE MONOPOLE

CRÉDIT LYONNAIS

Société Anonyme : Capital 408 millions — Réserves 800 millions

1.100 SIÈGES

Téléphone : 0-43 -

Agence de Valence

- Direction : 5-85

VINGT ANNEXES DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA DROME ET DE L'ARDÈCHE

Toutes opérations de Banque et de Bourse

"UNIC"

CHAUSSURES DE LUXE POUR HOMMES

Production des Usines FENESTRIER

Romans (Drôme)

St-Marcellin et Vinay (Isère)

LYON

Les deux bons hôtels :

LE GRAND HOTEL

L'HOTEL DE LUXE

GRAND NOUVEL HOTEL

L'HOTEL LE PLUS CONFORTABLE

Tous les comforts modernes
o-o Garage intérieur o-o

DUCHEZ, directeur-général

Manufacture de Produits réfractaires

MAISON FONDÉE EN 1846

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Ing. E.C.P., SUC
TAIN (Drôme)



SPÉCIALITÉ DE FOURS

POUR

BOULANGERIE - PATISSERIE - MÉNAGE

Système économique et perfectionné

Kaolins - Feldspaths - Sables silicieux

Téléphone : 5

Adresse télégr. : Terrassier-Tain

CHAPEAUX MOSSANT

SECRETARIAT DE L'U. G. R., au Château de Tournon (Ardèche)

IMPRIMÉ PAR A. DOMERGUE
A ROMANS-SUR-ISÈRE (DRÔME)